

s'échappaient deux rangs de dentelles volantes superposées. Un ample mantelet, orné de grandes guipures noires, complétait le costume ainsi réformé et ajoutait à sa sévère élégance.

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'écharpe apparaît et se porte concurremment avec le mantelet, qui finit par être totalement remplacé par elle sous Louis XVI; on ne le voit plus reparaitre qu'après 1830, tandis que l'écharpe, qui lui avait survécu jusqu'à ces derniers temps, a cessé d'être à la mode, malgré les essais infructueux qu'on a faits plusieurs fois pour remettre en usage cette confection disgracieuse, qui, en couvrant le buste, n'en laisse pas sentir la forme, mais au contraire donne de l'épaisseur aux tailles les plus élégantes et en dissimule ainsi tous les avantages.

L'écharpe est en outre d'un porter difficile et gênant; si on la développe sur les épaules et qu'on la laisse tomber sur le devant sans la fixer par des attaches, la femme, afin d'éviter qu'elle ne se roule en corde, n'ose faire usage de ses bras, et cette gêne lui donne une allure guindée.

En étoffe de soie comme le mantelet, elle ne pouvait, non plus que ce dernier, se passer d'une garniture de dentelle noire, quand elle devait se porter sur une toilette habillée; mais lorsque les cachemires, importés de l'extrême Orient, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, vinrent à la mode, l'écharpe en cachemire remplaça celle de taffetas garni de dentelle, et la production de la dentelle noire dut s'arrêter, faute d'emploi. Le Puy continua cependant d'en fabriquer pour la consommation des campagnes, et pour l'usage des gens du commun, qui dans les villes en garnissaient leurs coiffes et leurs bonnets.

Lorsqu'après 1830 le mantelet fut de nouveau adopté par la mode, ce fut un heureux événement pour les ouvrières, qui virent le taux de leur salaire plus que doublé, et cela dura plusieurs années, jusqu'à ce que la production se fût mise au niveau des besoins de la consommation.

L'écharpe de cachemire, importée d'Orient vers la fin du siècle dernier, avait fait tomber la mode de celles en taffetas garnies de dentelles noires; mais on continua néanmoins de porter l'écharpe toute de dentelle noire, dont le fond était un entoilage qu'on entourait d'une bordure. Les fabriques de Caen, Bayeux et Chantilly, qui avaient la spécialité des grands morceaux, se réservèrent cette production peu importante alors, mais qui trouva une heureuse occasion de se développer par suite de l'usage du châle de cachemire, mis aussi à la mode à cette époque par le monde élégant.

Ce produit merveilleux, vieux témoin d'une antique civilisation ensevelie dont le génie, dans l'art industriel, a pour ainsi dire déteint sur les populations ouvrières qui lui survivent, fut une nouveauté et pour la forme et pour sa valeur artistique incomparable. On peut même dire que le cachemire et les autres tissus importés alors de l'Inde centrale, étoffes de laine ou de soie brochées ou brodées, toiles de coton imprimées, etc., furent une révélation pour nos artistes industriels, qui découvrirent là, dans le mélange et l'accouplement des couleurs, dans le dessin, des effets et un style d'une originalité grande et noble qu'ils ignoraient. Nos soieries brochées ou brodées les plus riches, nos impressions sur étoffes de laine ou sur toiles de coton, sous l'inspiration des plus beaux

types importés de ce pays, atteignirent à ce moment, au point de vue de l'art, une hauteur qui n'a pas été dépassée. Après quelques années de faveur, le style indien a été délaissé par la mode, mais actuellement on semble heureusement y revenir pour les étoffes destinées à l'ameublement.

La dentelle, elle, ne profita pas de cette découverte artistique pour améliorer son dessin; mais, le châle de cachemire, trop lourd pour les toilettes d'été, ayant mis à la mode une forme nouvelle de vêtement, on eut l'idée de faire des châles en dentelle. Ils obtinrent le plus grand succès, et l'usage s'en maintient encore. C'est ainsi que le châle cachemire a contribué à la création d'une branche nouvelle dans cette industrie.

Pendant la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, on n'a connu d'autre réseau de dentelle que celui qui sert de fond à la dentelle la plus commune, celle dite torchon. (Fig. 41, Page 72.) Quand on rencontre le mot réseau dans les écrits antérieurs, il s'applique uniquement au filet dont on s'est servi beaucoup au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle pour faire des collets et des fichus. On le voit appliqué à cet usage sur des portraits de Clouet et sur quelques gravures de modes de la collection Bonnard, où il est employé en fichu pour coiffure ou en forme de mantelet, sous le nom de réseau anglais de soie noire.

Le premier réseau au fuseau que l'on fit s'appela *réseau de Tulle*. On suppose que la ville de Tulle, où l'on fabriquait jadis des dentelles communes, en avait la spécialité et lui donna son nom. Il y en avait quelquefois d'assez fin qu'on employait au montage et au rehaussement des plus belles dentelles<sup>1</sup>. Quand le réseau dit *Aleçon* et *Lille* (Fig. 43, Page 72) ou celui appelé *point de Paris* ou *Trenne* furent créés, ils servirent alternativement, suivant les préférences de chaque époque, de fond aux dentelles noires.

On a donné aussi au réseau point de Paris (Fig. 49.) le nom de fond Chant, mais cette appellation ne remonte pas à sa création. Était-ce par abréviation du mot Chantilly, du nom de cette ville où l'on se serait adonné plus spécialement à l'emploi de ce réseau dans la fabrication de la dentelle noire, et qu'on aura voulu désigner par le nom du lieu de la production? Cela est probable.

On a dit dans l'un des chapitres précédents que le réseau fut une cause de décadence pour la dentelle blanche; il n'y a pas d'exception à faire pour la noire, il faut ajouter cependant que c'est celle qui s'en accommode le mieux.

A la fin du siècle dernier, la dentelle n'avait plus rien de ce qui en avait fait sous Louis XIV et antérieurement un objet de goût et d'art. Pendant les vingt-cinq premières années de celui-ci, elle reste aussi pauvre et aussi insignifiante, malgré la vogue qu'elle obtient et les encouragements d'une consommation assez développée. Quand on regarde les productions de ce temps, on les croirait d'une époque toute primitive, tant il y a d'idée et d'art dans le dessin. (Pl. XV, et Fig. 49.)

Cependant l'usage du châle et de la pointe se développait de plus en plus; après 1830, les exigences de la consommation et aussi l'aiguillonnement de la concurrence amenèrent peu à peu de l'amélioration et du progrès.

1. Voir, Planche VI, le réseau à maille carrée qui rehausse la dentelle représentée par la Figure 3.

Jusqu'alors une grande pièce, telle que écharpe ou châle, s'était faite avec des bandes d'entoilage sur lesquelles se dessinaient des ramages sans fin. Ces bandes uniformes, raccrochées ensemble, composaient le fond qu'on encadrait avec une autre bande formant volant ou bordure. C'est ce qu'on appelait morceaux aux ciseaux.

Cette méthode ne donnait aucune latitude au dessinateur, qui était obligé de se renfermer dans un cadre fort restreint, représenté par une bande de douze à vingt centimètres de large. Il était beaucoup plus simple et pas plus coûteux de dessiner en

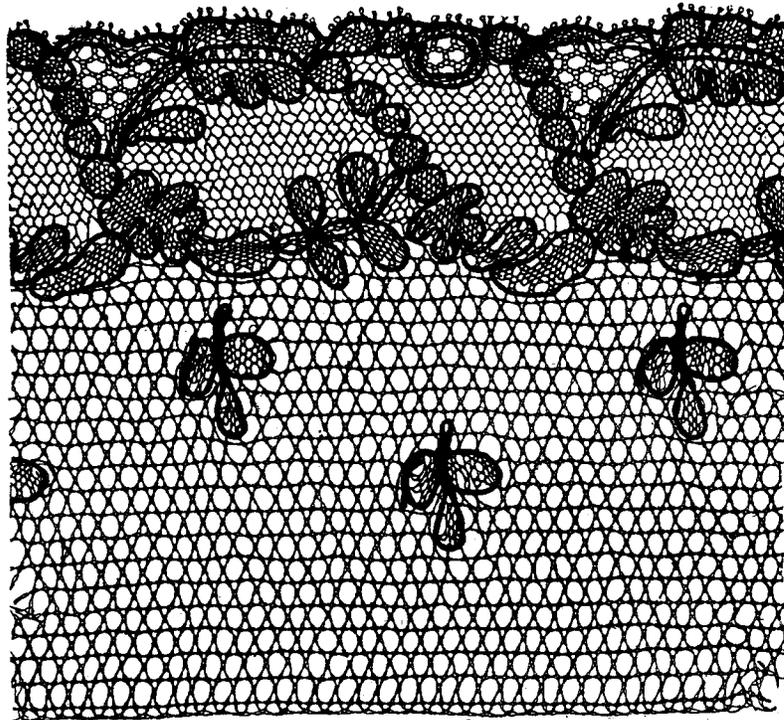


Fig. 49. — Dentelle noire du Puy. (1780 à 1840.)

entier une grande pièce et de la diviser ensuite pour la mettre en œuvre. C'est ce que comprit un dessinateur de Chantilly, du nom de Madelaine, et ce qu'il fit. On lui doit la plus grande part du progrès accompli par cette transformation. Cet artiste émérite est en outre le créateur du dessin de la dentelle moderne qui, avant lui, était si insignifiant qu'on peut dire qu'il n'existait pas.

La dentelle noire à laquelle on donne le nom de Chantilly, se fait toute aujourd'hui sur fond de réseau dit Alençon.

Bayeux, Caen, Chantilly, Le Puy sont pour la France, Grammont pour la Belgique, ainsi que les environs de ces villes, les lieux actuels de production de cette dentelle.

Les plus belles se font à Bayeux et à Chantilly, mais cette dernière fabrique, qui s'étendait jusqu'aux portes de Paris d'un côté et presque jusqu'à Senlis de l'autre, voit son importance diminuer de jour en jour par l'établissement d'autres industries plus lucratives pour les ouvrières.

Les dentelles noires de Belgique, où cependant les ouvrières sont fort habiles, n'ont ni l'aspect ni la valeur de celles de France. Cela tient à deux causes, sans parler du dessin, qui en France est généralement mieux choisi : la première, parce qu'on y emploie des grenadines très-chargées en teinture, ce qui les énerve et enlève leur brillant, et la seconde parce qu'on y tord une fois de plus les fuseaux dans la confection du réseau, ce qui lui donne un aspect différent et fait qu'il n'a pas la même élasticité ; pour ces deux causes, une soie énermée par la teinture, un réseau sans élasticité, cette dentelle est fragile et cassante.

On a peine à croire à tant d'inhabileté et d'ignorance de la part des fabricants.

Si la dentelle se vendait au poids, on ne comprendrait même pas cette mesquinerie qui fait rechercher des soies à bon marché, car la matière première ne représentant en moyenne comme valeur que le dixième du produit, il serait, dans ce cas même, insensé de chercher à gagner quinze ou vingt pour cent sur une matière qui par son emploi fait perdre à l'ensemble une somme égale à cinq ou six fois l'économie qu'on a voulu faire.

En France, nos fabricants ne sont pas beaucoup plus éclairés, mais on y est moins tire-liard, on met volontiers le prix à ce que l'on croit être supérieur ; aussi les grenadines que l'on prépare pour les fabriques françaises sont moins chargées en teinture que celles que l'on expédie en Belgique, mais elles le sont encore trop. Le produit gagnerait en souplesse et en brillant si elles l'étaient moins.

On est étonné, quand on remonte jusqu'à Louis XIV et aux époques antérieures, de rencontrer tant d'ordonnances réglant d'une façon minutieuse les détails de la fabrication de toutes les marchandises, tout cela dans le but d'empêcher la production des mauvaises qualités et l'emploi de matières altérées ou mal préparées.

Ces ordonnances avaient du bon dans ce temps-là, elles rendaient la fraude difficile et protégeaient le public ignorant et incapable.

Que de gens, encore aujourd'hui, auraient besoin de cette tutelle !

Outre les pays déjà cités pour la production des dentelles noires dites Chantilly, il y a encore la Catalogne en Espagne, où cette industrie a une certaine importance. En Angleterre, dans les comtés de Bedford, Buckingham, Northampton et d'Oxford on fabrique quelques dentelles noires étroites ; on en faisait aussi il y a quelques années en Saxe, mais cette fabrication y a été abandonnée depuis et remplacée par celle de la guipure noire, qui y occupe la plus grande partie des ouvrières.

## CHAPITRE VIII

DENTELLES D'OR ET D'ARGENT, DE SOIE MÉLANGÉE D'OR ET D'ARGENT.

BLONDES, FANTAISIES.

La production des dentelles d'or et d'argent a été, à diverses époques, d'une importance considérable. Les édits somptuaires de la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle qui règlent ou interdisent l'usage des diverses espèces de dentelles mentionnent les passements d'or et d'argent; ce qui est une preuve d'un usage alors assez répandu de cette dentelle.

L'auteur de la Révolte des passements passe en revue l'armée réunie de toutes les dentelles insurgées contre l'édit de 1660 et assemblées en différents corps à la foire de Saint-Germain, parmi lesquelles :

« Cinq à six cents caisses, toutes l'épée au côté, de dentelles d'or et commandées par le capitaine Brocart d'or, et portoient pour enseigne un Amour habillé en broderie, avec de grands canons aux jambes, des rubans jusqu'au bout des souliers <sup>1</sup>. »

Cette citation est une preuve évidente du grand développement de cette industrie au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle.

On manque de renseignements sur ce qu'elle a été dans les pays étrangers, mais il est à présumer qu'aux époques où les dentelles d'or et d'argent étaient à la mode, il a dû s'en faire en Espagne, en Allemagne et en Italie surtout; on en portait dans ces différents pays, si l'on s'en rapporte au témoignage de quelques portraits anciens qui en montrent sur le costume.

On connaît une certaine passementerie appelée *point d'Espagne*, qui se fait au fuseau comme la dentelle; l'origine en est probablement due au pays dont elle a gardé le nom. Cette passementerie se fabrique au moyen de trois cordonnets de guipure<sup>2</sup>, un gros et deux qui sont fins. Ces deux derniers étant placés l'un à droite, l'autre à gauche du gros

1. *La Révolte des passemens*, dédiée à M<sup>lle</sup> de la Trousse. Paris, 1661; déjà cité.

2. La guipure, en terme de passementerie, est un cordonnet composé de plusieurs brins d'un fil quelconque recouverts d'un autre fil tortillé autour; cela se fait en fils de soie, de laine, d'or, etc. (Voir Pages 32 et 33.)

cordonnet, on fait courir un fil de droite à gauche et de gauche à droite, qui maintient l'ouvrage et fixe les picots dont il est enjolivé. Des épingles que l'on pose à des distances très-rapprochées aident à faire le picot et servent de guides pour l'exécution du dessin. (Pl. XXXIX, Fig. 1.)

Quand cette passementerie a été de mode, on en a fait en guipure satinée de soie, et en guipure d'or ou d'argent. Il s'en fait encore à Paris de guipure d'or ou d'argent, mais en très-petite quantité.

C'est à Paris et à Lyon, et dans les environs de ces deux importantes cités, que se fabriquaient autrefois, en France, les dentelles d'or et d'argent. Cette industrie paraît avoir été très-considérable; l'exportation en Espagne et dans les Indes l'alimentaient en grande partie. Dans un mémoire manuscrit relatif à des fils à dentelles, adressé au roi en 1704, et conservé à la Bibliothèque nationale, il est question de la production lyonnaise qui se serait élevée à plus de quatre millions par an avant la révocation de l'édit de Nantes, qui fut cause de l'émigration à Genève de cette importante branche de commerce.

L'on travaillait plus particulièrement à Lyon l'or faux de Nuremberg, ce qui permettait de faire à très-bon compte une dentelle d'un effet resplendissant, dont le placement était facile en Espagne et ses colonies, où l'on a toujours eu le goût du clinquant. Ce commerce, après avoir passé à Genève, y prospéra pendant de longues années et y enrichit la population; il a cessé depuis.

La manufacture des dentelles d'or et d'argent de Paris était supérieure à celle de Lyon pour le goût et la valeur intrinsèque du produit, qui s'y faisait en belles matières et spécialement pour les modes françaises; on en garnissait les manteaux de cour, les habits des grands seigneurs, leurs baudriers, les ornements d'église; quelquefois aussi les livrées des domestiques de grande maison et les draperies flottantes qui entouraient le siège du cocher des carrosses de luxe.<sup>1</sup>

Le musée de Cluny possède un échantillon ancien, où l'on a marié l'or et l'argent; un cordonnet de chenille bleue suit tous les contours du dessin. Cette dentelle, dont l'effet devait être assez agréable quand elle était dans son neuf, appartient par son genre à l'époque de Louis XIV.

Pendant le règne de Louis XV, la mode fit grand usage des dentelles d'or ou d'argent, mais elles étaient alors beaucoup plus légères et sur fond de réseau. Ce fut le temps de son plus grand succès. Les hommes portaient les mêmes étoffes que les femmes; comme elles, ils se chargeaient de clinquants et de bijoux. C'était pour la noblesse, des habits de soie couverts de paillettes, bordés de galons ou de broderies de couleurs; quelquefois, une dentelle d'or ou d'argent, flottante, complétait la garniture. Dans la toilette féminine, l'usage de ces dentelles était plus fréquent. Tout cela donnait au costume une richesse apparente, du brillant, de l'éclat, même une certaine élégance,

1. Parmi les vieux carrosses de gala que l'on conserve au musée de Cluny, on remarque, aux draperies du siège de l'un d'eux, une garniture en point d'Espagne aux fuseaux.

mais l'afféterie et l'exagération des détails à effets voyants portaient un cachet de mauvais goût.

Depuis qu'on a adopté pour les habits une grande simplicité, l'industrie des dentelles d'or ou d'argent a cessé d'exister; cependant on en fait encore à Paris pour la coiffure, mais en si petite quantité qu'on n'en parle ici que pour mémoire. A plusieurs reprises, dans le courant de ce siècle, on a essayé, à Caen et à Bayeux, de faire des dentelles de soie mélangées d'or ou d'argent, mais chaque fois la mode en a été de courte durée.

BLONDES ET FANTAISIES. — La blonde est une dentelle d'une fabrication peu compliquée, qui ne tire pas son prix de la finesse ou de la difficulté du travail. C'est à la matière dont elle est fabriquée qu'elle emprunte ses beaux effets et son principal mérite. On y emploie les trames du blanc le plus pur, telles qu'on en peut faire seulement avec les soies récoltées dans les Cévennes. Les plus estimées sont celles de Bourg-Argental; elles sont employées dans la fabrication des blondes, en écru, après avoir subi une préparation qui consiste à leur donner une teinte légèrement bleutée. Les parties mates du dessin sont seules fabriquées avec des soies plates, cuites.

Cette dentelle a des effets riches et très-chatoyants; le soir surtout, sous l'éclat des lumières, les mats ont un brillant argentin, doux à l'œil, qui sied admirablement à la peau. Aussi, quoiqu'elle soit d'un prix modéré, a-t-elle été classée parmi les dentelles aristocratiques, et mise en usage pendant longtemps sur les toilettes de grande cérémonie. Quand les satins ont été à la mode, elle s'est trouvée être l'auxiliaire le plus convenable et le plus charmant pour l'ornement des robes.

On employa, dit-on, à la fabrication des premières blondes, des soies écrues jaunes; c'est ce qui leur aurait valu le nom qu'elles portent encore, aujourd'hui qu'on les fait en soie blanche ou noire. Plusieurs écrivains ont affirmé que les soies employées à la confection des premières blondes venaient de Nankin; c'est une grande erreur. Les soies que l'on tire de la Chine sont blanches, celles de la Perse sont jaunes. Toutes les soies sont recouvertes d'une sorte de gomme qui représente 25 pour 100 de leur poids et disparaît au décreuage; après cette opération les jaunes deviennent blanches, mais le blanc laisse à désirer. En France, on récolte des blanches et des jaunes. Les plus fines et les plus belles soies du monde sont celles des Cévennes et du Piémont. Elles sont plus nerveuses et présentent, sous un moindre volume, plus de résistance que toutes les autres; ce qui les rend indispensables pour la fabrication de certains tissus, tels que les blondes, les gazes de Chambéry et autres, les baréges où elles servent de fils de chaînes; mais, il n'y en a point qui se puissent comparer pour la pureté du blanc à celles de Bourg-Argental.

On fabrique des blondes depuis 1740 environ; elles furent loin d'avoir dans le principe ce caractère et ce cachet d'élégance qu'on leur a donné depuis. Les malines étaient alors très en vogue, et pour toutes les autres dentelles, on cherchait à en copier le genre qui convenait fort peu à la blonde. Peu à peu il y a eu de l'amélioration, mais ce

n'est que vers 1825 qu'on a commencé à lui appliquer le style qui lui convient le mieux ; il a pu subir depuis des variations sans déchoir ni s'abaisser.

Pendant une période de vingt années, de 1825 à 1845, l'industrie de la blonde a été des plus florissantes. Caen, Bayeux et Chantilly y employaient plus de la moitié de leurs ouvrières. Il s'en faisait des exportations considérables pour tous les pays. Rien que pour l'Espagne et ses colonies, la ville de Bayeux fournissait à elle seule une si grande quantité de mantilles, où le mat dominait, qu'on en estimait la valeur à plus d'un million de francs par an. (Pl. XVI.)

La fabrique du Puy produisait aussi des quantités considérables de blondes dans les bas prix, mais elles étaient peu estimées, les fabricants y ayant la fâcheuse habitude d'employer des soies de troisième choix ; économie fort coûteuse puisqu'elle avait pour effet de déprécier le produit manufacturé d'une valeur équivalente au moins au double de la différence qui pouvait exister entre le prix des soies de premier choix et celles de troisième.

Au Puy on s'est vu forcer la main par la résistance des acheteurs et la concurrence ; on a changé de système ; on y est d'ailleurs plus éclairé aujourd'hui et plus habile ; mais, ce défaut de calcul pour le bon choix des matières est encore assez commun parmi les fabricants de dentelles de soie, tant en France qu'à l'étranger. Toutes les grenadines noires dont on fait usage sont chargées en teinture ; plus ou moins, il est vrai, mais à quelque degré qu'elles le soient, c'est toujours au détriment du brillant et de la souplesse de la soie, sans qu'il en résulte une économie réelle, puisque les dentelles ne se vendent pas au poids.

A plusieurs reprises, mais principalement dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'est fait des blondes agrémentées de cordonnets, tantôt en chenilles de couleurs, tantôt en guipures de soie ou d'or ; quelquefois on a employé des soies de couleur dans les mats. Toutes ces fantaisies n'ont jamais donné lieu à un trafic important. Leurs succès se sont bornés lors de leur apparition à donner satisfaction à des caprices passagers de modes excentriques qui n'ont jamais été adoptées sérieusement.

Les blondes semblent avoir fait leur temps, c'est à peine s'il s'en fabrique encore quelques coupons à Caen et à Bayeux ; avant peu, on aura complètement oublié ce qu'a été cette gracieuse et charmante dentelle qui décorait avec tant de brillant et d'éclat. L'imitation a pris sa place, sans qu'on soit parvenu par ce regrettable abandon de la vraie blonde à réaliser quelque économie : c'est qu'aujourd'hui on est devenu si excessif dans la distribution des chiffons et des falbalas que l'on voit foisonner et déborder sur les toilettes féminines qu'il a fallu mettre la quantité à la place de la qualité. Le goût facile de nos dames s'accommode de ces étalages ébouriffés qui peuvent bien donner un semblant de richesse, mais à coup sûr sont loin de friser l'élégance.

On s'accorde généralement à vanter la supériorité et la délicatesse de goût de notre époque ; il faut croire que, si nous approchons des Grecs nos maîtres, voire même des Romains qui leur furent bien inférieurs, cette qualité si elle existe chez nous à un si haut degré n'est pas bien répandue ; car parmi les personnes qui peuvent se payer le luxe des

vraies dentelles, le plus grand nombre les estiment pour le prix qu'elles coûtent et sont incapables de sentir la grâce et le charme qui leur est particulier et qu'elles doivent uniquement à la nature du travail.

La différence qui existe entre la vraie dentelle et l'imitation est tout aussi sensible pour un œil délicat, quoique moins apparente, que celle que l'on remarque entre le cachemire de l'Inde et le cachemire français, entre les tapisseries des Gobelins et leurs imitations au métier Jacquard, telles que les tapisseries dites de Neuilly et autres. Mais si le nombre des personnes capables d'apprécier ces différences est restreint, celui des connaisseurs dont le goût sûr ne s'y méprend pas, — qui pourraient en dire les raisons, — l'est bien davantage; et pourtant elles dépendent de causes physiques parfaitement appréciables, mais ignorées.

On estime aux Gobelins, que si l'on est parvenu à imiter le coloris vague et velouté de la peinture à l'huile, c'est parce qu'on a imaginé l'emploi de trames composées avec plusieurs brins de même couleur, mais de tons différents. Cette méthode est en usage dans les ouvrages mécaniques au métier Jacquard, et, en copiant point pour point une tapisserie des Gobelins faite à la main, on n'arrive pas pour cela à produire les mêmes effets.

Il en est de même avec le cachemire de l'Inde comparé au cachemire français : les laines qu'on y emploie ne sont ni plus belles ni mieux teintes, mais le travail s'y exécute à la main, tandis que dans le cachemire français il se fait mécaniquement par le Jacquard.

Avec le travail mécanique la force qui opère est uniforme, constamment la même; de là une tension toujours égale des fils, et un tissu parfaitement régulier, mais plat. Dans le travail manuel au contraire, il est fatalement irrégulier, parce que la main qui agit représente une force dont la puissance est toujours la même, mais dont l'action est inégale et ne peut se régler d'une façon absolue comme une force mécanique. Il en résulte nécessairement un tissu inégal à sa surface, présentant une suite infinie de renflements et de petites aspérités imperceptibles, mais qui, en recevant la lumière, projettent des ombres dont l'effet est de relever les couleurs et d'en augmenter la vivacité et l'éclat, tout en y ajoutant une sorte de velouté qui en complète l'harmonie. Et ces propriétés sont tellement inhérentes à l'irrégularité naturelle de la surface du tissu, que si l'on passe sous le cylindre un cachemire de l'Inde pour en égaliser la surface, elles disparaissent sans qu'on ait rien fait pour altérer les couleurs des matières qui le composent.

On ne paraît pas se douter que l'inégalité de surface des peintures à l'huile est une cause qui ajoutée à la valeur du coloris. On peut être certain que les vieilles peintures que dans un intérêt de conservation l'on soumet à un rentoilage, ne perdraient rien de leur qualité si, dans le cours de l'opération, elles ne subissaient une forte pression qui les aplanit.

Les avantages que les tapisseries des Gobelins et les cachemires de l'Inde empruntent à la nature de leur travail sont encore plus marqués sur la dentelle, parce que les fils de chaîne et les fils de trame y subissent les uns et les autres l'action irrégulière du travail manuel. Le flou y est plus accentué; le nuancé moins apparent, à cause que les fils

sont d'une seule couleur, n'en existe pas moins pour un œil exercé ; en outre, par sa nature particulière, la dentelle véritable a plus d'élasticité. Toutes ces qualités offrent des avantages inappréciables à l'emploi. Au chiffonner, elle a du moelleux, de la souplesse et une grâce toute naturelle et sans apprêt ; en un mot, ce je ne sais quoi d'inexprimable, qui peut se comparer aux grâces naïves de la négligence et qui la distingue des imitations, dont la pauvreté se révèle, de près comme de loin, par le manque de relief et une raideur dans le pli, sèche et monotone.

Les imitations ont leur utilité par le trafic immense qu'elles occasionnent, mais les personnes qui en font usage obéissent à un calcul d'économie mal entendu à cause de leur peu de durée. Comme tous les trompe-l'œil et les clinquants, elles ne peuvent procurer aucune satisfaction à celles dont le luxe est éclairé par le bon goût.

S'il n'y a rien de remarquable dans les produits de cette industrie, en revanche, les machines à l'aide desquelles on les manufacture sont des merveilles de la science mécanique. Néanmoins, comme on n'est point encore parvenu à imiter les jours variés de la vraie dentelle, et qu'on n'en peut faire à dent, on est obligé d'y suppléer par des découpures. Le produit est ensuite encollé par un apprêt très-ferme afin de l'empêcher de se défiler. De là un toucher désagréable et un effet encore plus sec et plus disgracieux à l'emploi. Cet apprêt, appliqué sur les imitations de blondes, a de plus le désavantage d'affaiblir le brillant de la soie.

# CHAPITRE IX

## GUIPURES MODERNES.

GUIPURES DE SOIE. — Les guipures de soie noire modernes sont une importation italienne d'il y a vingt-quatre ans. On faisait alors dans la rivière de Gênes une sorte de guipure très-commune, d'un travail très-simple ; ce genre introduit en France y a été tellement perfectionné qu'il serait impossible, en comparant les produits actuels aux premiers ouvrages qu'on y a faits, d'en deviner l'origine.

La guipure noire moderne a acquis une originalité particulière, qui a eu pour cause la nécessité d'une transformation susceptible de la rendre propre aux exigences de la mode de notre temps.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, cette dentelle s'employait à plat sur les vêtements en manière de passementerie ; vers la fin du règne de Louis XIV, elle est flottante et sert de volant à des mantelets et des écharpes. Jusqu'alors on n'en avait fait que de la commune, d'après des modèles assez pauvres et peu variés. Une simple ligne mate serpentant dans le fond, et s'épanouissant en éventail vers le bord, c'était là généralement ce qui composait le dessin des guipures anglaises ; ailleurs, on copiait les modèles les moins compliqués qui servaient alors aux dentelles que l'on fabriquait à Malines, ou qui en portaient le nom ; l'Espagne surtout, si l'on s'en rapporte aux spécimens que l'on trouve peints sur certains portraits attribués à Velasquez, paraît s'être adonnée à ce genre, qui du reste a été dans ce temps-là imité dans la plupart des fabriques. Plus tard quand la mode l'eut adopté sérieusement, on vit des volants noirs en très-beau point de France aux fuseaux, et en très beau point d'Angleterre.

Sous Louis XV la guipure de soie noire s'est vue détrônée par les dentelles à réseau fond clair, ou point de Paris ; et depuis, sauf à Gênes, où on avait continué d'en faire quelque peu pour une consommation locale, partout ailleurs les fabriques avaient cessé d'en produire, quand celle du Puy, vers 1850, après quelques essais qui réussirent, et la firent de nouveau agréer par la mode, s'y est adonnée. Elle en fait maintenant l'objet principal de sa production et de son commerce. La Saxe l'a suivie dans cette voie, mais de loin,

s'appliquant à produire d'après les modèles du Puy, qu'elle recherche, principalement les petites hauteurs de la consommation courante.

En Angleterre, on fait aussi maintenant quelques guipures de soie noire étroites, mais cette fabrication n'y a pas une grande importance.

Les Anglais font comme les Saxons, ils copient nos modèles, mais ils les choisissent avec plus d'intelligence que ces derniers, qui, eux, ne paraissent pas avoir la main heureuse et reproduisent trop souvent les mauvais types.

Malgré l'importance de leur production, les fabricants de la Saxe n'ont pas jugé à propos de montrer leur savoir-faire à l'exposition universelle de 1867. Le marché français n'est pourtant pas à dédaigner, car il n'a pas son égal pour la guipure et toutes les autres dentelles dans le monde entier. C'était donc le cas ou jamais d'y venir étaler leurs avantages; il est à présumer qu'ils auront trop bien senti d'avance leur infériorité et qu'ils auront redouté des comparaisons qui ne pouvaient que nuire au placement de leurs produits.

On a fait aux dentelles de la Saxe une réputation de bon marché qui n'est pas réelle<sup>1</sup>; en France elles n'ont jamais trouvé de consommateurs. Elles sont mal conditionnées et d'un prix qui ne leur permet pas de remplacer avec quelque avantage ce qu'on y a sous la main. Les ouvrières de la Saxe sont bonnes, mais les fabricants malhabiles. Outre qu'ils manquent de goût pour le choix des dessins, ils ont la mauvaise habitude d'employer des matières de qualité inférieure.

Il n'y a pas d'ailleurs de bon marché en fait de dentelles. C'est un produit manuel, se fabriquant généralement dans les campagnes, dont la valeur est presque toute dans la façon, ce qui fait que le prix de revient en est à peu près le même partout; s'il est inférieur quelque part, c'est justement dans les contrées où la production est très-développée et le nombre des ouvrières très-considérable. C'est pour cela que les fabriques du Puy et de Caen, chacune dans leur genre, n'ont jamais eu à redouter sur aucun marché du monde la concurrence étrangère.

Une chose digne de remarque, c'est que la France a de tous temps pu vendre ses dentelles à toutes les nations, même aux Belges et aux Allemands; que les productions de ces derniers n'y ont jamais pu trouver une consommation de quelque importance. Quant aux Belges, ils ne trouvent à vendre en France que les sortes qu'on n'y fabrique pas, et il ne saurait en être autrement, parce que le goût chez nous est supérieur et que les façons y sont au moins à aussi bon marché que dans n'importe quel pays.

On a dit plus haut que la guipure de soie noire actuelle a une originalité qui la distingue de celle des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle représente en effet un style à part et nouveau qui ne procède en rien des genres anciens.

En dehors du style gothique, qui permet les combinaisons les plus ingénieuses et les plus délicates, quoique de formes toujours régulières et géométriques, mais peu goûté de

1. Il est à remarquer que les dentelles de soie de Saxe ne payent aucun droit pour entrer en France, tandis que celles de France ont à acquitter un droit d'entrée en Allemagne.

nos jours (Pl. XVII, F. 1), il y a le fleuri qui est la base du dessin à dentelles, depuis le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Sous Louis XIV, quand le gothique est abandonné après un règne glorieux de près d'un siècle, ce sont les modèles de frises des maîtres de la Renaissance qui servent à la composition du nouveau genre. On y voit des rinceaux d'ornements aux enroulements les plus gracieux d'où s'échappent des jets de fleurs de fantaisie, le tout rehaussé de points variés à jour qui, savamment combinés, lui donnent un relief riche et agréable.

Une bande de dentelle ou guipure représentait ainsi une véritable frise à dessin courant, dont, du reste, elle remplissait les fonctions quand on la posait à plat sur les vêtements qu'elle ornait en bordure.

S'agissait-il de faire de plus grandes pièces pour volants ou bas d'aube, on en raccrochait plusieurs de pareilles, ce qui produisait un effet monotone, malgré la richesse de la composition du dessin de la bande qui servait à la confection du volant. Tout cela manquait d'enchaînement naturel et de cadre, défauts auxquels on a remédié dans le dessin de la guipure moderne.

Au lieu de tracer le dessin pour des bandes d'une hauteur limitée par la nécessité du travail, on le développe sur toute la hauteur de la pièce qu'on a l'intention de produire. Pour la mise en œuvre, on divise le morceau en autant de bandes que cela est nécessaire; elles sont ensuite réunies par un point de raccroc à l'aiguille, après que chaque ouvrière a rendu la partie ou la bande qu'elle a été chargée de confectionner.

Cette méthode est la même que celle adoptée pour la dentelle de Caen et de Chantilly depuis quarante ans environ; elle a heureusement fourni l'occasion du perfectionnement du dessin qui, antérieurement était incomplet, parce qu'il manquait de cadre et pour ainsi dire de soubassement.

C'est dans la bordure, aujourd'hui, que réside toute la richesse du dessin, c'est dans l'invention et la combinaison des lignes qui doivent la composer que s'exerce d'abord le talent de l'artiste. Il importe ensuite d'y souder par des attaches naturelles les groupes fleuris qui s'épanouissent dans le fond.

Plus que toute autre dentelle, la guipure laisse le champ libre à l'imagination du dessinateur. La multiplicité des points qu'on y peut employer permet les effets les plus pittoresques, les contrastes les plus variés. Les fonds qu'on y adapte sont par eux-mêmes quelquefois d'un dessin qui ajoute au charme de l'ensemble; généralement à mailles claires, ils permettent à l'ouvrage fabriqué de s'enlever en reliefs vigoureux d'un excellent effet (Pl. XVIII).

Le travail de la guipure est de beaucoup plus compliqué que celui de la dentelle dite Chantilly; il donne un produit plus solide, les brides qui relient les différentes parties du dessin, étant de quatre fils, tandis que le réseau Chantilly n'en a que deux. Si on y employait des soies aussi fines qu'à cette dernière, on obtiendrait les effets les plus charmants, mais le prix de revient en serait trop élevé pour que le fabricant en trouvât un placement facile. Cette dentelle est encore trop nouvelle pour que le consommateur qui, de notre temps n'est guère connaisseur, y mette le prix qu'elle pourrait valoir, faite

dans de certaines conditions. Le Chantilly, qui relativement à la guipure est une dentelle pauvre d'effet, a ses préférences, et le fabricant doit attendre que le préjugé s'éteigne, que le goût se réforme; pour le moment, son intérêt lui commande de s'abstenir de lui donner toute la perfection dont elle est susceptible.

GUIPURES DE FIL CLUNY. — C'est encore à la fabrique du Puy que revient l'honneur d'avoir, la première, reproduit les guipures antiques connues maintenant sous le nom de *Cluny*, malgré que le rapport du jury international de l'exposition universelle de 1867 l'attribue à celle de Mirecourt; et cette priorité est d'autant moins contestable, que déjà, à l'exposition universelle de 1855, on voyait dans les vitrines des exposants du Puy des échantillons de cette dentelle qu'on y fabriquait depuis quatre ans. Les figures 1, 3, 4 et 6 de la planche XIX représentent les fac-simile de types qui y ont figuré<sup>1</sup>.

Lors de l'apparition de cette guipure, elle a eu un succès assez général qui s'est maintenu pendant quelques années, mais on l'avait abandonnée quand on a eu l'idée d'en changer le nom et de l'appeler *Cluny*; cela a suffi pour attirer l'attention sur elle et la remettre à la mode; tant il est vrai que, pour nos natures superficielles, le mot a souvent plus d'attrait que la chose, quelque méritante qu'elle puisse être.

Pour rester dans la vérité de l'histoire et attribuer à chacun ce qui lui appartient, il faut laisser à la fabrique de Mirecourt l'invention de cette appellation nouvelle qui a eu infiniment d'à-propos, et dont il faut la remercier, car elle a été une occasion précieuse d'accroître la prospérité des fabriques.

Quelque ingénieuse qu'ait été l'application du mot *Cluny* à la guipure imitée des antiques passements aux fuseaux, il faut reconnaître que cela ne diminue en rien le mérite qu'a eu le Puy de renouveler le produit; il est certain que cette nouvelle création a demandé un plus grand effort d'imagination que le baptême sans lequel, il est vrai, la mode ne l'eût peut-être pas recherchée avec tant d'ardeur.

Ce nouveau caprice de la mode n'a pas été d'une bien longue durée, la guipure de style gothique a été encore une fois presque délaissée, malgré ses qualités décoratives incomparables, mais on y revient et elle partage actuellement la faveur générale avec la guipure Renaissance renouvelée de l'époque de Louis XIV et dont les plus riches et les plus belles se font à Bruxelles, à Bruges et aux environs. La fabrique de Mirecourt s'adonne aussi à cette fabrication (Fig. 50).

La guipure anglaise que l'on appelle *Honiton* est du même genre. Cette belle dentelle, qu'on n'a jamais cessé complètement de fabriquer dans le Devonshire depuis le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, époque où elle était très-goutée de ce côté-ci du détroit et spécialement à la cour de France, ne laisserait rien à désirer, pas plus que celles de Bruxelles et de Bruges, si les fabricants choisissaient mieux leurs dessins.

1. M. Aubry Febrel, rapporteur officiel pour la dentelle aux expositions universelles de 1855, 1862 et 1867 a sans doute voulu faire une gracieuseté à sa ville natale, Mirecourt, en lui attribuant ce qui ne lui revenait pas. Des échantillons des modèles représentés par les fac-similes 1, 3, 4, 6 et d'autres ont été déposés en 1851 au secrétariat du conseil des Prud'hommes de Paris par l'auteur de ces lignes, qui les faisait fabriquer au Puy à cette époque.

Toutes les fluctuations du goût ou plutôt de la mode, qui arrêtent ou suspendent l'essor des industries les plus intéressantes, sont la conséquence naturelle du manque de connaissances des dames de notre temps sur le mérite et la valeur intrinsèque de tous les objets qui servent à la confection de leurs toilettes. Autrefois, et sans remonter bien loin, elles menaient une existence moins tourmentée, moins extérieure. Pour occuper

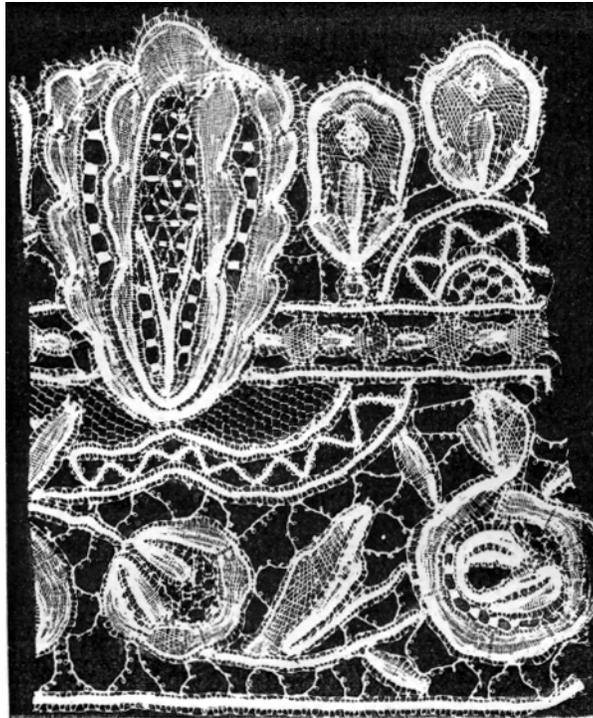


Fig. 50. — Bruges moderne.

leurs loisirs, elles s'adonnaient généralement à des travaux d'aiguille dans lesquels, le plus souvent, elles excellaient; car il entraient jadis dans le programme de l'éducation la plus relevée d'apprendre tous les secrets de l'art de broder, et notamment l'art de raccommoder la dentelle. Ces habitudes laborieuses avaient plusieurs avantages pour les dames, elles les intéressaient à tous les travaux intimes ou industriels, leur apprenaient à distinguer les produits, à les classer suivant leur nature, leur mérite et leur valeur, et les rendaient aptes à apprécier les difficultés, le fini du travail, le bon goût des dessins, et surtout à reconnaître le vrai du faux.

Notre société actuelle a changé toutes ces bonnes habitudes : une maîtresse de maison est chez elle une fois la semaine; ce jour-là son salon est ouvert; elle y reçoit, et le soir si l'on fait cercle autour d'une table, ce n'est point pour s'occuper d'ouvrages manuels en devisant de choses et d'autres. Ce monde de désœuvrés n'a rien à se dire; il faut se distraire cependant; le jeu, voilà le passe-temps. Choisit-on, au moins, un jeu qui

nécessite quelques combinaisons, du calcul? Il ne faut à ces âmes blasées que les surprises du hasard.

Il n'est pas étonnant qu'avec un monde aussi superficiel que le nôtre, le caprice inconsidéré passe rapidement en revue tout ce qui se présente et ne s'arrête à rien, pas plus aux choses sérieuses qu'aux futilités; néanmoins, dans ce cercle dans lequel on tourne constamment, s'il se rencontre, par hasard, quelque objet qui ait déjà jeté un certain éclat et fait sensation par sa nouveauté, son originalité artistique, pourvu qu'il se recommande par les qualités fondamentales répondant bien aux besoins de l'emploi, on s'y arrête pour se reposer de toutes les banalités qui se succèdent et finissent par écœurer les gens de goût, dont l'autorité a bien de la peine à surmonter les engouements les plus déraisonnables.

C'est ce qui arrive à la guipure antique qu'on a surnommée Cluny. Dans l'espace de quelques années, elle s'est vue successivement et plusieurs fois accueillie et rejetée par la mode, jusqu'à ce qu'enfin elle soit devenue une de ces utilités permanentes qui bravent toutes les inconstances, par les services qu'elles rendent et les avantages qu'on trouve à les avoir sous la main.

Nulle autre dentelle ne peut être comparée pour ses qualités décoratives à la guipure de style gothique. C'est une vérité dont il est facile de se convaincre. Toutes les fois qu'on en fera l'expérience, l'on s'apercevra qu'elle n'a rien à redouter du voisinage des plus riches dentelles, pourvu que les modèles soient bien du genre de celles que l'on a voulu désigner par le mot Cluny; car la plupart des produits qui, dans le commerce, en portent le nom, n'en sont que la caricature.

Le style gothique, par la délicatesse, la légèreté de la forme, la variété, la douceur et l'élégance des effets qui peuvent se multiplier par le croisement ingénieux des lignes, est celui qui convient le mieux à un tissu délicat tel que la dentelle; et cela est si vrai que celles qu'on estime le plus lui font des emprunts dans les jours qu'on y pratique, sans lesquels leur aspect serait sec et monotone.

Le dessin *Renaissance*, appliqué à la dentelle, ne montre sa supériorité que dans les grandes pièces. Quand il s'agit d'une robe, d'un haut volant, ou d'un châle, le dessin a besoin d'effets plus larges, il lui faut alors l'ampleur que n'a pas le *gothique*; mais pour les petites dentelles qui servent à garnir les lingerie, même les robes, rien ne peut lui être comparé. On obtient aussi des effets très-séduisants avec des entoilages en guipure antique quand il s'agit de confectionner des pièces de moyenne grandeur. (Pl. XX.)

GUIPURES ET DENTELLES DE LAINE. — Au commencement de l'année 1848, les affaires étaient languissantes; des tripotages de Bourse suivis, comme toujours, de désastres financiers et une série de mauvaises récoltes, avaient amené cette situation qui menaçait de se prolonger. La Révolution, éclatant tout à coup au milieu de cette crise économique, ne pouvait que l'aggraver. L'Angleterre n'était guère plus heureuse, au lendemain d'une débâcle financière plus terrible encore que la nôtre, le commerce y était

paralysé<sup>1</sup>. Partout en Europe, pour les mêmes causes qui l'avaient provoqué en France et en Angleterre, le malaise était grand, là surtout où l'esprit politique s'était animé au souffle révolutionnaire venu de France, comme en Allemagne et en Italie.

Dans cette situation, l'industrie dentellière ne trouvait plus de consommateurs, ni au dedans ni au dehors; elle était comme morte. L'Amérique était dans une meilleure situation que la plupart des pays de l'Europe, parce qu'elle profitait de nos misères et de nos embarras, qu'elle augmentait encore en soutirant le numéraire qui ne s'était pas dérobé à la circulation, en échange de ses blés et de ses farines, que la disette nous contraignait à lui demander. Nombre d'industries se soutenaient cependant par l'exportation qu'on y faisait de leurs produits, mais, à ce moment, nos dentelles n'y étaient pas recherchées.

C'est de cette époque que date l'anéantissement des fabriques de dentelles de Lille et d'Arras, qui n'ont pas su se relever en se mettant au niveau d'une consommation nouvelle quand les affaires ont repris. Les fabricants du Puy, au contraire, plus industriels, après quelques mois d'inaction, surent attirer la consommation en créant pour le marché appauvri une dentelle extrêmement bon marché, la dentelle de laine. Il s'en fit des quantités prodigieuses pour tous les pays du monde. De longtemps on n'avait vu dans les fabriques de la Haute-Loire autant de personnes occupées à faire de la dentelle; les façons étaient payées un bon prix et tout le monde s'y mettait. Le travail, en étant tout élémentaire, s'apprenait en très-peu de jours.

La plus grande partie se faisait en noir, mais on en fabriqua aussi de toutes couleurs; le goût y étant, on fit jusqu'à des volants de robes, des pointes, des châles et des mantelets.

La mode de cette dentelle que, auparavant et depuis quelques années seulement, on fabriquait pour garnir les coiffes d'indienne des femmes les plus pauvres de la campagne de certaines contrées de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de la Lorraine et de l'Alsace, ne se maintint pas longtemps, malgré les efforts intelligents des fabricants qui donnèrent à leur produit toute l'amélioration dont il était susceptible, afin de lui conserver les faveurs du monde élégant.

Pour orner les robes de soie, cette dentelle n'avait guère sa raison d'être, mais pour les robes de petite toilette en laine ou en poil de chèvre, elle garnissait d'une façon agréable et assez coquette, surtout étant assortie de couleur avec l'étoffe; elle était en outre d'un prix extrêmement bas. Ces avantages auraient dû lui conserver une place dans la consommation, mais la mode après en avoir abusé pour les objets auxquels elle ne convenait pas, n'a pas maintenu son emploi à ceux auxquels elle s'adaptait parfaitement.

La pointe et le châle en dentelle de laine ne survécurent que quelque temps à

1. Au mois d'octobre 1847, la Banque d'Angleterre éleva le taux de son escompte à 8 pour 0/0, les consolidés tombèrent à 77. Les actions des chemins de fer, qui au taux de leur émission avaient coûté plus de 8 milliards de francs, avaient perdu plus de 50 pour 0/0 de leur valeur.

l'abandon de cet article, quoique ces grandes pièces fussent, dans certains cas, d'une utilité incomparable pour compléter les toilettes les plus élégantes.

Le châle en dentelle de soie, dite de Chantilly, ne convient qu'aux toilettes d'été, il est en outre insuffisant à certaines époques de l'année, en automne et au printemps, et même au moment des grandes chaleurs, le soir, quand le soleil est rentré, pour garantir les épaules et les bras des fraîcheurs de l'air. En dentelle de laine au contraire, il était un objet précieux pour ces moments et pouvait remplacer, avec autant de richesse que d'élégance, le cachemire de l'Inde pendant les saisons où il est hors d'usage ; il n'en a pas moins été abandonné sans qu'on ait trouvé à le remplacer.

Les fabricants d'imitation dont le rôle est de se tenir à l'affût des nouveautés qui paraissent et de les copier dès que la mode les a adoptées, n'avaient pas manqué de s'adonner à la fabrication de la dentelle de laine mécanique, mais leurs produits avaient suivi la mauvaise fortune des dentelles de laine véritables et ils avaient dû aussi, dans leur industrie, renoncer à exploiter la confection des grandes pièces aussi bien que des petites.

Depuis, on y est revenu sous un autre nom sans qu'on ait fait subir au produit aucune transformation dans le genre, ni aucun changement dans les matières qu'on y employait.

Il a suffi d'un nouveau baptême pour la remettre en vogue. La dentelle en poil de chèvre, qu'on avait appelée dentelle de laine, a pris le nom de *Lama*, et elle a été acceptée sous ce nom sans qu'on se soit aperçu qu'il s'agissait d'une vieille nouveauté qu'on venait de rejeter. On n'a jamais filé le poil de l'animal appelé lama, mais qu'importe ! Le mot, ou plutôt le baptême a été heureux, il n'en fallait pas davantage pour que cette imitation, qui du reste n'est pas sans mérite, reconquit les faveurs de la mode ; tandis qu'on n'eût peut-être pas fait revivre la véritable dentelle de laine, quand bien même on lui eût administré tous les sacrements, ce dont elle ne devrait nullement avoir besoin pour consacrer sa valeur aux yeux des gens de goût. C'est ainsi que la mode, cette divinité bizarre, abuse de la naïveté humaine.

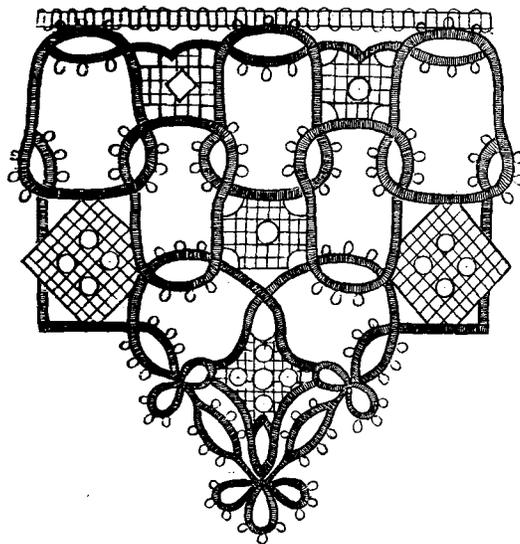
Il se fait depuis quelques années un commerce important de grandes pièces, châles robes, rondes et autres confections, de ces dentelles mécaniques en poil de chèvre appelées lama ; on les rencontre aussi bien sur les épaules des dames qui vont à pied que sur celles des favorisées de la fortune qui vont en équipage, ce qui n'est pas une preuve de la délicatesse de goût des dames de ce temps-ci.

Les imitations sont les dentelles du pauvre, leur utilité au point de vue du travail qu'elles fournissent à l'ouvrier est leur plus grand mérite. Elles permettent aux personnes jouissant d'une fortune très-modeste, que leur position rapproche du monde élégant, de suivre certaines exigences de la mode ; mais le bon goût les réprouve en dehors des nécessités de la situation qui les impose. L'usage, surtout l'usage immodéré, doit en être laissé à cette classe de femmes équivoques dont les toilettes tapageuses sont d'ordinaire aussi éloignées de la véritable élégance que leurs manières le sont du bon ton.

Les imitations ne remplacent pas plus les véritables dentelles, que le châle mécanique français ne remplace le cachemire de l'Inde. Ce qu'il faut admirer le plus

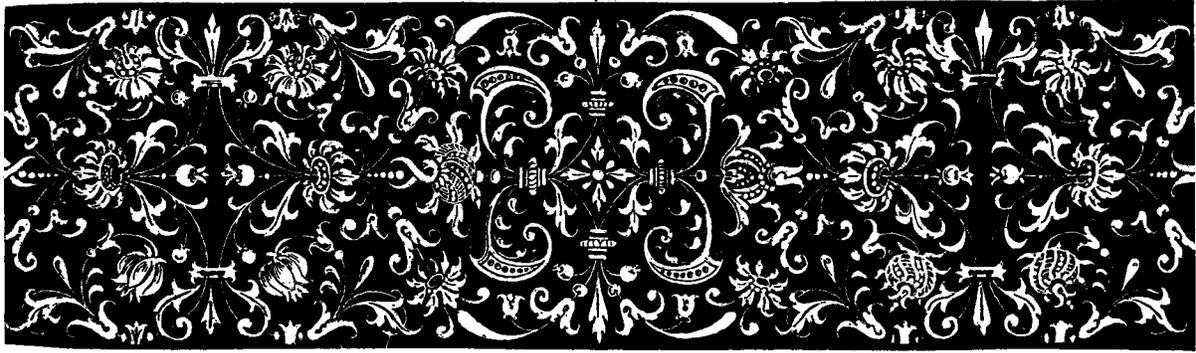
en elles, ce sont les difficultés qu'il a fallu vaincre pour arriver par un travail mécanique à une certaine ressemblance des ouvrages manuels les plus délicats et les plus compliqués.

Les ouvrières de la fabrique du Puy gagnent en ce moment de deux à trois francs par jour à faire de la dentelle de laine, qui est redevenue à la mode; il s'agit cette fois de guipures de laine façon Cluny; les demandes en sont si nombreuses et si importantes que cette fabrication occupe plus de cent mille ouvrières.



# TROISIÈME PARTIE

LES DENTELLES A L'AIGUILLE



## TROISIÈME PARTIE

### LES DENTELLES À L'AIGUILLE

---

#### CHAPITRE I

##### POINT COUPÉ ET POINT DE VENISE



USQU'ICI on n'a pu se mettre d'accord pour reconnaître que le culte de la nature, de ses forces actives et passives, fut la première religion sur la terre, mais ce n'en est pas moins une vérité apparente. Dans son ignorance des lois qui régissent l'univers, l'homme de ce que les éléments avaient une action sur lui qu'il ne pouvait empêcher, conclut, de sa part, une idée de faiblesse, et de leur part une idée de puissance, de domination, et cette puissance il l'attribua à une volonté<sup>1</sup>. Telle dut être l'origine de sa première croyance à un être supérieur et tout-puissant. Comme il retrouvait partout l'action de cette volonté invisible, il l'adora sous toutes ses formes. Le soleil, la lune, la terre et les éléments furent autant de divinités devant lesquelles il s'humilia.

La théogonie des Grecs n'a pas d'autre origine que ce polythéisme antique et primitif. Elle nous apprend que les dieux s'étaient partagé l'univers, les différents arts,

1. Dupuy, *Origine des Cultes*.

les différents travaux. Les hommes leur supposèrent toutes leurs passions ; et les poètes les ayant fait intervenir dans les intrigues de leurs héros, les ayant mêlés à leurs actes les plus glorieux comme les plus insignifiants, de là une quantité innombrable de fictions allégoriques, pleines d'intérêt pour l'histoire d'un passé lointain et peu connu.

Lorsque le voyageur attardé est surpris par une nuit obscure et que d'épais nuages lui cachent le ciel et les étoiles, il n'aperçoit plus d'horizon ; alors, sans autre guide que le hasard, il marche aveuglément et s'égaré au premier détour ; mais qu'un éclair vienne à sillonner les nues, sous leur voûte épaisse et sombre tout s'illumine instantanément et s'assombrit aussitôt. Cet éclat lumineux subit et fugitif a suffi cependant pour le remettre en son chemin. De même notre horizon est borné par une nuit sombre et d'épais nuages quand nous remontons vers les temps héroïques ; de même aussi, les fictions allégoriques des anciens sont pour nous les éclairs fortunés dont les lueurs nous font entrevoir la physionomie de ces âges éloignés, à travers l'obscurité qui les voile.

Parmi ces fables quelques-unes contiennent des détails précieux, qui marquent l'état déjà bien avancé de certaines industries. C'est à Pamphila, fille d'Apollon, que la mythologie attribue l'invention de la broderie en soie, et la légende mythique d'Arachné atteste que l'art de tisser et de broder avait atteint une haute perfection dès les temps les plus reculés.

« Arachné, fille d'Idmon, de la ville de Hypœpa en Lydie, fière de son habileté dans l'art de broder, » dit cette légende, « osa défier Minerve elle-même. Elle avait représenté sur la toile les amours des dieux ; Minerve à la vue de l'ouvrage eut tant de dépit, qu'elle le déchira. Là-dessus Arachné se pendit de désespoir. Minerve lui rendit la vie, mais en même temps elle la changea en araignée<sup>1</sup>. »

Cette fable ingénieuse, exemple de la fragilité des œuvres humaines, en nous montrant l'orgueil et la vanité cruellement punies, nous fournit un renseignement d'une haute portée. Il ressort en effet de cette légende que l'art de la broderie est antérieur à la civilisation grecque ; qu'il a été emprunté aux Lydiens, lesquels le tenaient assurément des Phrygiens leurs voisins, qui, chez les Grecs et les Romains, passaient pour être les inventeurs des ouvrages délicats de broderie et de passementerie.

Il est à présumer que les Phrygiens eux-mêmes, dans les arts qu'ils ont cultivés, n'ont fait que continuer les procédés de peuples plus anciens. Cette supposition est basée sur l'existence chez les habitants de l'Inde antéhistorique d'une civilisation supérieure ignorée jusqu'à ces derniers temps.

« Notre globe n'est partout qu'un ossuaire de civilisations ensevelies, » a dit Lamartine, au spectacle des monuments littéraires de l'Inde centrale antique. Il y a moins d'un siècle que nous a été révélée la littérature sanscrite, grâce à la persévérance de savants anglais dont les travaux ont exhumé aux yeux du monde étonné et émerveillé des œuvres philosophiques admirables, des poésies sublimes dont on n'avait pas soupçonné l'existence ; et cependant ces œuvres égales au moins, sinon supérieures, à celles des plus grands

1. Dictionnaire mythologique universel du docteur Jacobi, traduit par Th. Bernard. Paris, Firmin Didot frères, 1846.

génies qui depuis ont illustré le monde, appartiennent à des temps si reculés qu'on ne sait point leur fixer une date.

En présence de ces curieuses et intéressantes découvertes, il y a lieu de supposer que les peuples à demi barbares de la Lydie et de la Phrygie n'auront fait qu'imiter les Indiens et que, chez ceux-ci, l'art de broder qu'ils pratiquent encore aujourd'hui avec tant de supériorité doit remonter bien loin vers les temps antéhistoriques. C'est même un grand sujet d'étonnement qu'après tant de siècles passés sur une civilisation ensevelie, l'art du dessin industriel, le sentiment de la couleur, se soient conservés chez eux dans toute leur pureté et leur délicatesse à travers une longue période de barbarie; tandis que nous, qui avons leurs exemples sous les yeux, leur sommes encore si inférieurs sous bien des rapports.

Depuis l'époque brillante de la Renaissance, après le grand siècle de Louis XIV, le goût public s'est égaré et l'art du dessin appliqué aux tissus a marché en sens inverse du progrès des sciences et des arts mécaniques. Nous voilà revenus à cette naïveté primitive qui s'attache à l'infiniment petit, au fini du détail. Une plate imitation de la nature végétale, son intervention exagérée dans l'industrie, tel est aussi le réalisme enfantin qui caractérise notre époque.

Après être parvenus aux limites de la perfection, les Indiens paraissent s'être endormis dans une immobilité complète, mais ce n'est point à nous, qui n'avons pas su rester dans la bonne voie lorsque nous y étions, à leur en faire un reproche. Quand bien même cette immobilité ne nous aurait valu que la conservation de la belle et incomparable industrie des cachemires, il faudrait s'en applaudir. S'ils avaient, en pratiquant l'art de la broderie, découvert la dentelle à l'aiguille qui en découle, est-il probable qu'ils eussent abandonné le mieux pour la plate exécution des produits de notre temps?

Les différents points mis en pratique dans la confection des broderies, dont l'invention est trop ancienne pour qu'on puisse en pénétrer l'origine, ont fourni la plupart des éléments nécessaires à la création de la dentelle à l'aiguille; mais cette création ne s'est pas accomplie tout d'un coup ni sans tâtonnements; on peut même dire que l'enfantement a été long.

Avant d'en venir à la dentelle à l'aiguille qu'on désigne sous le nom de *Point*, laquelle fut d'abord une sorte de broderie à jour d'un genre tout spécial ayant son originalité à part, on fit du *Lacis* (voir pages 12 et 13).

Le lacis est une sorte de filet fin qu'on obtient en tirant d'un tissu léger quelconque, dans le sens de la largeur et de la longueur, un certain nombre de fils de façon à produire un réseau carré que l'on rend solide et fixe par un point noué à l'aiguille à l'endroit où se croisent, à chaque réseau, les fils restants.

Le lacis brodé est celui sur lequel on a figuré un dessin au moyen de fils passés suivant le modèle qu'on a voulu reproduire.

Cet ouvrage, qui est assez long et coûteux à exécuter, est d'un aspect peu séduisant; son invention ne paraît pas remonter au delà de 1520; on ne le rencontre jamais sur les portraits antérieurs à cette date, et le plus ancien recueil de dessins gravés pour la

broderie où il y ait des modèles de lacis, est celui de P. Quinty, publié à Cologne en 1527<sup>1</sup>.

Depuis plus de deux siècles on n'en fait plus en France; on a déjà lu au chapitre I<sup>er</sup>, qu'à l'Exposition universelle de 1867 il y avait quelques échantillons de lacis brodés très-fins dans les vitrines des exposants du Chili, où les dames, à ce qu'il paraît, y occupent encore leurs loisirs.

Le lacis ne doit pas être confondu avec le filet, qui est aussi un réseau de forme carrée mais presque aussi ancien que le monde. De tout temps il a servi pour la pêche et la chasse des animaux; au xvi<sup>e</sup> siècle, on en a fait des fichus et des collerettes aux dames<sup>2</sup>.

On remarque au Musée du Louvre deux portraits de femmes par Clouet dit Janet, que ce peintre a représentées avec un corps de fichu en filet d'une maille à réseau varié d'un fort joli effet; ce corps de fichu est surmonté d'un petit collet bordé d'une toute petite dentelle de *Point coupé*. Plus tard, dans le courant du xvii<sup>e</sup> siècle, on se mit à broder le filet et il servit alors à la décoration des intérieurs, sous forme de rideaux, ou de housses sur les meubles.

Du lacis au point coupé tel qu'on le fit d'abord, il n'y avait qu'un pas à faire : on ne connaissait pas d'autre procédé pour la broderie à jour que celui qui consistait à faire des vides réguliers dans le tissu, en tirant des fils de la chaîne et de la trame comme pour le lacis; par ce moyen on obtenait un réseau à mailles aussi grandes qu'on le désirait, dont les différents carrés formaient les divisions de l'ouvrage et lui servaient d'armature et de points d'appui pour l'exécution des points à l'aiguille à l'aide desquels on figurait le dessin. Toutes les lignes de cette armature ayant été préalablement cordonnées par un point de feston ou un point passé en natte, suivant l'épaisseur nécessaire à l'effet qu'on cherchait, on complétait le bâti, quand cela était nécessaire, par des fils jetés en diagonale qu'on utilisait dans les motifs circulaires ou étoilés, ou qui servaient de fils de chaîne dans les points mats nattés. (Pl. XXI, Fig. 1 et 2.)

La mise en état de ce bâti était une opération longue; en outre, ce système ne laissait pas un champ assez vaste à la fantaisie pour le dessin, qu'il renfermait dans des limites étroites, et il était insuffisant, puisqu'il ne permettait pas de faire des bordures dentelées. On comprit bientôt qu'il était plus simple de faire le bâti, ou l'armature nécessaire à l'exécution de l'ouvrage, en jetant des fils suivant les combinaisons du dessin, au lieu de perdre son temps à tirer d'un tissu tous ceux inutiles.

C'est à partir de ce moment que commence véritablement l'invention de la dentelle à l'aiguille; auparavant, sans être une broderie proprement dite, elle lui faisait de nombreux emprunts, tandis que maintenant elle devient un ouvrage complètement nouveau dont les

1. Le recueil de Taglienti de Venise, et celui de Pelegrini de Florence, imprimés en 1530, le premier à Venise, le second à Paris, n'ont pas de modèles de lacis. On en trouve dans celui de Vosterman, mais ce recueil est sans date. Vosterman aurait gravé, dit-on, de 1514 à 1540.

2. Dans le dictionnaire de Jean Nicot, édition de 1684, le mot reseul (réseau) est ainsi défini : « Vient de Reticulum et signifie cette tisseure de fil faicts à mailles, dont les filets, rets, poches, bourses, et tirasses à prendre poissons, connils, cailles et autres oyseaulx sont faicts. Les femmes en font de fil délié dont elles font des collets, et aultres leurs équipages, qu'elles nomment pour ce collet de reseuls. »

nervures ainsi que le tissu, qu'il soit mat ou en grille, se travaillent et s'édifient entièrement avec le secours de l'aiguille. (Pl. XXII et XXIII.)

Une fois le procédé connu, toutes les combinaisons deviennent possibles et le dessinateur peut laisser le champ libre à son imagination. Les avantages de ce dernier système ressortent victorieusement de l'inspection des planches XXIII et XXIV<sup>1</sup>. Les spécimens qui les recouvrent suffisent à donner une idée de la patiente ingéniosité des maîtres qui composèrent les dessins de dentelles au xvi<sup>e</sup> siècle.

Ce sont les Italiens qui les premiers ont fait commerce des dentelles à l'aiguille; l'invention de ce précieux tissu leur est due et ne leur est pas contestée. Le succès fut immense, universel et malgré que dans beaucoup de familles aisées des différents pays de l'Europe, depuis la simple bourgeoise jusqu'à la plus grande dame, on s'occupât à cet ouvrage délicat, ils en exportèrent des quantités considérables, surtout en France, pendant la fin du xvi<sup>e</sup> siècle jusque vers le milieu du xvii<sup>e</sup>. A ce moment l'industrie en France, qui avait pu se développer sous la protection des lois prohibitives, fournissait à la consommation du pays et exportait une partie de ses produits.

Jusqu'alors, en Italie comme ailleurs, on n'avait fait que produire d'après les modèles de point coupé des maîtres du xvi<sup>e</sup> siècle; le besoin d'innover, excité sans doute chez les Italiens par le désir, la nécessité de rouvrir les débouchés que leur avait fermés partout le développement progressif de l'industrie dentellière, leur suggéra la création, dans l'espèce, d'un genre nouveau, qui fit sensation et dont ils conservèrent le monopole pendant un certain nombre d'années. Cette nouveauté, qui a détrôné alors les autres dentelles à l'aiguille, est le point de Venise en relief. Son succès rendit aux fabriques italiennes leur ancienne prospérité. (Pl. XXV, Fig. 1.)

Si la perfection peut exister sur la terre en quelque chose, ce miracle a été réalisé par les inventeurs de ces deux dentelles, le point coupé et le point de Venise, qui l'un et l'autre paraissent avoir eu leur origine dans la ville qui a donné son nom à la dernière.

L'idée qui suggéra ces deux créations fut on ne peut plus heureuse, mais ce fut le point coupé qui remplit le plus complètement le but qu'on s'était proposé; c'est qu'en effet, il serait impossible d'imaginer, pour border et enrichir des lingeïries, quelque chose de plus gracieux, de plus coquet, de plus délicieusement séduisant par l'ensemble, la délicatesse et la recherche des détails ingénieux que comporte le style gothique appliqué à la dentelle. (Pl. XXIV.)

Le point de Venise a peut-être plus de richesse apparente, ses reliefs sont d'un effet splendide; le style en est plus large, plus noble, mais il a moins de délicatesse, son élégance a trop d'épaisseur, trop de poids pour les lingeïries fines. (Pl. XXV, Fig. 1.)

Vers le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, il n'y avait peut-être pas, comme on l'a fait remarquer, une famille où il ne se fit quelque peu de point coupé; mais l'usage en était si répandu, la consommation si grande, qu'il s'en était établi des fabriques

1. La Planche XXIV représente un point coupé à l'aiguille, moderne, fabriqué au Puy par les religieuses du couvent de Sainte-Marie, d'après un modèle du xvi<sup>e</sup> siècle.

dans un grand nombre de contrées de l'Europe. Les plus renommées et les plus importantes étaient, en France, celles d'Alençon et de Sedan, et en Italie, d'où l'on exportait considérablement, celles de Venise, de Raguse et de Gênes. Outre que cette dentelle servait à garnir les plus belles lingeeries, elle était recherchée pour l'ornement des habits, où on l'y employait à profusion, quoiqu'elle fût d'un prix fort élevé.

Le luxe de la dentelle était alors si exagéré, que plusieurs des ordonnances qui avaient pour but d'en défendre l'entrée et d'en régler l'usage prétextaient de la rareté du numéraire, par suite des envois faits à l'étranger pour l'acquisition de toutes sortes de *Points* et de la ruine qui s'ensuivait dans les familles à cause de l'usage immodéré de ces dentelles, qu'on y disait n'être pas en rapport avec les ressources de chacun.

Ce n'était pas seulement dans le monde qu'on s'occupait à l'envi aux ouvrages de point coupé, dans la plupart des couvents on s'y adonnait avec non moins d'ardeur. C'est de là que sont sorties les plus fines dentelles à l'aiguille, qui, il y a un siècle à peine, faisaient partie du riche mobilier des chapelles particulières et des églises paroissiales. Jadis la religion exerçait sur les âmes un empire absolu ; quand il s'agissait de donner au culte de la magnificence et de l'éclat, on était prêt au dévouement, au sacrifice. Orner la maison de Dieu, était faire l'œuvre la plus agréable et aussi la plus digne et la plus méritoire. Ces sentiments dominaient dans toutes les classes de la société, ils faisaient affluer dans les fabriques des églises toutes sortes de richesses ; mais, comme on le pense bien, ils existaient à un degré bien plus élevé dans les couvents, où l'on se passionnait pour la gloire de la religion ; l'ardeur des âmes pieuses qui y passaient leur existence était soutenue par le désir d'être agréable à Dieu. Aussi y accomplissait-on des miracles de patience, des merveilles qui avaient quelquefois demandé le travail d'une vie entière et qu'il eût été bien difficile d'obtenir à prix d'argent.

Que sont devenues, hélas ! ces pieuses reliques, auxquelles la solidité du travail, malgré son exquise délicatesse, promettait une existence plusieurs fois séculaire ? La mode a changé et l'on n'a plus fait attention, dans les églises, à ces précieuses curiosités. Sans respect pour la volonté des donateurs, qui les avaient offertes pour l'ornement du sanctuaire, on les a livrées à vil prix à des brocanteurs, et maintenant elles achèvent leur existence dans les boudoirs de petites-maîtresses, de femmes galantes, peut-être, ou elles assistent aux cérémonies d'un culte bien différent de celui auquel les avait consacrées la piété des fidèles. Ce n'est certes pas à cause d'un retour de la mode ou du bon goût qu'on les voit s'étaler ainsi dans ces sanctuaires mondains. Il règne aujourd'hui la passion, la fureur du bibelot, qu'il s'agisse d'objets d'art, de meubles ou de tissus : bronzes, marbres, faïences, vieux bahuts, vieilles étoffes, on se préoccupe moins de leur valeur artistique que de leur âge.

## CHAPITRE II

### POINT DE VENISE ET POINT DE FRANCE.

Au v<sup>e</sup> siècle, à l'époque où Attila, roi des Huns, conduisant ses hordes barbares, vint ravager l'Italie, les habitants du pays au nord de l'Adriatique se réfugièrent dans les îles nombreuses qui bordent cette mer et ne sont séparées entre elles que par les étroits canaux qu'on a appelés les Lagunes. Après la retraite des Huns, un certain nombre des réfugiés s'y établit; plus tard, au vi<sup>e</sup> siècle, lors de l'invasion des Lombards, leur nombre s'accrut encore; puis, au vii<sup>e</sup> siècle, ces insulaires qui, jusqu'alors, avaient vécu en communautés séparées, se réunirent en une seule. Telle fut l'origine de la ville et de la république de Venise, si florissante et si respectée jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle. Sous l'impulsion d'un gouvernement essentiellement démocratique et fortement constitué, elle vit sa puissance s'accroître rapidement et fut, à un moment, l'État le plus riche et le plus considéré de l'Europe. Favorisée par sa situation, elle devint avec Gênes le centre du commerce du Levant et des Indes. Dans les beaux-arts, elle a contribué pour une grande part à la gloire immortelle que s'y est acquise l'Italie au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance; et, par ses manufactures, elle a été alors la première parmi toutes les nations de l'Europe.

C'est de Venise que nous viennent les modes, les modèles de tous les objets de luxe, les plus riches étoffes de soie façonnées; c'est là qu'il nous faut aller embaucher des ouvriers habiles, quand il s'agit pour nous de dresser des manufactures en France.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, malgré qu'elle soit arrivée à son époque de décadence, par suite de dissensions intérieures qui aboutirent au plus dur despotisme, exercé par une oligarchie héréditaire, nous la voyons encore conserver dans les beaux-arts sa position élevée. Dans l'industrie, son génie créateur, non encore émoussé, trouve et met en pratique l'art de faire la dentelle. Plusieurs de ses dessinateurs et de ses praticiens viennent chercher fortune en France, et cette belle industrie s'y implante et s'y popularise. Au xvii<sup>e</sup> siècle, c'est encore chez elle que prend naissance cette dentelle incomparable, connue sous le nom de *Point de Venise*. (Pl. XXV. Fig. 1 et 2.)

Le caractère de cette dentelle consiste dans des reliefs figurant des ornements pleins

ou à jour, modelés avec art et disposés en pétales superposés de fleurs fantastiques d'un jet très-large, dont les épanouissements, se dégageant de riches rinceaux d'un travail merveilleux, sont reliés par des brides et des points à jour très-déliçats.

Rien n'égale la somptueuse et suave élégance de ces hauts reliefs édifiés par l'aiguille; sculpter patiemment l'ivoire pour en rechercher les effets et en donner la copie serait un effort inutile. La main du plus habile artiste n'en reproduirait que la froide imitation; il manquerait à la blancheur et à l'éclat de l'ivoire ce souple, ce moelleux qui font du point de Venise une sculpture pour ainsi dire vivante et animée. Il manquerait en outre ce nuancé doux et velouté inimitable, qui est une des séductions les plus attrayantes des dentelles à l'aiguille, des anciennes surtout et du point de Venise en particulier.

Les points jusqu'alors inconnus que nécessite la confection de cette nouvelle dentelle font que les inventeurs en conservent le monopole pendant un certain nombre d'années, et l'industrie dentellière à Venise retrouve l'activité qu'elle avait perdue. Mais bientôt l'intelligente initiative du grand Colbert en enrichira notre pays, et cette belle création aura été, chez les Vénitiens, la dernière d'une prospérité qui s'affaiblit et va s'éteignant.

A partir de ce moment, le sceptre de la mode leur échappe; c'en est fait de cet engouement universel pour les parures et les étoffes venues d'Italie; le courant a changé de direction, et la France qui, jusqu'alors, comme les autres nations de l'Europe, a été tributaire de ce pays, après lui avoir emprunté ses meilleures idées, ses ouvriers, ses artistes, la France devient le centre de tout ce qui relève du goût, aussi bien pour les choses frivoles que pour les choses sérieuses. On ne s'habille plus qu'à la française et l'on tire de France tout ce qui tient à la parure. L'or des nations multiplie et enrichit nos ateliers et nos manufactures<sup>1</sup>. Nos artistes, nos hommes de lettres ne s'inspirant plus de l'étranger, nous avons un art français, une littérature française recherchés dans toute l'Europe. La langue française devient la langue des cours et de la diplomatie; tout concourt ainsi à étendre et à augmenter notre influence dans le monde.

Dès 1660, l'industrie des dentelles, aussi bien à l'aiguille qu'aux fuseaux, était prospère et très-développée en France. Toutefois, pour ce qui était des dentelles aux fuseaux, à l'exception de la valenciennes, on n'y en produisait pas d'aussi fines que dans les Pays-Bas, tandis que l'habileté de nos ouvrières en points à l'aiguille pouvait défier la concurrence étrangère; mais la création du nouveau point de Venise en relief nous mit dans un état d'infériorité relative, dont on ne pouvait s'affranchir qu'en enseignant à nos ouvrières l'art de le faire.

Colbert avait à cœur d'élever les produits de nos manufactures à un degré de perfection qui les fit rechercher même de nos voisins. Pour y parvenir, par son ordre, on embaucha dans les Pays-Bas et à Venise un grand nombre d'ouvrières des plus habiles

1. Sous le ministère de Colbert, ce que les Anglais appelaient les colifichets, les folies, les frivolités des modes françaises leur coûtait huit à neuf cent mille livres sterling (de 20 à 22 millions et demi de francs, soit de 120 à 136 millions de notre monnaie actuelle).

qu'il distribua dans les manufactures déjà existantes et dans les villes où il en établit de nouvelles. De 1665 à 1707, un grand nombre d'ordonnances et d'arrêts sont rendus en faveur de ces manufactures et leur accordent des immunités et des privilèges considérables.

Une déclaration du mois d'août 1665 porte qu'il sera établi « dans les villes du Quesnoy, Arras, Reims, Sedan, Château-Thierry, Loudun, Alençon, Aurillac et autres du royaume, des manufactures de toutes sortes d'ouvrages de fil tant à l'aiguille qu'au coussin en la manière des points qui se font à Venise, Gênes, Raguse et autres pays étrangers qui seront appelés points de France<sup>1</sup> »; et un arrêt du 21 octobre 1665, confirmatif des dits établissements défend de les troubler en leur travail pendant tout le temps de leur privilège qui, suivant un autre arrêt du 16 février 1675, où il en est question, devait être de neuf années. Par cet arrêt de 1675, le roi entend « continuer les immunités qu'il a accordés aux points de France et les exempter de tous droits d'entrée et de sortie<sup>2</sup>. Et ce, contrairement aux prétentions des fermiers généraux, qui soutenaient que les privilèges accordés aux points de France en 1665 étaient périmés. »

Rien n'est négligé pour maintenir l'industrie dans une bonne voie et la faire prospérer. Les dentelles étrangères sont prohibées et il est interdit de faire concurrence aux entrepreneurs des manufactures royales.

Ces mesures qui choquent nos idées économiques actuelles étaient pourtant nécessaires pour la circonstance, sous peine de voir tomber des manufactures qu'on n'avait pu établir qu'à grands frais. En très-peu de temps elles produisirent d'excellents résultats, comme l'atteste l'extrait suivant d'une ordonnance du 15 octobre 1666, confirmant la prohibition des dentelles étrangères malgré les progrès accomplis dans les manufactures.

« Et bien que, dit cette ordonnance, ceux qui sont employés par nos ordres pour l'établissement de la dite manufacture, ayant fait rechercher dans Venise et autres villes étrangères les ouvrières qui excellent le plus dans ces sortes d'ouvrages de fil, qu'ils en aient fait venir grand nombre qui ont été distribuées dans celles du Quesnoy, Arras, Reims, Sedan, et autres villes etc... Et qu'au moyen de l'application que l'on y a apportée, il se fasse présentement en France des ouvrages de fil si exquis qu'ils égalent, même surpassent, en beauté les étrangers, etc., etc. »

Le 15 février 1667, un nouvel arrêt du conseil d'État est rendu « sur les représentations faites au roi en son conseil par Jean Plumers, Paul et Catherine de Marcq, entrepreneurs de la manufacture royale de toutes sortes de points de fil. » Cet arrêt confirme les déclarations et les arrêts rendus en conséquence qui défendent « de fabriquer, vendre ni user de toutes sortes de points de fils faits à l'aiguille, vieux ou nouveaux, autres que ceux faits dans les manufactures royales » et interdit en outre « à toutes sortes

1. Voir pour toutes ces ordonnances, arrêts et déclarations la très-curieuse collection Rondonneau aux Archives. La déclaration du mois d'août 1665 manque, mais elle se trouve visée dans celles des 12 octobre 1666 et 15 février 1667.

2. On sait que la France avait alors des douanes intérieures et que les marchandises ne pouvaient circuler d'une province à une autre sans avoir à acquitter des droits d'entrée et de sortie.

d'ouvrières de faire aucun ouvrage de point que ceux qui leur seront donnés par les dits entrepreneurs. »

Par cette dernière interdiction, on voulait empêcher la confection d'ouvrages mal conditionnés.

Dans une requête adressée au roi en son conseil, les entrepreneurs de la manufacture des points de France exposent que « des particuliers débauchent leurs ouvrières et les font travailler en cachette, à Paris et ailleurs, à toutes sortes d'ouvrages de fil qui ont de la ressemblance avec ceux de la manufacture royale, par le moyen de cordonnets et de broderies qu'on y a appliqués, et que cela empêche le progrès de la manufacture. »

Sur cette requête un arrêt du conseil d'État, du 19 août 1669, « défend de faire aucun ouvrage de points de fil si ce n'est pour les entrepreneurs, et sur les instructions et dessins donnés par eux, ni même d'appliquer ou faire appliquer sur quelques sortes d'ouvrages de fil, de quelques qualités qu'elles puissent être, aucune broderie à l'aiguille, avec cordonnet ou semblables à celles que les dits entrepreneurs font faire aux ouvrages de la dite fabrique. »

Le véritable point de Venise se faisait entièrement à l'aiguille; les rinceaux, les pétales des fleurs qu'ils portent, les fleurettes qui les accompagnent, ainsi que tous les enjolivements qui complètent l'ouvrage, reliefs, jours, brides, picots de tout genre, tout cela était le produit d'un travail très-minutieux, demandant pour son exécution un temps infini et représentant une valeur qui rendait cette dentelle inabordable aux fortunes moyennes; aussi s'essayait-on à des contrefaçons se rapprochant plus ou moins du vrai point de Venise.

La planche XXVI représente des imitations ou plutôt des contrefaçons de ce point. Le tissu des rinceaux et des fleurs de la figure 1 — dans la partie ornée de reliefs, — ainsi que les brides et les petites campanes du bord, sont entièrement à l'aiguille, tandis que les reliefs sont produits par une ganse qu'on y a appliquée et fixée après avoir fait l'ouvrage.

La partie de cette même figure 1 qui n'est pas ornée de reliefs laisse voir une supercherie que la ganse contribuait à déguiser, et permet de se rendre compte facilement de la façon dont est fait l'ouvrage. Le rinceau principal qui suit tout le long du dessin est tout simplement une petite bande de toile ou galon de fil, auquel on a soudé toutes les autres parties de l'ouvrage, qui sont travaillées entièrement à l'aiguille.

Il en est de même de la figure 2 : le rinceau principal est un simple galon de fil, tandis que le tissu des petits rinceaux qui se détachent du principal, ainsi que celui des fleurs, est entièrement travaillé à l'aiguille. Une ganse cousue après coup, accentue le dessin et lui donne du relief.

En remplaçant ainsi par de la ganse et du ruban de fil une partie du travail à l'aiguille, on avait une dentelle qui n'était certes pas comparable au vrai point de Venise, mais la différence de prix était si grande, que cela devait nuire à l'écoulement des produits des manufactures royales, où l'on tenait à leur donner toute la perfection possible, et à ne pas les laisser dégénérer.

Le point de Venise, tel que nous l'avions reçu d'Italie (Pl. XXV. Fig. 1), était un produit industriel que l'on avait élevé à la hauteur d'un objet d'art — les quelques rares échantillons que l'on en trouve parfois dans le commerce de la curiosité, sont aujourd'hui justement appréciés et très-recherchés des amateurs; — mais sous le crayon de nos artistes le dessin, sans perdre de sa richesse et de son élégance, devint plus gracieux, plus coquet, plus doux de forme. (Pl. XXV. Fig. 2 et 3, et Pl. XXVII.) Moins outré de relief, plus aéré, ce point devenu français, quoique ayant conservé son originalité, gagna d'être plus approprié aux usages auxquels il était destiné, et sa réputation devint universelle en Europe où il obtenait partout les préférences.

Les ordonnances restrictives de la liberté du commerce et de l'industrie dont il a été parlé, en opposition avec les principes économiques les mieux raisonnés, donnaient néanmoins un excellent résultat, mais c'était à la condition de remplacer l'initiative individuelle par une direction unique, intelligente et bien entendue. En outre, les deniers de l'État, le concours des plus célèbres artistes et par-dessus tout la volonté persistante du roi contribuèrent, dans une grande proportion, à la prospérité des manufactures et à la vogue de leurs produits. N'étant gênées par aucune concurrence, soit du dehors, soit du dedans; ayant pour clientèle, d'abord, la cour de France la plus fastueuse et la plus élégante de ce temps, et, par suite, celle de toutes les autres cours de l'Europe, qui se modelaient sur elle, ces manufactures ne reculaient devant aucuns frais pour arriver à produire de ravissantes merveilles, qu'on ne leur marchandait pas. (Pl. XXVIII.)

Il serait difficile de reproduire, dans un ouvrage comme celui-ci, un fac-simile d'une suffisante étendue pour donner une idée assez large de la somptuosité et de la richesse de ces ouvrages dont on faisait de grandes pièces, telles que : robes, mantes, aubes et hautes garnitures de toutes sortes; mais on s'en rendra compte à l'aide des portraits historiques du temps, principalement de ceux qui sont dus à la palette vivante et gracieuse du portraitiste Hyacinthe Rigaud, surnommé le Van Dyck de la France. Nul n'a été plus que lui frappant de vérité et de ressemblance dans le fini des détails des draperies. On peut recommander entre autres à l'attention des amateurs, le portrait de Henry Oswald, cardinal d'Auvergne, et celui de Guillaume de Vintimille, archevêque de Paris. On ne connaît guère ces riches portraits que par les gravures de Drevet, deux chefs-d'œuvre, où tout a été détaillé avec tant d'art et de fini par ce célèbre graveur, qu'on y retrouve, malgré qu'ils ne soient que la réduction des originaux, la physionomie, le modelé de la dentelle et la traduction très-exacte du dessin. Il y a tellement de vérité que, si la photographie eût existé de son temps, on supposerait que les draperies et les dentelles ont dû être gravées d'après une épreuve photographique prise sur nature. En un mot, un fac-simile d'après un échantillon de point à l'aiguille de France du temps n'en donnerait pas une idée plus frappante.

Pendant toute la période du règne de Louis XIV le point de France à l'aiguille se maintint au niveau le plus élevé; ce qui contribuait à lui conserver cette situation, c'est qu'en outre des faveurs de la cour et des avantages accordés aux manufactures, il était l'ouvrage le plus recherché par la mode. Les grandes dames ne croyaient pas déroger en

s'y adonnant, et par cette occupation elles acquéraient une faculté d'appréciation qui leur faisait dédaigner les ouvrages de mauvais goût, et tout ce qui, par une supercherie quelconque, tendait à l'imitation du point entièrement à l'aiguille.

Dans le curieux recueil des costumes du siècle de Louis XIV, de Bonnard<sup>1</sup>, on remarque plusieurs gravures représentant des dames de qualités en train de faire du *point*.

L'une d'elles est une jeune demoiselle en élégant déshabillé orné de riches dentelles : son aiguille d'une main, elle tient une corbeille à ouvrage de l'autre. Au-dessous on lit le quatrain suivant :

Avec cette corbeille et ce grand équipage,  
L'aiguille en main, ne croit-on pas  
Que cet objet si plein d'appas  
Va faire quelque gros ouvrage?

Cette innocente épigramme, au bas d'une gravure de mode, témoigne qu'il était de bon ton dans le monde élégant de s'occuper à faire du *point*, mais qu'on n'y faisait pas grosse besogne. Il est certain que ce qui se confectionnait dans les salons ou les boudoirs aristocratiques ne fournissait pas un grand appoint à la consommation, qui, si on s'en rapporte à la collection Bonnard, avait pris un développement inouï.

Ici, c'est une grande dame, la princesse de Soubise, en habit de ville. La coiffure, en fine guipure de Valenciennes, s'élève étagée à la Maintenon; le corsage décolleté avec gorgerette et bordure d'Angleterre plissée, s'allonge en pointe, tandis que le manteau de brocart, orné de riches passementeries, laisse voir, par devant, une jupe en point de France à l'aiguille; les épaules sont couvertes d'un mantelet à la vieille, à double volant d'Angleterre.

Là, c'est l'intérieur d'un cabinet de toilette meublé avec une somptueuse élégance; sur la tablette d'un lavabo, que recouvre une nappe à volants en point à l'aiguille, s'entr'ouvrent coquettement, devant une glace de Venise, deux rideaux de guipure.

Ailleurs, une dame de qualité en toilette de bain, le peignoir tout en guipure ramagée de Valenciennes, décolleté et ouvert par devant jusqu'à la ceinture, est garni, vers le haut et jusqu'au bas de l'ouverture, de point de moyenne hauteur, tandis que les manches courtes et le bas du peignoir le sont en hauts volants également en point.

Autour de la baignoire, s'étale luxueusement un autre volant de point, servant de garniture à un fond de bain.

Il est bien vrai que le point tel qu'on le faisait alors était une dentelle inusable; mais quand on songe aux sommes fabuleuses que devait dépenser une dame tant soit peu élégante, avant d'avoir acquis l'indispensable pour paraître dans le monde, on se demande,

1. Cette collection, que l'on peut voir au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, a une valeur artistique fort remarquable; elle fait connaître les modes de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et est l'œuvre des graveurs N.-R. Bonnard Saint-Jean, N. Arnoult et Lepautre.

en présence du luxe effréné qui régnait alors, comment les fortunes pouvaient résister à tant de prodigalités.

Certes, l'exemple venu d'en haut était un entraînement auquel la coquetterie des femmes ne savait pas résister — les hommes eux-mêmes qui portaient alors de la dentelle n'y résistaient pas davantage —; mais il est permis d'affirmer que, s'il apparaissait dans l'un de nos salons de Paris réputé pour réunir les femmes les plus élégantes, une toilette en point de France à l'aiguille, du xvii<sup>e</sup> siècle, elle éblouirait par sa splendeur éclatante et ferait naître bien des envies, que beaucoup seraient heureuses de pouvoir satisfaire au prix des plus grands sacrifices.

Le luxe de la dentelle était poussé, à la cour de Louis XIV, jusqu'aux limites de la folie; il s'étendait jusqu'à la domesticité. Bonnard nous montre dans ses gravures la berceuse du duc d'Anjou, couverte des plus riches dentelles, ainsi que la nourrice, la teneuse et la promeneuse.

La nourrice et la berceuse du duc de Bourgogne, en robes très-décolletées, corsages à pointes garnies de dentelles, jupes en point. Le berceau et les ajustements du prince en sont inondés.

Rien ne coûtait au roi, quand il s'agissait de satisfaire ses goûts et d'étaler sa magnificence; ni la misère du peuple, ni le mauvais état de ses finances ne pouvaient contenir son immense égoïsme. On rapporte qu'à Marly — dans cette fastueuse résidence où il avait projeté d'abord de se construire une modeste retraite, une sorte d'*ermitage*, où il se promettait d'aller, loin du faste et des affaires, jouir, de temps à autre, des douceurs d'une vie simple et tranquille<sup>1</sup>, — un jour, suivant son habitude de faire des galanteries aux dames qui y avaient obtenu la faveur rare d'une invitation, toutes les invitées furent très-agréablement surprises de trouver dans leur appartement une toilette complète en point de France à l'aiguille<sup>2</sup>.

Le moment était mal choisi pour ces prodigalités qui achevaient de ruiner le trésor; il fallut bien y renoncer, quand on se vit réduit aux expédients les plus ruineux, pour satisfaire aux impérieuses nécessités de la guerre, et les manufactures en souffrirent; mais ce qui leur porta le coup le plus funeste, ce fut la révocation de l'édit de Nantes.

Après la mort de M<sup>lle</sup> de Fontanges, le roi donna dans le bigotisme et tomba sous l'entière domination de M<sup>me</sup> de Maintenon. Profitant de l'influence qu'elle avait acquise sur son esprit, elle sut faire naître chez son royal amant, à l'aide d'habiles comparses,

1. Ce rien, cet ermitage, comme le disait lui-même Louis XIV, avec ses accessoires, ses plans constamment modifiés, agrandis, finit par coûter à la France des milliards, dit Saint-Simon, qui exagère beaucoup. Le château de Marly, construit dans un des temps les plus malheureux de la monarchie, quand le peuple mourait de faim, accablé d'impôts pour la guerre, n'a pas trouvé grâce devant la Révolution: le peuple dans sa colère se rua sur cette immense folie du roi-soleil et l'anéantit.

2. Les séjours de Louis XIV à Marly ne se font remarquer que par des loteries continuelles d'étoffes précieuses, d'argenterie, de bijoux, que le roi avait la galanterie de donner aux dames. — Tome II des *Mystères des vieux châteaux de France*.

Lorsqu'il eut fait bâtir les pavillons de Marly, a écrit Voltaire dans ses *Anecdotes du siècle de Louis XIV*, toutes les dames trouvèrent dans leur appartement une toilette complète.

des scrupules religieux; de concert avec le père Lachaise, jésuite qu'elle avait eu la précaution de lui donner pour confesseur, elle insinua à Louis XIV, qui hésitait à violer les engagements pris par son aïeul Henri IV, de s'en rapporter à un *conseil de conscience particulier* lequel, naturellement, leva tous les scrupules et décida qu'il pouvait et devait révoquer l'édit de Nantes<sup>1</sup>.

Les persécutions de toute nature, les rapt d'enfants, les confiscations, l'envoi aux galères des citoyens les plus fermes dans leur croyance et par conséquent les plus respectables, les dragonnades avec toutes leurs violences et leurs atrocités, tout cela avait fini par opérer un grand nombre de conversions forcées, mais la soumission n'était qu'apparente. A peine l'édit est-il révoqué que tous les anciens partisans de la religion réformée n'ont d'autre préoccupation que celle de se procurer les moyens de passer à l'étranger, avec tout ce qu'il leur sera possible de réaliser de leurs biens.

Les peines les plus cruelles infligées à ceux qui sont surpris, la confiscation, les galères, la mort, rien ne peut suspendre l'émigration; la France perd cinq cent mille de ses citoyens les plus utiles; les arts, les sciences et les lettres fournissent un nombreux contingent; mais ce qui est pour la nation une perte irréparable, c'est l'émigration de presque tous les chefs des grandes industries; suivis de plus de cinquante mille de leurs ouvriers, ils vont fonder en Angleterre, en Hollande, en Allemagne<sup>2</sup>, en Suisse, des manufactures qui feront à la France une concurrence redoutable; des branches entières de commerce disparaissent et vont s'implanter à l'étranger où elles étaient inconnues.

Tours perd sa rubannerie et le nombre de ses métiers de soieries tombe de huit mille à douze cents; à Lyon, il n'en reste plus que quatre mille sur dix-huit mille, et son industrie des dentelles d'or et d'argent, dont les produits s'élevaient à plus de quatre millions par an, émigre à Genève.

Alençon perd ses meilleurs fabricants et ses meilleures ouvrières, qui portent au Nord le secret de leur art<sup>3</sup>.

La France, qui marchait à la tête de l'Europe, voit sa suprématie menacée de lui échapper; il a suffi, pour un aussi déplorable résultat, de l'influence d'un jésuite sur une conscience pusillanime et égoïste.

Au moment de la révocation de l'édit, le haut commerce était dans les mains des

1. Montesquieu a dit de Louis XIV qu'il était « dur dans ses conseils, enfant dans celui de conscience, dupe de tout ce qui joue le prince : les ministres, les femmes et les dévots!... »

Et ailleurs : « Il avait l'âme plus grande que l'esprit. M<sup>me</sup> de Maintenon abaissait sans cesse cette âme pour la mettre à son point. »

2. Un faubourg de Londres (Spitalfields) se peuple de nos ouvriers en soieries émigrés de Lyon et de la Touraine, qui perdent les trois quarts de leurs métiers; la fabrique des soieries françaises s'établit aussi en Hollande, avec la papeterie, la draperie, etc.; une foule d'industries sont transplantées dans le Brandebourg; vingt mille Français vont porter les arts les plus raffinés de la civilisation aux grossières populations clair-semées parmi les sables et les sapins de cette triste contrée. Les réfugiés français payent l'hospitalité de l'électeur Frédéric en préparant les hautes destinées de Berlin, qui n'est encore, à leur arrivée, qu'une petite ville de 12 à 15,000 âmes. Henri Martin, t. XIV p. 63.

3. On rapporte que Louis XV ayant fait demander à Frédéric le Grand ce qu'il pourrait faire pour lui être agréable, celui-ci aurait répondu : « Une seconde révocation de l'édit de Nantes. »

protestants et la plupart des grandes manufactures leur appartenaient. Ce qui avait amené cette situation, en apparence difficile à expliquer, était une loi de l'Église catholique romaine.

On a toujours professé à Rome cette doctrine que le prêt à intérêt constitue l'usure. Non contente de l'interdire, l'Église l'a souvent poursuivi avec la même ardeur qu'elle mettait à combattre les hérésies, et cela a été un obstacle au développement des industries et des grandes affaires.

Les Huguenots, au contraire, admettaient le prêt à intérêt; aussi les capitaux abondaient-ils pour leurs entreprises, et ainsi s'explique la cause qui avait mis dans leurs mains presque toutes les grandes industries et la diminution considérable de leur importance, lors de leur funeste et regrettable émigration.

La dentelle ne se relèvera plus du grand coup qui l'a frappée; la France, après avoir vu la fabrication des fines dentelles aux fuseaux implantée chez elle par les soins de Colbert, ne conservera plus que la spécialité des dentelles communes et redeviendra tributaire des Pays-Bas. Quant aux riches points à l'aiguille, si Alençon conserve sa supériorité, cette ville ne jouira plus sans partage du marché extérieur.

Telles furent les conséquences de la faveur dont jouissait à la cour de France un fanatique; et tel était alors l'assujettissement de la raison aux préjugés religieux, que tout ce qui n'était pas calviniste applaudissait aux actes barbares accomplis sous l'inspiration des jésuites. « Rien n'est si beau que ce qu'elle contient, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, à propos de l'ordonnance de révocation, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. » Tout cela pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes!

Le monde a toujours eu besoin de sauveurs, et il a bien de la peine à se déshabituer de ce travers; tous ont eu la fatuité de représenter la volonté de Dieu sur la terre. Qu'importe qu'ils aient été de bonne foi, si dans leur aveuglement ils n'ont engendré que ruine et misère? Chez nous, le prestige qui les environnait a bien diminué, depuis que le successeur de Louis XIV n'a plus mis de précautions ni de bornes à l'étalage de ses vices.

Louis XIV est certainement responsable des atrocités qui furent commises en son nom, mais on ne saurait, sans trop d'injustice, l'en accuser; il ne les connut pas et ses ordres furent constamment outrepassés. On lui avait fait croire à la sincérité des conversions obtenues par la violence, et lorsqu'il se décida à la révocation de l'édit de Nantes, qu'on avait obtenue de lui en inquiétant sa conscience, il était loin de s'attendre à ses conséquences; mais il eut le tort d'aggraver sa faute, quand il en vit les effets, en ne retirant pas l'ordonnance de révocation, lui qui, jusqu'alors, s'était fait une tâche d'attirer par de grands avantages les plus habiles manufacturiers et les meilleurs ouvriers étrangers, et avait veillé avec le plus grand soin à empêcher l'émigration d'industriels ou d'ouvriers français qui espéraient trouver au dehors la facilité de faire une prompte fortune<sup>1</sup>.

1. On trouve, dans la correspondance administrative de Colbert, plusieurs lettres aux ambassadeurs ou consuls de

Le succès des arts en France et l'établissement de nos manufactures, sont dus en grande partie à l'initiative et à la volonté de nos anciens rois. Depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIV, tous ont plus ou moins contribué à leur avancement et prospérité par des encouragements et des largesses. Mais il n'en est point qui ait autant fait pour eux que ce dernier<sup>1</sup>. Sous son administration, des industries jusqu'alors inconnues en France y sont créées, et tout est mis en œuvre pour élever nos manufactures à un degré de supériorité qui en fera rechercher les produits par leur bonne confection, leur solidité et leur bon goût. Les récompenses aux meilleurs ouvriers, les encouragements pécuniaires aux apprentis<sup>2</sup>, afin de les amener dans les fabriques; les visites fréquentes dans les ateliers, pour l'inspection des ouvrages, la confiscation de ceux qui ne sont point conformes aux règlements, sont autant de mesures prises en faveur du progrès des manufactures et « contre la cupidité des fabricants, qui seraient tentés de violer les règlements »; on pousse l'arbitraire jusqu'à décréter qu'il sera posé devant les lieux où se font les visites et « marque de marchandises, un poteau avec un carcan auquel les marchandises qui ne sont pas de la qualité portée par les règlements seront attachées avec un écriteau contenant les noms du marchand et de l'ouvrier trouvés en faute »<sup>3</sup>.

En parcourant la correspondance administrative de Colbert relative à l'industrie, on voit percer à chaque page l'intention bien arrêtée de maintenir nos manufactures dans la meilleure voie et de faire de la France la première nation d'Europe par la richesse et la beauté de ses produits. Le roi s'intéressant particulièrement à la dentelle, Colbert s'informe si les femmes de considération assistent aux ouvrages qui se font dans les manufactures de points de France, parce que, dit-il, « les ouvrages en seront beaucoup meilleurs et beaucoup mieux achevés; » il s'inquiète plusieurs fois auprès de M. de Saint-André, ambas-

France à l'étranger témoignant du soin qu'il prenait à empêcher nos ouvriers et manufacturiers d'aller porter leur industrie à l'étranger, où ils étaient bien accueillis à cause de la réputation des manufactures françaises.

L'une d'elles, du 4 décembre 1671, engage le sieur Desgranges, consul à Lisbonne, à user de toute son influence pour faire repasser en France les ouvriers français qui travaillent à la manufacture de serges et droguets d'Alem-Tejo; il regarde cela comme très-important. « Pour cela vous pourrez faire entendre au conducteur de ladite manufacture que je lui ferai donner quelque assistance pour s'établir en France; à l'égard des ouvriers, vous pourrez leur donner à chacun trois ou quatre pistoles en les faisant embarquer pour leur retour. »

1. Les rois de France, et particulièrement Louis XIV, ont accordé des avantages considérables tant aux entrepreneurs qu'aux ouvriers des manufactures.

Quelquefois on accordait aux entrepreneurs la noblesse pour eux et pour leur postérité;... le prêt de sommes considérables sans intérêt, d'autres données en pur don, des pensions annuelles souvent augmentées à proportion du succès des manufactures, la faculté de prendre du sel au prix du marchand, celle de brasser la bière pour leur usage, celui de leurs familles et de leurs ouvriers, des lieux commodes pour la construction de leurs ateliers, machines et moulins; le droit de *committimus*, etc. Peuchet. t. IV. p. 309.

2. Les privilèges des ouvriers des manufactures de nouvel établissement consistaient ordinairement dans la décharge de toutes tailles, subsides, logements de gens de guerre, tutelle, curatelle, etc... s'ils étaient Français; et outre cela dans la naturalité et exception du droit d'aubaine, s'ils étaient étrangers, etc... Colbert, dans une lettre adressée le 26 juin 1671 à M<sup>me</sup> de la Petitière, directrice de la manufacture de points à Auxerre, exprime le désir qu'il soit accordé des gratifications aux apprentis pendant deux ans, pour exciter les pères à envoyer leurs enfants à la manufacture. Dans une autre lettre du 4 octobre 1667 aux maires et échevins d'Auxerre il exempté de la taille les pères qui auront trois filles employées à la manufacture. Voir Pierre Clément. — Correspondance administrative de Colbert.

3. La signification de cette singulière ordonnance fut faite aux maires et échevins, par lettre du 17 février 1671.

sadeur de France à Venise, « de l'état où sont les manufactures des glaces et des points de fil qui se font à Venise et à Murano ; s'il s'en fabrique une aussi grande quantité que celle qui se faisait autrefois ; et, où s'en fait ordinairement la consommation. »

L'intérêt que Louis XIV attachait à l'introduction et à l'établissement dans le royaume de l'industrie du point de Venise, qu'il voulait qu'on appelât point de France, était si grand que le monopole en avait été accordé à une compagnie afin que, dans les manufactures qui seraient établies dans les différentes villes de province, le travail se fit partout sous une direction unique, d'après une méthode uniforme et sur des modèles identiques élaborés sous les yeux des entrepreneurs, adoptés et choisis par eux. Le roi faisait écrire fréquemment par son ministre aux intendants des provinces et aux maires et échevins des villes où ces manufactures avaient été établies, pour qu'ils employassent leur autorité à l'exécution des règlements ; il ordonnait des visites fréquentes dans ces manufactures, une surveillance active afin qu'aucun ouvrage ne pût se faire sans l'intervention des directeurs ; lui-même prenait la peine d'écrire le 9 novembre 1666 à M. de la Bourlie, gouverneur de Sedan :

« L'établissement de la manufacture des points de France est de si grande conséquence pour le bien de mes peuples et je suis obligé de prendre de si grandes précautions contre la malice des marchands qui avaient accoutumé de faire travailler à Venise et de débiter dans ma cour et dans mon royaume les ouvrages de cette ville-là, que je désire que, non-seulement vous teniez la main à ce que la dite manufacture s'établisse dans la ville de Sedan et dans les villages circonvoisins, mais même que vous empêchiez que les ouvrages de la manufacture ordinaire de Sedan soient vendus à autres qu'aux entrepreneurs de celle des points de France, afin que, tous les marchands étant exclus de toute sorte de commerce dans la dite ville et pays circonvoisins, ils perdent l'espérance de pouvoir contrefaire les dits ouvrages et soient obligés à se joindre de bonne foi à la dite manufacture, etc. »

Tous ces efforts furent couronnés du succès le plus complet<sup>1</sup>, au bout de quelques années il n'était presque plus question du point de Venise en Europe, le point de France l'avait remplacé en Angleterre, en Allemagne, dans les cours de Danemark, de Suède, de Russie, où il s'en expédiait pour des sommes considérables ; mais après la mort du roi l'industrie de la dentelle fut abandonnée à elle-même, les belles traditions s'oublèrent, le point perdit peu à peu son caractère et son originalité et s'abâtardit. On continua cependant à faire de la dentelle à l'aiguille à Alençon et à Argentan, mais presque sans relief et dans un style du plus mauvais goût ; si bien que cinquante ans après, on paraissait ignorer l'existence antérieure du point de Venise, perfectionné chez nous sous le nom de point de France. On était si engoué des mignardises et des platitudes du temps, que Roland de la Platière, dans son *Encyclopédie des Arts et Manufactures*,

1. Colbert écrit le 6 janvier 1673 au comte d'Avaux, alors ambassadeur à Venise : « ... ; j'ay reçu le collet de point rebrodé que vous m'avez envoyé, que j'ai trouvé fort beau. Je le confronterai avec ceux qui se font dans nos manufactures, mais je dois vous dire à l'avance que l'on en fait dans le royaume d'aussi beaux. »

Il est naturel de penser que le collet envoyé à Colbert avait été choisi parmi les plus beaux ouvrages de Venise.

ne daigne s'en occuper que pour les traiter de dentelles grossières, que le perfectionnement et le progrès ont reléguées dans les greniers; il ajoute cependant que le travail de celles qu'il a examinées est si prodigieux, qu'il est à présumer que jamais il en ait été fait à prix d'argent: « c'est le fruit, dit-il, du loisir, de la patience et de l'adresse des âmes pieuses dans les couvents. »

Tant qu'on n'aura rien fait de sérieux pour démocratiser l'art et créer le goût public, il faut s'attendre à ces aberrations de la mode, dont les évolutions inconscientes ruinent quelquefois les industries les plus nobles et les plus intéressantes.

Jusqu'à présent on a considéré l'artiste comme un être à part qu'il est bon de faire éclore et de protéger pour la gloire de l'État. Il y a de par le monde quantité de personnes instruites disposées à accepter les sacrifices qu'on leur imposera dans ce but, mais qui dédaignent de faire donner à leurs propres enfants une éducation quelque peu artistique. Qu'une nature exceptionnelle vienne à se révéler dans l'une de nos plus petites villes, l'on voit aussitôt les conseillers municipaux de la localité prendre sur le budget de quoi faire les frais de son éducation. Ces bonnes gens, en entretenant un élève qui promet un talent élevé dont l'éclat rejaillira sur leur commune, obéissent en cela plutôt à un sentiment de vanité qu'au besoin de satisfaire leurs propres aspirations; car, si quelqu'un qui les touche de près venait à les consulter, ils seraient plutôt disposés à le détourner des études où une vocation artistique l'entraînerait.

Ces contradictions sont pleines de logique: l'art est pour eux un inconnu dont ils ne soupçonnent pas les avantages matériels; ils ont appris à le respecter et à l'admirer par ce qu'ils en ont lu dans les livres et ils le protègent par pur esprit de chauvinisme.

Malgré les efforts multipliés qui ont été faits en haut lieu, le goût public n'existe point parmi nous; et, quand bien même tous les rois qui ont gouverné la France auraient, à l'exemple de Louis XIV, prodigué les encouragements aux arts et mis en tutelle les industries pour les soumettre à la direction la plus capable et la plus éclairée, nous n'en serions guère plus avancés. C'est qu'il ne suffit pas, pour le créer, d'avoir autour de soi un cercle restreint de privilégiés chez qui la pratique des célébrités artistiques a pu faire naître le goût du beau. L'art est aussi bien fait pour les intelligences neuves des foules que pour les esprits blasés du grand monde, et il faut qu'il pénètre promptement dans les masses si l'on a l'ambition d'élever la France par le goût au-dessus de toutes les autres nations. En fait, il est encore plus nécessaire à la masse ouvrière, qui produit, qu'au consommateur, qui ne fait que jouir et user.

Le sentiment de l'art, qui n'est autre que le goût, est un élément indispensable dans l'industrie si l'on veut bien faire, et cet élément est une valeur incalculable chez celui qui le possède pour l'avoir acquis par l'éducation dans sa jeunesse; c'est une matière première inépuisable, qui ne coûte rien, ajoute à la valeur de l'objet manufacturé sans augmentation du prix de revient, c'est une richesse que l'on peut ajouter à peu de frais au bagage intellectuel de la jeunesse, qui se dépensera sans s'user et s'augmentera au contraire par la pratique.

Vulgariser le goût est un problème facile à résoudre, c'est la chose du monde la plus

simple. L'étude de la grammaire, un peu de lecture, suffisent pour apprécier la valeur littéraire d'un écrit sans qu'il soit nécessaire d'être soi-même un littérateur, pas plus qu'il n'est besoin d'être un artiste pour juger une œuvre d'art. Le dessin est à la fois une science et un art; si la pratique n'a pas rendu votre main habile, vous ne serez pas un artiste, mais vous pourrez avoir la science qui fait le juge compétent.

Que l'on fasse marcher de pair l'étude du dessin avec l'instruction primaire<sup>1</sup>, et que cette étude se continue, avec celle des sciences et des-belles lettres, et l'on aura créé une société toute de gens de goût, chez laquelle toutes ces banalités qui garnissent nos magasins seront d'un écoulement impossible. C'est le seul moyen d'acquérir et de conserver, si elle nous est acquise, comme on le prétend, la supériorité dans les arts industriels; supériorité qui pourrait bien changer de place, si quelque autre nation adoptait avant nous ce système d'éducation pourtant si rationnel.

N'est-il pas singulier qu'au milieu d'une civilisation comme la nôtre, qui se croit très-avancée, où l'art est tenu en si grand honneur, où le développement et le progrès du métier sont reconnus comme une nécessité pour le bien-être et l'existence du plus grand nombre, une chose aussi indispensable à l'élévation de l'un qu'utile à la prospérité de l'autre, l'art du dessin, ne soit pas mis en première ligne dans nos écoles? N'est-il pas déplorable que, même parmi les gens du monde qui ont reçu une certaine éducation, il y en ait si peu de capables d'exprimer une idée à l'aide du crayon? Parmi les plus riches propriétaires, combien y en a-t-il qui pourraient faire d'eux-mêmes quelques corrections ou changements au plan d'un architecte ou d'un décorateur? C'est à peine si quelques-uns se débrouilleraient, sans qu'on les aidât, au milieu des plans d'un simple maçon.

L'ignorance du dessin est générale, et la faute en est tout entière à ceux qui dans nos écoles publiques ont établi le programme des études élémentaires; pourquoi donc n'apprendrait-on pas à dessiner en même temps qu'on apprend à écrire? à chaque instant l'intelligence des jeunes élèves vient se heurter contre des mots dont la véritable signification ne peut leur être révélée que par des explications ou des circonlocutions quelquefois au-dessus de leur portée; y a-t-il un moyen, à la fois plus simple et plus pratique, de leur faire sentir la valeur des mots et de la leur graver dans la mémoire que de leur tracer le dessin de l'objet dénommé et le leur faire reproduire par la plume ou le crayon?

Ce système d'éducation qui débiterait par l'enseignement du dessin ne serait point une chose nouvelle, il y aura bientôt vingt-quatre siècles qu'il a été expérimenté et mis en pratique par les Grecs; l'on sait ce qu'il a donné chez eux d'élévation, de grandeur, de délicatesse et de perfection aux beaux-arts et à tout ce qui s'y rattache. « Dans toute la Grèce dès les temps les plus anciens, » dit M. de Laborde, « le dessin fut la première instruction des enfants; il devint obligatoire comme l'étaient la natation, la gymnastique et l'équitation, alors que ces exercices avaient déjà développé dans la nation la

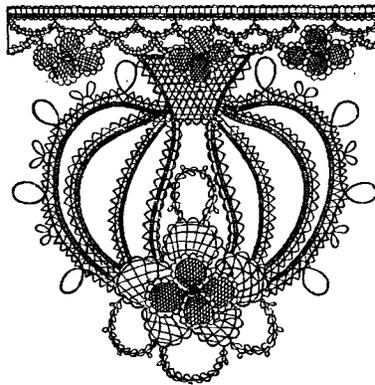
1. Le dessin n'est-il pas lui-même une langue naturelle, à l'aide de laquelle deux individus isolés, ne parlant pas la même langue, pourraient se faire comprendre?

connaissance et le goût de la beauté des formes; les pères ne pouvaient soustraire leurs enfants à cet enseignement sans s'exposer à déchoir de leur autorité et toute la jeunesse apprit ainsi à figurer exactement les objets avant de les décrire vaguement dans des caractères de convention, le dessin précédait l'écriture<sup>1</sup>. »

Il y a vingt ans que le savant auteur des *Arts appliqués à l'industrie* a sollicité la France d'imiter l'exemple de la Grèce antique, et de créer chez elle un enseignement sérieux du dessin; vainement il a démontré le danger que courent nos intérêts si nos voisins viennent à nous précéder dans cette voie; la routine est une puissance supérieure à la raison, à la nécessité même, et il se passera peut-être encore bien des années avant que l'on voie l'enseignement du dessin marcher de pair avec l'enseignement de l'écriture. Il faudrait entendre les regrets de personnes que le hasard ou la nécessité a lancées dans l'industrie, auxquelles cet enseignement a fait défaut, pour comprendre ce qu'il y a d'aptitudes stérilisées et apprécier les effets certains, les avantages incalculables d'une pareille réforme.

1. Exposition universelle de 1851 *Les Arts appliqués à l'Industrie*, par le comte de Laborde, page 13, voyez aussi plus loin page 560.

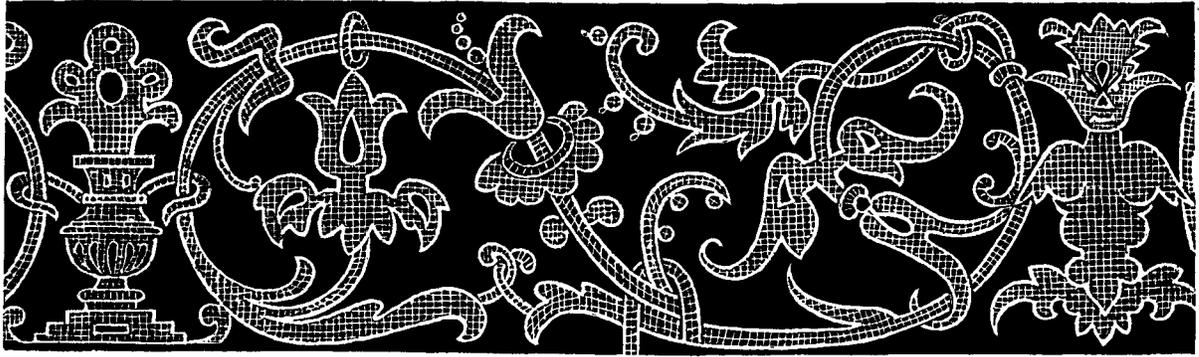
Au dire de Barthélemy, qui le rapporte d'après Pline (*Voyage d'Anacharsis en Grèce*), ce serait sur les conseils de Pamphyle, l'un des plus grands peintres de la Grèce, lequel eut la gloire d'avoir parmi ses élèves le divin Apelle, que le dessin fut mis en première ligne dans les écoles à Sicyone et devint obligatoire; les autres villes ne tardèrent pas à suivre cet exemple; il a fait de la Grèce antique le pays légendaire des arts.



# QUATRIÈME PARTIE

PAYS DE PRODUCTION — INDUSTRIE

COMMERCE DE LA DENTELLE



## QUATRIÈME PARTIE

PAYS DE PRODUCTION — INDUSTRIE  
COMMERCE DE LA DENTELLE

### CHAPITRE I

BELGIQUE. — GUIPURES. — POINT DE BRUXELLES. — ANGLETERRE ET APPLICATION.  
DENTELLE NOIRE.



Les villes de Bruges, de Gand et d'Anvers rivalisaient déjà au XIV<sup>e</sup> siècle avec Gènes et Venise dans les arts et l'industrie, grâce aux institutions démocratiques qui, depuis près de deux siècles, leur assuraient des libertés communales très-étendues<sup>1</sup>.

Ainsi qu'il arrive partout où règne la liberté, partout où l'initiative individuelle et collective n'est point gênée par les tracasseries jalouses et les exigences avides de l'arbitraire et du despotisme, les Pays-Bas atteignirent un degré de prospérité extraordinaire, qui se maintint tant qu'ils furent assez forts et assez heureux dans leurs résistances aux atteintes

1. Les villes de Flandre avaient reçu de leur comte, Philippe d'Alsace (au XII<sup>e</sup> siècle), des chartres de commune, et, presque aussitôt après elles avaient commencé à devenir le siège d'un grand commerce. De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, tome I, page 96.

Et plus loin : « La richesse et la liberté des habitants, surtout ceux de Gand, les avaient rendus fiers et difficiles à soumettre. Ils connaissaient leurs privilèges et se montraient courageux et habiles à les défendre ; ils avaient même souvent, les armes à la main, forcé les comtes de Flandre à les accroître. »

de leurs comtes et ducs contre les privilèges et les libertés de leurs cités. Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque la dynastie des puissants comtes de Flandre s'éteignit, la partie des Pays-Bas qui leur obéissait échut en héritage aux ducs de Bourgogne, et ceux-ci, — après plusieurs années de lutte, où l'héroïque cité de Gand s'acquiesça une gloire immortelle par l'énergie, la ténacité et le courage indomptable que ses habitants déployèrent dans la défense de leurs vieilles franchises, — leur laissèrent sagement leurs privilèges et leurs libertés; ils avaient fini par comprendre que l'état de guerre les privait des riches contributions qu'ils tiraient du pays, et leur orgueil s'abaissa devant leur intérêt; mais après Charles le Téméraire, le dernier des ducs de Bourgogne, les Pays-Bas passèrent sous la domination espagnole, qui s'attaqua à leurs richesses et noya dans le sang leurs franchises municipales et toutes leurs libertés.

L'incendie, le pillage et la mort, tels étaient les moyens de contrainte et d'action des despotes espagnols dans ce malheureux pays; pendant le règne de Charles V, plus de soixante-dix mille personnes sont condamnées à périr par le feu, ou à mourir par tout autre supplice, sous prétexte d'hérésie. Philippe II, le digne fils de son père, despote plus fanatique encore, choisit pour l'exécution de ses plans odieux le duc d'Albe, le plus impitoyable et le plus cruel des généraux espagnols. A son approche l'épouvante se répand dans les Flandres, tout fuit; alors commencent ces émigrations nombreuses et sont portés à l'étranger les secrets des arts industriels qui, depuis plusieurs siècles, faisaient la gloire des Pays-Bas et les inondaient de richesses.

Un grand nombre de drapiers gantois, fabricants et ouvriers, partent s'établir en Angleterre et font à l'industrie de leur pays des plaies que le temps ne pourra fermer entièrement.

Une pléiade de tapissiers, de peintres et d'artistes divers abandonnent leurs ateliers, s'en vont au loin, en France et en Allemagne, porter leur savoir et y font école<sup>1</sup>.

Jusqu'alors l'industrie gantoise des lainages avait fourni presque seule aux besoins des peuples de l'Europe, et Bruges; cette pépinière d'artistes, aux fantaisies luxueuses des cours. Mais à partir de ce moment, l'Angleterre manufacturera elle-même les belles et longues laines de ses moutons, et, pendant longtemps, elle n'aura pas à partager avec d'autres nations la suprématie dans l'industrie des lainages. Celle des tapisseries, grâce au concours des émigrants de Bruges, finira par passer à la France. Ainsi se sera accomplie, dans les Pays-Bas, une malheureuse révolution économique et industrielle, plus désastreuse encore que ne le fut plus tard, pour la France, la révocation de l'édit de Nantes, sous Louis XIV.

Tel a toujours été l'effet du fanatisme religieux. L'histoire des théocraties est, à très-peu d'exceptions près, le martyrologe de l'humanité: chaque fois que les religions

1. En 1571, dit Henri Martin, l'émigration recommença dans des proportions immenses: « L'élite des fabricants et des ouvriers alla porter en Angleterre cette grande industrie de la fabrication des draps, qui avait fait depuis des siècles la richesse de la Flandre: l'Angleterre, quoique maîtresse de la matière première, de la laine, n'avait pu jusqu'alors rivaliser avec la Flandre; elle trouva une source de fortune dans les calamités du continent. La France eut aussi sa part, une multitude de commerçants s'y réfugièrent avec ce qu'ils purent emporter de capitaux. » H. Martin, tome IX, page 280.

ont pu agir par la main des gouvernants, pour étendre leur domination, elles ont atteint les dernières limites de la férocité et couvert le monde de ruines.

Au milieu de ces tempêtes politiques, sociales et religieuses, à travers les horreurs de la guerre, la Hollande, qui réussit à faire son indépendance sous le nom de république des Pays-Bas, trouva des compensations dans ses prises et ses conquêtes maritimes<sup>1</sup>; mais les villes de la partie des Pays-Bas qu'on appelle maintenant la Belgique, soumises



Fig. 57. — Col en Point de Gênes. Prince d'Orange et de Nassau, d'après un portrait du temps.

à la suite d'une longue guerre de dévastations et de pillage, ne trouvèrent quelque repos qu'après la mort de Philippe II, qui arriva en 1598, et sous la domination de la maison d'Autriche, qui leur rendit une partie de leurs franchises.

C'est à ce moment que s'ouvrit pour la Belgique une nouvelle ère d'activité industrielle et commerciale et que commença de s'y établir l'industrie des dentelles; elle y grandit en peu de temps, s'étendant de Valenciennes à Anvers, et de Lille à Bruges. Ce fut une heureuse compensation des industries qu'avait ruinées la guerre, ou dont elle avait compromis l'avenir.

1. La Hollande s'empara des riches possessions que le Portugal, alors soumis à l'Espagne, avait dans l'Inde et ces conquêtes lui furent assurées par le traité de Westphalie.

L'industrie dentellière en Belgique, avant de donner à ses produits une originalité particulière, commença par copier les guipures italiennes gothiques, à bords terminés en pointes aiguës et profondément découpées (Pl. V. Fig. 1); et de fait, c'était le genre qui convenait le mieux aux collerettes et aux manchettes *godronnées*, alors en usage. Un peu plus tard, sous Louis XIII, ces guipures, dont la légèreté avait, pour ainsi dire, rendu agréable l'excentricité grotesque des grandes collerettes à godrons, ne pouvaient plus convenir pour border des cols plats en toile qui se portaient rabattus sur les épaules, ni produire un effet suffisant sur les habits, qu'on s'était mis à galonner de dentelles; il en résulta la création de nouveaux genres : le *Point de Gênes* (Pl. IV. Fig. 1 et 2), qui est une guipure de style gothique agrémenté de nombreux points d'esprit (Fig. 57), et la *guipure mate* de Belgique (Pl. V. Fig. 2 et 3), qui, tout en ayant moins de délicatesse et de légèreté dans la forme, n'en était pas moins d'un effet très-agréable par la finesse du tissu et la perfection des détails.

Jusqu'alors aucune des villes de Belgique ne s'était fait un renom particulier; il n'y avait pas encore la malines, la valenciennes, l'application ou la guipure de Bruges, mais seulement deux unités de genre : le point de Gênes et la guipure de Flandre; on n'en sortait pas. Peu à peu les pointes aiguës ou arrondies des bordures s'abaissèrent jusqu'à devenir des bords droits (Pl. V. Fig. 4). C'est à ce moment que, d'une part, les dentelles de Valenciennes (Pl. VI), et de l'autre, celles de Malines, devinrent des types qu'on se mit à copier ou à imiter dans toutes les fabriques, sauf en Italie. Depuis, si l'on en excepte la dentelle noire, et une époque très-courte sous Louis XIV, où l'on a fait en France le point d'Angleterre, les Flandres et les autres provinces de la Belgique ont conservé la suprématie pour toutes les fines dentelles aux fuseaux, suprématie qu'elles avaient déjà conquise antérieurement dans la fabrication des fines guipures.

POINT A L'AIGUILLE DE BRUXELLES. — « Le *Point de Bruxelles*, encore supérieur à celui d'Argentan, pour le goût et la délicatesse de l'exécution, est le plus estimé de tous les ouvrages dans le genre des *points* et *dentelles*; c'est aussi le plus cher, parce qu'il exige un travail long, recherché, qui rend la main-d'œuvre extrêmement coûteuse. »

Voilà ce qu'a écrit Roland de la Platrière<sup>1</sup> qui, reconnaissant, sans doute, son incompetence, se sera très-certainement adressé à quelque fabricant de Bruxelles, lequel lui aura fourni ces renseignements erronés, dans un intérêt facile à comprendre.

Pour être dans le vrai, il faut prendre tout à fait le contrepied de cette citation. A aucune époque, le *Point de Bruxelles* n'a égalé le *Point d'Alençon*, et encore moins celui d'Argentan, qui lui était supérieur. Encore aujourd'hui, le point d'Alençon, quoiqu'il soit bien dégénéré, a une supériorité que personne ne lui conteste, et les tours de force des fabricants de Bruxelles, qu'on a vus étalés aux expositions universelles modernes, ne peuvent même lui être comparés.

Les reliefs du point de Bruxelles ont moins de saillie que ceux du point d'Alençon

1. *Encyclopédie des Arts et Manufactures*, tome I, page 248.

et ne sont point agrémentés de ces petits picots sans boucle, très-fins, qui adoucissent et veloutent, pour ainsi dire, les contours des lignes dans ce dernier.

Il y a encore, dans le travail d'Alençon, d'autres détails qui s'exécutent avec une perfection qu'on n'a point cherché à imiter à Bruxelles; il est probable que les fabricants n'en sentent pas la nécessité, ils travaillent pour des consommateurs qui ne mettraient pas le prix à des ouvrages perfectionnés.

Il serait difficile de fixer par une date l'époque où l'on a commencé à faire du *point* à Bruxelles, sa célébrité ne remonte pas au-delà du XVIII<sup>e</sup> siècle; peut-être cette industrie y a-t-elle été introduite à la suite de l'édit de Nantes, par quelques émigrés protestants qui l'importèrent également en Hollande et à Berlin, où elle n'a pas survécu. Toujours est-il que Bruxelles est aujourd'hui la seule ville où le point soit l'objet d'un commerce important; mais, comme on a perdu l'habitude des belles dentelles, les ouvrages qui s'y confectionnent de nos jours, à l'exception de quelques belles pièces, ne sont guère dignes de ce nom. On y possède les éléments nécessaires pour bien faire; mais on n'a pas souvent l'occasion de les mettre en pratique. Il y a si peu de personnes, parmi celles en possession de fortunes princières, qui ont le goût de la belle dentelle, qu'il faut bien se rabattre sur les genres apparents et économiser les façons! La Planche XXIX donne une idée du point à l'aiguille de Bruxelles, pendant la dernière moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle; la Planche XXX contient deux spécimens du travail actuel.

ANGLETERRE ET APPLICATION. — Vers les premiers temps de l'établissement des manufactures de dentelles en Belgique, Bruxelles était peu connu pour sa production. Les principales villes commerçantes étaient alors : Anvers, Bruges, Gand, Ypres et Liège; mais, plus tard, Bruxelles étant devenu la capitale de la Belgique, le commerce s'y est centralisé, et cette circonstance y a favorisé le développement de l'industrie dentellière.

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on fabriquait dans le Brabant quantité de guipures, sans fonds à dessins courants, telles qu'on en faisait aussi aux environs de Paris et dans bien d'autres fabriques (Pl. XXXI, Fig. 1 et 2); mais elles étaient plus fines que partout ailleurs. Les guipures, que, vers la même époque, on faisait en Angleterre, étaient du même genre, sauf que les différentes parties de l'ouvrage étaient reliées ensemble par des brides picotées; et, qu'en outre, certaines portions du dessin étaient rehaussées de reliefs produits par une sorte de cordonnet, que l'on obtenait en massant tous les fuseaux, — comme cela se pratique encore de nos jours pour obtenir ces nervures à relief, appelés *brodes*, dans l'application de Bruxelles (Pl. XXXII, XXXIV, Fig. 2 et XXXV); — on les rattachait ensuite, par un crochetage au fur et à mesure que se faisait le tissu, qui figurait les pétales des fleurs. Ces sortes de guipures étaient généralement fines et d'un effet plus agréable que celles de Brabant, ce qui leur valait une réputation supérieure et les faisait rechercher sous le nom de *Point d'Angleterre*. Les particularités inhérentes à cette dentelle justifiaient pleinement les préférences de la mode et naturellement la Belgique s'empressa de se soumettre à ses exigences, surtout après que les

anciennes guipures sans fond eurent cessé de trouver leur écoulement, non-seulement en Europe, mais encore en Espagne et dans ses colonies où, la consommation en avait été, antérieurement, très-considérable.

Les villes où on s'assimila le point d'Angleterre (Pl. XXXII) furent d'abord : Binche, puis Bruxelles, Bruges et leurs environs.

Binche avait anciennement la réputation de faire les plus beaux morceaux (Pl. XXXIII), les ouvrages de Bruges étaient les moins fins. Ce que l'on fait encore dans



Fig. 58. — Dentellière d'Anvers du xvii<sup>e</sup> siècle, d'après Mieris.

cette dernière ville, sous le nom de *Guipures de Bruges* (Pl. XXXIV. Fig. 1), représente entièrement l'ancien point d'Angleterre.

La production de cette dentelle étant devenue beaucoup plus considérable en Belgique qu'en Angleterre, Bruxelles gagna d'en être le marché principal; et ce qui a contribué beaucoup à ce résultat, c'est qu'on y a introduit dans les jours des points à l'aiguille beaucoup plus délicats et d'un effet plus joli que tout ce qu'on pouvait faire aux fuseaux. Ce mélange heureux du travail à l'aiguille au travail aux fuseaux a fait de la dentelle de Bruxelles imitée de l'Angleterre un produit supérieur qui a son originalité spéciale<sup>1</sup>.

La dentelle qu'on appelle maintenant *Application* est exactement la même, sauf qu'au lieu de relier après coup les différentes parties de l'ouvrage que l'on a faites séparément<sup>1</sup>, par un fond de brides picotées, on les applique sur un tulle mécanique

1. La bordure et le groupe de fleurs et feuillages dans le fond de la Fig. 3, Pl. XXXIV, sont aux fuseaux; les autres parties du dessin, le réseau ainsi que les jours, sont à l'aiguille.

2. Dans les dentelles qu'on appelle angleterre ou guipures de Bruges, que le fond soit de bride ou de réseau, les

dit *Tulle Bruxelles*. Lorsque cette dentelle est appliquée sur un vrai réseau aux fuseaux, on lui donne encore le nom de *véritable angleterre*. (Pl. XXXV.)

Actuellement la mode manifeste ses préférences pour les fonds de brides picotées, tels qu'on les faisait anciennement; seulement on ne donne plus à la dentelle de Bruxelles ou de Bruges, ainsi accommodée, le nom d'*anglerre*, mais celui de dentelle *duchesse* (Pl. XXXIV. Fig. 1). On voit qu'il n'y a de neuf que le nom; mais il est à désirer qu'à la faveur de ce nom nouveau, les préférences de la mode pour ce genre, renouvelé de l'une des meilleures époques de la dentelle, se maintiennent.

DENTELLES NOIRES DE GRAMMONT. — La fabrication des dentelles noires, qui anciennement était peu importante en Belgique, s'est grandement développée depuis quelques années. Grammont en est le centre. On y fait très-peu de petites dentelles, c'est la France qui les fournit même aux fabricants de cette ville, qui les font passer pour des produits de leur pays. Quant aux grandes dentelles et aux morceaux tels que : fichus, pointes, châles et robes, la production en est considérable; elle trouve son débouché en Amérique principalement.

La dentelle noire de Grammont est loin de valoir celle de France, pour deux causes : parce que le procédé de fabrication est défectueux, et, parce que les soies qu'on y emploie sont très-chargées en teinture.

Le grillé du tissu trop régulier est monotone, à cause qu'on n'y fait passer que les fuseaux employés à faire le fond, et sans en ajouter quand cela est nécessaire pour le bien garnir. Il en résulte une dentelle plate, sans relief, sans flou, dont l'aspect est celui des imitations.

Pour obtenir les mêmes résultats qu'en France, il faudrait piquer plus serrés les trous d'épingles qui circonscrivent les grillés, sans se préoccuper de mettre ces piqûres d'accord avec celles du fond, et ajouter dans les grillés tous les fuseaux réclamés par une piqûre plus fine, ceux faisant le fond ne suffisant plus. Il en résulterait une dépense plus grande dans la fabrication de la dentelle, mais que compenserait bien la valeur qu'elle gagnerait.

Il est facile de concevoir que, dans un espace circonscrit destiné à recevoir des fils qui se croisent, si l'on en met un plus grand nombre qu'il n'en peut tenir, il en résultera un gonflement, une boursouffure d'autant plus apparente que le nombre des fils en plus sera plus grand. Eh bien, cet effet physique, que certainement on n'a pas cherché, est un fait qui existe pour les dentelles noires en France, et c'est là la cause principale de leur aspect plus agréable et de leur supériorité.

L'autre cause d'infériorité des dentelles de Grammont s'explique par l'emploi de soies chargées en teinture et énervées, et par la méthode en usage dans la confection du réseau. Les fils y sont tordus une fois de plus qu'ils ne le sont en France, ce qui les

fuseaux qui servent à le faire sont toujours indépendants de ceux qui sont employés à la confection des différents motifs du dessin. On les rend solidaires par un crochetage, mais ils ne sont jamais mêlés ensemble dans le travail.

prive d'élasticité et les rend fragiles. Ils se brisent au lieu de céder quand ils rencontrent une résistance, et cela d'autant plus facilement que la soie est plus énervée.

Pour une dentelle aussi légère que le genre Chantilly, si l'on veut qu'elle ait quelque solidité, l'élasticité du réseau et la souplesse de la soie sont indispensables. Si elle perd à la main cette fermeté et cette épaisseur que lui donnent les apprêts énervants des soies chargées en teinture, elle gagnera à l'œil par le moelleux du pli; au *chiffonner*, par l'éclat et le brillant naturel à la soie pure de toute charge.

Comme on l'a déjà dit autre part, les soies chargées en teinture n'ont pas leur raison d'être quand il s'agit de dentelles, car elles ne se vendent pas au poids. Il est donc absurde de détériorer d'avance cette matière par un faux calcul d'économie, et de lui enlever ses plus belles qualités, le brillant et la souplesse.

Supposez deux écheveaux de quatre cents mètres, du poids de dix grammes chacun; que l'un d'eux soit chargé à 50 pour 100, les quinze grammes qu'il rendra, vendus à raison de 75 francs le kilogramme, donneront le même total que les dix grammes non chargés, à 100 francs! Où sera l'économie? Et, si l'on a chargé à 60 pour 100, comment le reconnaître? Dans ce cas, à 75 francs le kilogramme, on payera 7 1/2 pour 100 plus cher, sans s'en douter.

## CHAPITRE II

ANGLETERRE. — SES DENTELLES AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

HONITON, ETC.

Il serait superflu de répéter ici ce qui a déjà été dit précédemment sur la prétendue existence en Angleterre de manufactures de dentelles avant le xvi<sup>e</sup> siècle. Au risque cependant de tomber dans des redites, il n'est peut-être pas inutile de rappeler, à cette place, la cause qui a fait croire à cette ancienneté.

Tandis que dans les autres pays on a créé un mot nouveau pour l'appliquer à la dentelle, la langue anglaise n'a pas de mot propre pour l'exprimer ; on lui a appliqué celui *Lace*, antérieur à son existence ; mais il n'a signifié littéralement dentelle, anciennement, que lorsqu'il s'est trouvé accolé à celui *pillow* ou *bobbin*<sup>1</sup>, et l'obstination des auteurs anglais à lui donner une signification arbitraire qu'il n'avait pas dans le passé, est une énormité assez étrange, qui ne doit pas plus étonner que les méprises singulières qu'ont occasionné chez nous les mots *Guipure* et *Réseau*. Il y a peut-être bien un peu de cette vaine gloriole qui fait que chacun veut avoir eu la priorité sur ses voisins, mais qui pourrait se vanter de n'avoir jamais cédé à cette faiblesse ? Au lieu de perdre leur temps à des subtilités de mots pour se donner raison, que n'ont-ils porté leurs regards sur des portraits anciens ? En analysant les ornements du linge et des vêtements, les mots eussent trouvé leur explication ou leur signification naturelle.

Ainsi, par exemple, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, les cols et l'extrémité des manches de chemises, les mouchoirs même sont ornés de ganses ou de petits galons en soie de couleur ou en or, dessinant des entrelacs et fixés à l'aide de l'aiguille. Quelquefois le tissu est un peu ajouré par le moyen de fils tirés dans la toile, ce qui ajoutait à l'agrément de l'ensemble. Quelquefois encore, la ganse ou le galon est disposé en tor-

1. *Pillow-lace*, ou *bobbin-lace* ; c'est-à-dire en traduisant littéralement d'après la signification originale du mot *lace* : galon fait sur un oreiller ou coussin, ou galon fait aux fuseaux. Le mot *passemment* avait alors la même signification que celui *lace* des Anglais. L'on disait en France, au moment des premières dentelles, *Passemment* aux fuseaux, ou fait sur l'oreiller.

tillons pour bordure, ou bien la bordure est un point de broderie à jour ou plein. Eh bien, ces garnitures, ces ornements, aujourd'hui comme dans ce temps-là, se décriraient absolument dans les mêmes termes, et l'on dirait : *bordered or covered with lace and adorned with needlework*; bordé ou couvert de ganses ou galons et orné d'un travail à l'aiguille.

Depuis plus de cent ans on se sert du mot *Lace* tout court, sans le faire précéder du mot *pillow* ou de celui *bobbin*, pour désigner les dentelles en général; on les comprend toutes sous cette dénomination, aussi bien celles à l'aiguille que celles aux fuseaux; la valenciennes, la malines, le chantilly, le point d'Alençon ou de Bruxelles, etc. Il n'en a pas fallu davantage aux auteurs modernes pour leur faire supposer que la dentelle est aussi ancienne que le mot *lace*.

Parmi les écrivains anglais qui ont traité de la dentelle, il en est un, Mrs Bury Palliser, qui se distingue entre tous par une originalité à part dans la hardiesse de ses dissertations sur son antiquité et l'origine de certains mots qu'elle lui applique.

Mrs Bury Palliser, confondant dans une même origine la broderie et la dentelle, les fait remonter bien avant le déluge, jusqu'aux premiers âges du monde :

« Après les premiers essais de notre mère Ève, dit-elle, on trouve dans l'*Ancien Testament* maint passage relatif à la broderie. » Cet art n'ayant pu être pratiqué sans le secours du fil, de l'aiguille et d'un tissu quelconque, il faut croire que l'invention de ces objets est due au génie créateur du père Adam, ce qu'on ne paraît pas avoir supposé jusqu'à présent!

Au milieu d'une foule de citations, toutes faites dans le but de prouver l'usage d'une chose qui n'existait pas encore, la dentelle, l'auteur précité rappelle un acte public en date du mois de novembre 1546, par lequel deux marchands florentins furent autorisés à introduire librement, pendant trois ans, en Angleterre et les pays qui en dépendaient, toute sorte de marchandises, parmi lesquelles sont énumérés : bijoux, pierres précieuses, étoffes, armures, franges, passementeries et autres gentilleses, de quelque façon et valeur qu'elles soient<sup>1</sup>.

On ne voit pas trop comment les passementeries et *gentilleses* florentines, sur lesquelles l'auteur appuie particulièrement, prouvent l'usage de la dentelle, pas plus que ne le prouvent d'autres citations puisées dans des pièces de la même époque, où l'on rencontre les mots : galons d'or, d'argent ou de soie (*lace of gold*, etc.).

En face de preuves aussi peu concluantes, il n'y a pas lieu de s'arrêter; mais il est utile de mettre en relief les motifs bizarres qui lui ont fait appliquer à la dentelle deux mots qui ne la concernent pas.

Il s'agit des vieux mots *bone-lace* et *bone-work*, qui auraient signifié dentelle. L'origine de cette appellation dériverait d'anciennes habitudes de se servir des *pieds de mouton* avant l'invention des fuseaux. Les fabricants du Devonshire, d'un autre côté, prétendraient que, au moment où la dentelle fut introduite dans le pays, les épingles y étant d'un prix trop

1. ... all maner sorts of fringys and passementys wrought with gold and silver or otherwise, and all other new gentilleses of wat facyon and value, etc. — Voir Rymer, tome XV, page 105.

élevé, on se serait servi des arêtes de poisson, *bones of fish*, en leur lieu et place; « et, ajoute l'auteur, cette explication nous paraît plus vraisemblable. »

Pour le coup, ceci dépasse toute discrétion, et il faut avoir bien de la fatuité pour se persuader qu'il se trouvera des lecteurs capables de croire à de pareils contes.

Dans ce temps-là, sans doute, les pieds de mouton étaient plus communs dans les campagnes que le bois dans les forêts, et les fines arêtes de poisson avaient la dureté des métaux; sans cela, comment les enfoncer franchement dans un coussin rembourré très-ferme? La terre a tourné bien des fois depuis, mais il n'est pas probable que la nature des choses ait subi d'aussi grands changements.

Il y a bien longtemps que l'on se sert d'instruments en os, en bois, en métal, ayant ou n'ayant pas la forme du poinçon, du fuseau ou de la navette, et destinés à la confection de toute sorte de tissus autres que la dentelle, tels que ganses, galons, filets, etc. Mrs Bury Palliser n'y avait pas pris garde.

On a écrit tant de sottises niaiseries sur la dentelle, qu'il est devenu nécessaire d'en exécuter les auteurs par le ridicule. On a bien le droit de siffler un acteur qui se présente au public avant d'avoir appris son rôle. Toutefois, s'il est des absurdités qu'il devrait suffire de montrer au doigt, il est peut-être bon aussi de les discuter pour couper court, une fois pour toutes, à ces commérages traditionnels auxquels quelques personnes ont la bonhomie de croire, bien que, par leur hardiesse, ils choquent le sens commun.

Au xvi<sup>e</sup> siècle et pendant tout le xvii<sup>e</sup>, on a fait en Angleterre quantité de filets à mailles de formes variées, qu'on appelait dans notre langue, tantôt lacis, tantôt réseuil. Le moule qui servait à les faire était sans doute en os; de là, le nom de *bone-lace*, que l'on a confondu mal à propos et contrairement aux preuves qu'en fournit l'histoire, avec *bobbin-lace*, qui s'appliquait spécialement à la dentelle aux fuseaux<sup>1</sup>. Lorsque le filet a cessé d'être à la mode, on a cessé d'en faire et le mot *bone-lace* a disparu de la langue anglaise, comme chez nous les mots *lacis* ou *réseuil*, qui ne servent plus à désigner les ouvrages en filet, aujourd'hui qu'ils sont redevenus à la mode. C'est ainsi que souvent le manque de perspicacité a fait bâtir sur des mots anciens, qu'on n'a pas su expliquer, des histoires ridicules, et cela n'a pas manqué à la dentelle.

Il y a un peu plus de cent cinquante ans qu'ont été imaginés les différents réseaux qui font le champ de nos dentelles actuelles, la valenciennes, la malines, le point d'Alençon, etc., et l'on s'est habitué depuis à considérer le réseau comme étant la base de la dentelle, si bien que nombre de personnes ne la conçoivent pas sans cela; et, comme le passé de la dentelle est fort peu connu, il en est résulté que chaque fois qu'on a rencontré dans les écrits antérieurs au xviii<sup>e</sup> siècle les mots faire du réseuil, on les a traduits par faire de la dentelle, ce qui est une grave erreur; il suffit pour s'en convaincre de lire la définition du mot réseuil dans les dictionnaires anciens et de jeter un coup d'œil sur

1. Miss Bury Palliser cite un inventaire où il se trouve des *bobbin-lace* et des *bone-lace*, et elle ajoute cette réflexion: « *Bobbin-lace* appears invariably distinguished from *bone-lace!* » P. 271, note 47 (texte anglais).

On reste confondu après cet aveu, qui renverse de fond en comble les bases de son raisonnement sur la signification de *bone-lace*.

les gravures de mode du xvii<sup>e</sup> siècle pour reconnaître que le réseuil n'est autre chose que ce que nous appelons filet, ce qui est parfaitement d'accord avec les gravures de modes du temps.

Pendant la dernière moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, les fichus en réseuil de soie noire d'Angleterre ont été très à la mode en France<sup>1</sup>.

S'il est difficile de préciser la date de l'introduction de l'industrie des dentelles en Angleterre, on sait qu'elle y a été très-florissante pendant la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle; il s'agissait de l'industrie des dentelles aux fuseaux, car il n'y a pas de traces qu'il y ait jamais existé des manufactures de dentelles à l'aiguille. Le point coupé qui fut la première dentelle à l'aiguille n'y a probablement pas existé à l'état d'industrie, mais il est à présumer que l'art de le faire y a été connu.

Du temps de la reine Élisabeth, alors que ce travail était si répandu dans l'intérieur des grandes maisons en France et constituait un ouvrage d'agrément, les relations suivies qui existaient entre les cours de France et d'Angleterre y auront introduit très-probablement les mêmes habitudes, qui, du reste, se répandirent alors dans bien des cours en Europe.

Une preuve de la vérité de ce fait, c'est la venue en France vers 1605 de l'Anglais Mignerak, qui fit imprimer sous son nom un recueil de modèles de lacis, de points coupés et de passements aux fuseaux. Ce recueil était, il est vrai, pour la plupart des modèles, copié dans d'autres déjà parus, notamment celui de Foillet de Montbliard, imprimé en 1598; mais il faut supposer que lorsque Mignerak vint à Paris, il croyait y apporter des nouveautés connues en Angleterre, et ignorées en France; quoi qu'il en soit, c'est une date qu'il n'est pas permis de mettre de côté.

La tradition veut que l'art de faire la dentelle aux fuseaux ait été importé en Angleterre par des émigrants flamands qui, fuyant la tyrannie du duc d'Albe, allèrent s'établir en Angleterre.

Cette tradition est fautive de tous points; car l'industrie de la dentelle n'existait pas dans les Flandres quand le duc d'Albe y fut envoyé pour les soumettre, par son digne maître Philippe II, qui avait juré d'anéantir leurs privilèges. Les longues années de désordre et de guerre qui troublèrent alors les Pays-Bas ne permirent guère l'établissement d'une nouvelle industrie; elles occasionnèrent, au contraire, la ruine de quelques-unes de celles qui y existaient et compromirent gravement l'avenir de celles qui y survécurent.

Les Anglais, gens pratiques et toujours habiles à saisir les occasions de satisfaire leurs intérêts et leurs inclinations mercantiles, profitèrent en effet des avantages de l'émigration gantoise. Ils accueillirent avec satisfaction ces fabricants et ces ouvriers qui venaient s'établir chez eux avec leur industrie; mais il ne s'agissait pas pour le moment de celle de la dentelle.

Jusqu'alors ils s'étaient contentés de l'avantage de vendre une grande partie de la

1. Voir les gravures de modes de Bonnard.

laine de leurs nombreux troupeaux aux Flamands, et ceux-ci la leur retournaient manufacturée. Cet état de choses durait depuis plus de trois siècles<sup>1</sup>, quand la tyrannie du duc d'Albe fit à la ville de Gand une situation si malheureuse, que beaucoup, pour échapper à ses cruautés, émigrèrent avec leur industrie, qui était celle des lainages et leurs accessoires.

Dans cette industrie, la plus riche de toutes dans son ensemble, — car elle en résume plusieurs précieuses par leur importance, celles du filateur, du teinturier, de l'apprêteur, du mécanicien —, les Anglais trouvèrent à exercer cette activité pratique qui les distingue, et leurs manufactures de lainages devinrent en peu de temps les premières du monde. Quant à l'industrie des dentelles, si elle a pris le chemin des Flandres pour aller s'établir chez eux, c'est dans les choses possibles, probables même, mais nulle part on n'en trouve la preuve.

Il n'est pas possible, avec les éléments historiques que l'on possède, de dire comment, ni de quel côté est venue la dentelle aux fuseaux en Angleterre, quand elle s'y est établie à l'état d'industrie; mais il n'est pas douteux qu'elle y a pris pied dès les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle. Le recueil de modèles de l'Anglais Mignerak, quoique imprimé à Paris, est un témoignage encore vivant qu'il y avait en Angleterre des personnes qui s'en occupaient, et qu'on y avait la connaissance du métier; il atteste en outre une pratique d'au moins quelques années.

Il ne fut guère question sur le continent, pendant la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, des dentelles d'Angleterre. Ce pays, qui voyait ses richesses s'accroître tous les jours par le développement progressif de son industrie et de son commerce maritime, suffisait à leur consommation; il était même, par ses relations commerciales avec les contrées les plus éloignées de l'Europe, le principal entremetteur des produits similaires des fabriques étrangères; mais après 1650, la supériorité et l'originalité de certains de ses produits nous sont révélées par les envois fréquents qu'il en fait sur le continent et la renommée qu'ils y acquièrent. (Pl. XXXVI.)

Le nouveau point de Venise venait de conquérir le suffrage de tout ce qu'il y avait d'élégant en Europe; cette merveilleuse dentelle se faisait d'après des modèles dont les dessins n'étaient plus empruntés au style gothique, comme tout ce qui s'était fait jusqu'alors, mais au style de la Renaissance, et cette nouvelle manière d'être du dessin, adaptée à la dentelle aux fuseaux, constituait, par son opposition avec l'ancien genre, une nouveauté qui devait être d'autant plus recherchée qu'elle avait ainsi un point de ressemblance avec la plus riche, la plus belle et la plus estimée de toutes les dentelles, le point de Venise.

Tout porte à croire que ce sont les Anglais qui ont les premiers appliqué le style de la Renaissance aux dessins destinés à la dentelle aux fuseaux; autrement il ne serait pas possible d'expliquer la vogue qu'eurent en France leurs plus beaux produits, qui y étaient,

1. Édouard III, dans le xiv<sup>e</sup> siècle, envoya en Flandre, au rapport de Rymer, dix mille sacs de laine que les Comtes de Northampton et de Suffolk furent chargés d'y vendre et dont ils rapportèrent quatre cent mille livres sterling.

Roland de la Platière, *Discours préliminaire*, tome I, page 27.

recherchés sous le nom de *point d'Angleterre*. Ce que l'on a fait depuis en Belgique, en France ou ailleurs, sous le nom d'*Angleterre* ou d'*Applications*, n'en est que la suite et n'a subi d'autres modifications que dans le fond ou dans le dessin. Le fond est aujourd'hui de réseau, et le dessin est tombé dans le fleuri, au lieu d'être composé, comme il l'était anciennement, d'élégants rinceaux et de motifs d'ornements empruntés aux frises les plus délicates et les plus riches de l'art architectural.

Les Flamands croient, de la meilleure foi du monde, que la priorité ne doit pas leur être contestée, dans l'art de fabriquer la dentelle dite d'Angleterre; mais leur prétention n'est nullement fondée; tout prouve au contraire qu'ils n'ont suivi le mouvement qu'un peu tard, quoique cette opinion ne soit point partagée par les Anglais eux-mêmes. Les uns et les autres sont dans l'erreur la plus profonde, et il est facile d'en donner la preuve.

D'abord, on ne voit pas pourquoi une sorte de dentelle quelconque aurait pu porter, en France, le nom d'*Angleterre*, si elle a eu son origine dans les Pays-Bas, surtout au moment même de son apparition, alors que les relations entre la Belgique et la France étaient plus faciles et tout aussi fréquentes qu'avec l'Angleterre. A moins de fausser les règles ordinaires du bon sens, cela est inadmissible; mais il y a plus : l'industrie du *Point d'Angleterre* s'est perpétuée dans le Devonshire, et le *point d'Honiton* à brides picotées (Pl. XXXVII) représente absolument la dentelle, dite Angleterre du XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a de différence que dans le dessin, qui est devenu plus fleuri, nécessité que lui a imposée la mode.

D'un autre côté, la tradition qui attribue aux Belges la priorité pour l'invention de la dentelle dite d'Angleterre n'est pas bien ancienne. Comme la plupart des traditions, elle a très-certainement pris naissance dans l'imagination de quelque fabricant intéressé à la faire prévaloir. On conçoit que, lorsque les Belges ont eu acquis la supériorité qu'on ne leur conteste plus aujourd'hui dans l'art de faire cette dentelle, ils se soient aisément persuadé qu'ils en ont été les créateurs; mais cette persuasion, quelque naturelle qu'elle leur paraisse, ne saurait détruire ce qui était écrit avant l'existence de la tradition sur laquelle elle s'appuie.

Celui qui l'a mise en circulation le premier est Roland de la Platière, et plus de soixante ans avant lui, Savary nous apprenait que : depuis que les dentelles de fil nommées point d'Angleterre ont été imitées et surpassées en Flandre, en Picardie et en Champagne, on n'en tire plus de Londres pour la France. Savary nous informe aussi que l'art de fabriquer le point d'Angleterre s'était introduit à Binche depuis quelques années seulement, et que les produits qui en sortaient égalaient, s'ils ne surpassaient pas, ceux de la Flandre et du Brabant.

Les preuves à l'appui de ce qu'on vient de lire sur la véritable origine du point d'Angleterre, abondent dans les publications du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le *Parfait négociant*, œuvre de Jacques Savary, dont la première édition fut donnée en 1675, constate que l'on tire d'Angleterre « des dentelles tant de soie que de fil. »

Dans le *Mercure galant* du XVII<sup>e</sup> siècle, il est parlé plusieurs fois de dentelles d'Angleterre. On voit, dans celui de 1673, qu'il se porte des manteaux de taffetas de

toutes couleurs, et que ces manteaux sont couverts d'autres manteaux « tout de point d'Angleterre. »

Tout cela est parfaitement d'accord avec les gravures de modes de cette époque, dont les légendes signalent fréquemment le point d'Angleterre dans l'énumération des différents objets qui ornent la toilette des sujets; et c'est aussi confirmé par les renseignements puisés aux sources les plus officielles.

On lit en effet dans une lettre de Colbert, du 2 janvier 1682, adressée à M. de Morangis, intendant à Alençon : « Comme les filles sont maintenant accoutumées à travailler aux points de France, les marchands pourraient facilement introduire des manufactures de passements de Flandre et d'Angleterre; s'ils avaient besoin pour cela d'assistance pour en faire venir des ouvrières, on pourrait leur donner quelques facultés. »

Ces *Passements d'Angleterre* n'étaient autres que ces fameux points d'Angleterre, alors si à la mode. Personne dans ce temps-là ne les confondait avec ceux de Flandre, et Colbert moins que tout autre.

Le point de Venise en relief a été perfectionné en France sous Louis XIV, mais il serait tout aussi injuste d'en contester l'invention à Venise, d'où on l'a importé chez nous, qu'il l'est aujourd'hui de refuser à l'Angleterre le mérite d'avoir créé la dentelle à laquelle elle a donné son nom.

Quelque minime que fût la parcelle de gloire que l'injustice, ou plutôt l'ignorance, enlevait à l'Angleterre, l'histoire lui devait cette restitution.

L'importance qu'a eue anciennement l'industrie dentellière en Angleterre, tant au point de vue de la beauté des produits, que de la quantité qu'il s'en est fait, est généralement ignorée des Anglais eux-mêmes. Dans la *Révolte des Passements* il est plusieurs fois question des dentelles de soie noire et de fil, d'Angleterre. On y voit que cette dernière « habitait la maison du roi. » Ailleurs, après avoir exposé que le port d'armes ayant été défendu, les épées et les pistolets, se trouvant sans emploi, avaient offert leurs services aux dentelles qui les avaient acceptés; après un discours de la Dentelle d'Angleterre se terminant par ces mots : « Qu'avons-nous à craindre puisque la cour se trouve sans armes? » l'auteur ajoute la réflexion que voici : « Cette dentelle s'imaginait qu'elle n'avait plus à craindre que quelque hallebarde ou quelque pertuisane, dont les coups passeraient d'outre en outre sans l'offenser... »

Ceci se passait en 1661, après l'édit de 1660, qui en prohibant les dentelles avait motivé la révolte; et il en résulte que la dentelle d'Angleterre était alors considérée comme une dentelle de roi ou de reine, puisqu'on la voyait à la cour de France; c'est aussi une preuve qu'elle était déjà cette dentelle qu'on a appelée point d'Angleterre; c'est-à-dire que les différentes parties de l'ensemble du dessin étaient reliées par des brides laissant des intervalles entre lesquels un objet aurait pu passer sans la briser, et, en y mettant de l'exagération, une hallebarde pouvait, suivant l'auteur, « passer au travers sans l'offenser. »

En y regardant de près, on découvre sous les bouffonneries de la *Révolte des passements*, des renseignements précieux pour l'histoire de la dentelle. On y trouve, au sujet

du *point d'Aurillac*, un passage où il est dit : « qu'il craignait en retournant dans son pays de servir à passer les fromages » ; il en ressort clairement que cette dentelle était alors un tissu plein et serré, quoique fin, et qu'elle n'avait aucune ressemblance avec le point d'Angleterre qu'elle imita, quelques années plus tard, sous le nom de *Point de France*, lorsque fut établie à Aurillac, en 1665, la manufacture royale.

Depuis l'introduction de l'industrie de la dentelle en Angleterre, ce pays a toujours été assez riche pour suffire à la consommation de ce qu'il en produit ; il en a même acheté, à de certains moments, des quantités prodigieuses, soit en Belgique, soit en France, et pour son usage et pour alimenter le commerce considérable qu'il fait avec tous les pays du monde ; néanmoins, dans ce temps-là, il exportait ses dentelles fines sur le continent, en France principalement. Les gravures de mode de la dernière moitié du xvii<sup>e</sup> siècle nous montrent fréquemment des toilettes enrichies de points d'Angleterre, et aussi très-souvent des robes et des mantilles garnies de dentelles noires d'Angleterre.

Plus tard, quand le point d'Angleterre a été copié en France et en Belgique, l'exportation en a cessé, et la Grande-Bretagne a pensé à s'armer elle-même, à l'exemple de la France, pour défendre sa production contre la concurrence. Des ordonnances de prohibition furent rendues plusieurs fois, notamment en 1698 et en 1706, contre l'introduction des dentelles étrangères. Mais toutes ces prohibitions, rappelées et renouvelées fréquemment, furent impuissantes à empêcher la contrebande, malgré des saisies quelquefois considérables que l'on opérât et les tracasseries exercées chez les marchands de dentelles et même envers les particuliers.

A partir de 1751 la surveillance de la douane acquiert un degré de sévérité inouïe. On fouille dans les maisons des particuliers, on arrête dans les promenades les dames qui portent des dentelles dont l'origine paraît suspecte, les officiers de la douane lacèrent dans les rues celles qui sont soupçonnées de fabrique française.

Le gouvernement anglais était poussé à ces exagérations par le sentiment public et par les réclamations violentes des fabricants de dentelles, qui allèrent plusieurs fois, en corps, lui demander l'observation stricte et sévère des édits de prohibition.

Miss Bury Palliser rapporte que Georges III, dans le but de protéger les manufactures anglaises, ordonna, en 1764, que toutes les étoffes et les dentelles qui seraient portées par ceux qui assisteraient à la cérémonie du mariage de sa sœur, la princesse Augusta, avec le duc de Brunswick, fussent de manufacture anglaise. La noblesse fit peu attention à ce décret ; et, trois jours avant le mariage, une descente opérée chez la modiste de la cour y fit saisir quantité de vêtements, d'étoffes et de dentelles, à son grand préjudice et au grand désappointement des dames anglaises, qui furent ainsi privées de leurs plus beaux objets de toilette.

Cette modiste, qui était Française, dégoûtée des affaires, se retira à Versailles, dit l'auteur, avec une fortune de deux cent soixante-quinze mille francs, et s'acheta une villa à laquelle, « dans un sentiment de basse ingratitude », elle donna le nom de : « La Folie des dames anglaises. »

On estimait alors à plus de cent mille le nombre des dentellières répandues dans la Grande-Bretagne ; elles n'avaient point cessé d'être habiles, mais c'était la faute des fabricants si elles ne produisaient pas suivant les besoins de la mode. Ils ne savaient pas les diriger et leur apprendre les nouveaux genres qui venaient de France et de Belgique. Il eût été bien plus simple et plus avantageux pour eux de s'instruire et de se mettre au courant, au lieu de réclamer à grands cris la prohibition de marchandises qui, par leur nature et leur petit volume, échappaient presque toujours à toutes les recherches, d'autant plus que ces prohibitions achevaient de discréditer leurs propres produits démodés.

Les dentelles de France et de Belgique n'ont point perdu de leur réputation en Angleterre, et cependant aujourd'hui elles y entrent en franchise. Ce système au lieu de nuire aux fabricants de ce pays les a forcés de suivre le mouvement, et leur industrie, au lieu d'en souffrir, s'est accrue en prospérité et en développement ; par contre les fabricants du continent sont excités à produire de la nouveauté s'ils veulent que le marché anglais leur reste ouvert.

POINT D'HONITON. — M. Aubry, comme ses prédécesseurs — bien entendu, ceux dont les écrits ne remontent pas au delà du XVIII<sup>e</sup> siècle, car, avant, on n'eût pas osé se mettre en contradiction aussi évidente avec les faits — M. Aubry répète, à son tour, l'histoire des dentelles de Bruxelles vendues par les Anglais sous le nom de points d'Angleterre, et il affirme qu'il ne s'en est jamais fait dans leur pays.

Cette affirmation est quelque peu contradictoire avec le récit de ce qu'il a vu et apprécié à Londres, à l'Exposition universelle de 1851. Voici ce qu'il a dit du point d'Honiton :

« La finesse du toilé est exceptionnelle ; le relief des fleurs (c'est-à-dire le contour ou le brodé, comme on l'appelle à Bruxelles), supérieurement exécuté, fait admirablement ressortir les motifs du dessin ; c'est sans contredit ce qu'on peut produire, dans ce genre, de plus parfait. »

La dentelle d'Honiton, comme celle de Bruxelles, se compose de fleurs faites séparément et que l'on applique ensuite sur un réseau de tulle imitation ou aux fuseaux. Quand on relie les différentes parties du dessin par des brides aux fuseaux, cette dentelle prend alors le nom de guipure (Pl. XXXVII).

Après l'éloge qu'en a fait M. Aubry, on ne le comprend plus ; il est vrai que, suivant lui, la fabrication des guipures dites point d'Honiton, qui « forment la base de la belle fabrication anglaise », n'aurait commencé que depuis quinze ou vingt ans, au moment où il écrivait son rapport et il ajoute qu'elle est en progrès !

Ici on comprend encore bien moins. Certes si cette dentelle est, d'une part, « ce qu'on peut produire, dans ce genre, de plus parfait, » et que, de l'autre, cette fabrication toute moderne « est en progrès », il faut convenir qu'on a marché à pas de géant. La perfection étant le superlatif du progrès, il n'y a plus à attendre, maintenant, des habiles fabricants du Devonshire, que le merveilleux ou le surnaturel.

La vérité est que cette magnifique dentelle, connue aujourd'hui sous le nom de point d'Honiton, existe depuis le xvii<sup>e</sup> siècle dans le Devonshire (Pl. XXXVI); qu'on n'y a jamais cessé complètement d'en fabriquer et qu'elle n'a de nouveau que son nom. Si elle a été presque abandonnée pendant longtemps, il faut l'attribuer à l'influence funeste de la mode sous Louis XV, au mauvais goût de cette époque, qui a été pour la dentelle une ère de décadence, d'où elle ne s'est pas encore relevée.

Toutes les dentelles légères, sans consistance, qu'on a faites depuis, ne sont guère que l'ombre de ce que furent les produits anciens. De la richesse, de la magnificence, de la solidité, elles n'en ont plus. Aussi ne laissent-elles après elles aucun souvenir, car, leur durée étant éphémère, c'est à peine si on y fait attention dans les héritages. C'est à tel point qu'il est plus difficile de collectionner les dentelles modernes que celles des siècles passés.

Jadis la dentelle pouvait être un objet d'art : on y mettait le prix ; solide, elle vivait pendant plusieurs générations. De nos jours, on fait une dépense cent fois renouvelée, et il n'en reste rien que des chiffons d'une minime valeur, quand il en reste encore, après un usage de quelques mois, quelques années au plus !

La contrée où se fabrique le point d'Honiton est située au sud-ouest de l'Angleterre, dans le Devonshire, le long de la côte, dans une étendue de quinze lieues environ sur six de profondeur (30 milles sur 12); le marché en est à Axminster, non loin d'Honiton (Pl. XXXVII).

Il y a quelques années, on estimait à sept ou huit mille le nombre des ouvrières qui y sont occupées <sup>1</sup>. Le goût de cette dentelle s'étant développé, surtout en Angleterre, il a dû augmenter. Cette belle guipure n'a pas toute la réputation qu'elle mérite, cela tient au mauvais choix des dessins que les fabricants mettent aux mains des ouvrières.

On a essayé d'y faire de l'application comme à Bruxelles, c'est-à-dire d'appliquer les fleurs sur du tulle imitation; mais le toilé du point d'Honiton étant plus serré, et les jours faits aux fuseaux, tandis qu'à Bruxelles, le toilé est plus clair, plus léger, et les jours faits à l'aiguille, il en est résulté un aspect différent, un peu moins de délicatesse dans l'ensemble et cela a nui à sa réussite, malgré que l'ouvrage soit supérieurement fait et du plus beau blanc.

DENTELLES DIVERSES DES MANUFACTURES ÉTABLIES DANS LES COMTÉS DE BEDFORD, BUCKINGHAM, NORTHAMPTON ET OXFORD. — Les manufactures de dentelles ordinaires, c'est-à-dire d'une consommation courante, sont nombreuses en Angleterre. On en trouve dans les comtés de Bedford, de Buckingham, de Northampton et d'Oxford. Leur ancienneté n'est pas douteuse; mais il serait difficile de donner des détails sur le genre des produits qu'elles fournissaient autrefois à la consommation. Il est probable que le travail s'y est modifié chaque fois qu'on a senti la nécessité de le faire pour satisfaire aux besoins du moment. Seulement, comme c'est la France, qui depuis

1. Voir le rapport anglais sur l'Exposition universelle de Londres de 1851.

plus de deux siècles a le privilège d'inaugurer les modes, les fabriques anglaises se sont trouvées sous ce rapport dans un état d'infériorité, chaque fois qu'elles ont tardé à en suivre le courant; et, comme c'est aussi en France que l'on a fait le plus de dentelles ordinaires ou communes pour la grande consommation, il faut croire qu'en Angleterre on se sera attaché à les copier comme cela se fait de nos jours. Il n'y a eu d'exception que pour le point d'Honiton qui est une dentelle originale et spéciale à l'Angleterre. On doit ajouter cependant que la dentelle noire d'Angleterre, qu'il ne faut pas confondre avec le *réseuil* de soie noire d'Angleterre, était recherchée en France sous Louis XIV<sup>1</sup>.

Dans les manufactures anglaises, on s'occupait encore, il y a vingt ans, à fabriquer des dentelles blanches fond clair; les dessins étaient copiés sur des échantillons de Lille, d'Arras et de Mirecourt; mais, depuis que cette dentelle a été abandonnée par la mode, on s'y est mis à fabriquer de la dentelle noire, puis des guipures blanches et des noires.

Le rapport anglais de l'Exposition universelle de 1851 mentionne le succès qu'obtiennent les dentelles noires que l'on fabriquait alors dans les districts sud du Buckinghamshire. Cette fabrication s'est développée depuis, et l'on y fait maintenant jusqu'à des robes, des châles et des fichus de toutes dimensions, tout cela dans le même genre que ce qui se fait en France.

Le même rapport signale l'impossibilité de suppléer au manque d'une statistique faite avec soin, sur le nombre des personnes employées dans les manufactures de dentelles énumérées plus haut. Peuchet l'estimait à la fin du siècle dernier à cent mille.

1. Voir Bonnard, *Costumes du siècle de Louis XIV*, et Savary, qui vante les dentelles de soie noire d'Angleterre et les trouve admirables pour le dessin et la fabrique.

## CHAPITRE III

### ITALIE.

VENISE, GÈNES, MILAN, ETC. — Parmi les pays qui ont fourni au commerce de la dentelle les produits les plus estimés et les plus remarquables, il faut citer en première ligne l'Italie, où cette industrie a pris naissance. C'est surtout par ses points à l'aiguille qu'elle a mérité autrefois le premier rang. Malgré la supériorité de ses dentelles, remarquables surtout par leur valeur artistique, sans avoir cessé de bien faire, elle a vu son industrie s'éteindre et son commerce s'anéantir par suite de l'inconstance de la mode.

Quelle persévérante qu'ait été la faveur qu'on a accordée depuis aux nouveaux points qui ont remplacé ceux d'Italie, il est permis d'affirmer que cette préférence n'est pas justifiée. Rien n'a été produit d'aussi séduisant que les anciens *Points coupés* (Pl. XXIII et XXIV), ni rien qui approche de la richesse et de la magnificence du *Point de Venise* en relief du XVII<sup>e</sup> siècle (Pl. XXV. Fig. 1 et 2). Il y a tant de charmes dans l'originalité particulière à chacune de ces deux dentelles que, mises en présence et vues ensemble ou séparément, on est forcé de les admirer sans que l'une nuise à l'autre ou qu'elles s'excluent mutuellement; si l'on essaye au contraire de faire subir une pareille épreuve aux *Points* qui se font de nos jours, soit à Alençon, soit à Bruxelles, il sera impossible de n'être pas frappé de leur pauvreté comparative. La cause principale de cette infériorité apparente est dans le *fond* des points actuels qui est de réseau; il a pour effet d'enlever au dessin une partie de sa vigueur et de rendre les reliefs moins sensibles (Pl. XLVII).

C'est à Venise qu'ont été imprimés à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle la plupart des recueils de modèles pour le point coupé. Le plus remarquable de ceux qu'on a imprimés en France à la même époque, était l'œuvre du Vénitien Vinciolo. Faire du *Point coupé* était alors un ouvrage très à la mode en France et dans plusieurs contrées de l'Europe. Tous ces recueils, dont plusieurs eurent de nombreuses éditions, trouvaient leur débit auprès des dames, mais ce ne fut que plus tard que l'art de faire le *Point coupé* y devint une industrie;

tandis qu'à Venise, où il avait prit naissance, on en fabriquait pour le commerce des quantités considérables qu'on exportait dans toute l'Europe.

Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, Gènes acquit aussi une grande renommée pour une sorte de passements aux fuseaux surchargés d'un point d'esprit ayant la forme d'un grain de millet, que pour cela, on appelait *Point de Gènes* (Pl. IV). Cette dentelle fut très-goûtée et devint l'objet d'un commerce important.

Dès que le point coupé a été connu, il a acquis, en peu de temps, une vogue universelle; étant devenu une occupation à la mode, presque toutes les personnes sachant travailler de l'aiguille s'y sont adonnées en Italie, et principalement dans les couvents, où les âmes pieuses occupaient leurs loisirs aux travaux les plus délicats de broderie. Dans ces lieux de retraite habités par les femmes, où la règle n'était pas de mener une vie exclusivement contemplative, on s'occupait à des travaux dont le produit était destiné à l'ornement du culte. C'est de là que sont sorties les plus rares broderies, les plus merveilleuses dentelles, qui, il y a moins d'un siècle, étaient accumulées dans les sacristies, ou dans les garde-robes des hauts dignitaires de l'Église. Dans tous les diocèses, chaque établissement religieux cherchait à se distinguer par la richesse et la magnificence des ouvrages destinés à servir d'offrande à l'Église ou à ses dignitaires.

L'industrie dentellière, en Italie, a été très-florissante jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Après les passements de point coupé, le point de Venise en relief a été recherché de toutes les cours de l'Europe. Il y avait aussi les points de *Milan* et les points de *Raguse* qui étaient moins beaux, mais dont il se faisait également un très-grand commerce. Ces derniers, aussi bien que ceux de Venise, ont été interdits plusieurs fois en France, pour y favoriser le développement de l'industrie de tous ces points. Les progrès qu'on accomplit dans cette fabrication, les perfectionnements qu'on y ajouta, sous l'influence protectrice de l'administration de Colbert, et surtout les variations que subissait le produit sous l'inspiration du génie français, ajoutés au bon goût qui présidait alors au choix des dessins, tout cela concourut au déplacement du courant commercial, au détriment de l'Italie et au profit de la France. L'engouement pour nos modes avait pris racine partout, c'était aussi une des causes des préférences qu'on avait pour tout ce qui provenait de nos manufactures.

On a cessé de faire du point de Venise; en Italie comme en France, cette industrie est à peu près perdue; mais il y a encore cependant quelques ouvrières qui font du point à l'aiguille, à Murano, petite île près de Venise, où se faisaient jadis les plus beaux morceaux.

Il existe aussi, dans les Calabres, pas loin de Rome, quelques campagnardes qui font du point coupé pour leur usage; elles en garnissent le haut de leurs chemises et les manches; c'est une habitude qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Depuis que les industries de la filature et du tissage ont pris un si grand développement, par suite des procédés économiques qui leur ont été appliqués, on a renoncé dans les campagnes aux anciennes habitudes qu'on y avait de filer sur place la laine, le chanvre ou le lin, avec lesquels le tisserand du village faisait le drap ou la toile destinés

aux usages particuliers des familles. Il y a moins de cinquante ans, cet usage existait encore dans bien des communes en France ; mais en Italie, dans les pays les plus pauvres, là où il n'existe aucune industrie et où la culture de la terre suffit à peine à la nourriture de ses habitants, il est encore pratiqué. Le paysan, qui n'a rien à donner en échange des tissus que l'industrie pourrait lui livrer, est obligé de les confectionner lui-même s'il veut être vêtu.

Ce n'est pas la chose la moins singulière de voir, au milieu de ces populations misérables, des femmes dont le linge est orné de points coupés d'un travail long et minutieux qui, s'ils étaient faits à prix d'argent, seraient un objet de luxe que pourraient tout au plus se payer nos plus riches fermières de la Beauce.

La planche XXXVIII représente (Fig. 2) une pièce de chemise en point coupé et (Fig. 1) une petite guipure aux fuseaux qui borde ordinairement le bas des manches ainsi que l'ouverture du haut de la chemise. Les deux échantillons reproduits ici en spécimen sont de fabrication moderne et proviennent des environs de Rome. Il y a toute apparence que lorsque les guipures gothiques du xvii<sup>e</sup> siècle ont cessé d'être à la mode, on y aura cessé d'en fabriquer pour le commerce, et que les femmes des campagnes auront seulement continué d'en faire pour leur usage.

Les pièces de toile dont les femmes des environs de Rome se couvrent la tête en guise de fanchons sont quelquefois bordées d'une sorte de passementerie frangée, en point noué, qu'elles confectionnent elles-mêmes. C'est un travail à l'aiguille qui doit prendre beaucoup de temps ; il porte le nom de *punto a groppo*, ou point noué.

L'industrie des dentelles aux fuseaux a été aussi très-florissante en Italie, à ses débuts, au xvi<sup>e</sup> siècle et pendant les premières années du xvii<sup>e</sup>, spécialement celles des points de Gênes. Vers cette dernière époque les fabriques qu'on avait établies en France, dans les Pays-Bas, puis en Angleterre, avaient acquis de l'importance ; leur développement progressif et continu, protégé par des lois restrictives de douanes, mit fatalement un terme aux importations italiennes dans ces pays. Plus tard, lorsque Paris fut devenu la capitale de la mode, la dentelle aux fuseaux subit des variations ; mais l'Italie étant restée en dehors du mouvement, ses fabriques virent leurs débouchés se fermer dans le reste de l'Europe, et qui plus est son propre marché fut envahi par les dentelles de France, des Pays-Bas et de l'Angleterre. Un seul débouché lui était resté, l'Espagne et ses colonies, mais à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, comme partout, on avait subi l'ascendant de la mode. A partir de ce moment l'industrie dentellière en Italie est devenue une industrie tout à fait secondaire.

L'origine de la dentelle aux fuseaux est enveloppée de la plus complète obscurité ; en étudiant les portraits du xvi<sup>e</sup> siècle, on arrive à découvrir l'époque approximative de sa naissance, mais cela ne fixe pas sur le lieu qui l'a vue naître. Quoique le plus ancien livre connu où l'on trouve des modèles pour la dentelle aux fuseaux — celui intitulé *le Pompe* (Fig. 59) — ait été imprimé à Venise en 1557, il ne paraît pas qu'on s'y soit occupé d'en faire dans ce temps-là pour le commerce. Venise a eu la spécialité de la dentelle à l'aiguille, et si celle aux fuseaux y eût été pratiquée, les maîtres qui sont venus en France, tels que le

Vénitien Vinciolo, par exemple, y faire imprimer leurs dessins, n'eussent pas manqué d'y apporter cette nouveauté, comme ils l'ont fait pour la dentelle à l'aiguille. D'un autre côté, les plus anciens portraits où l'on découvre de la dentelle aux fuseaux sont de l'école

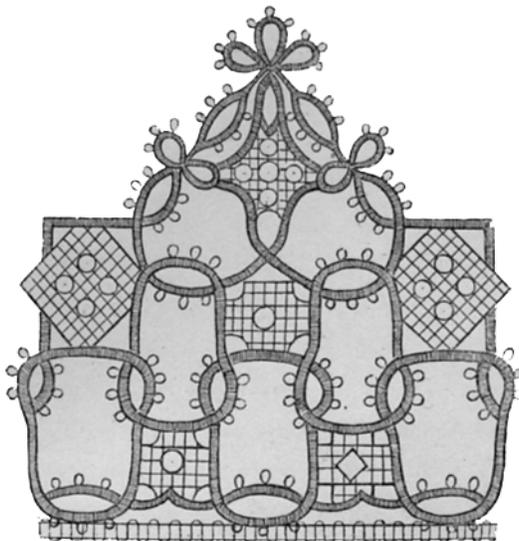


Fig. 59. — Passement aux fuseaux. *Le Pompe*, 1557.

florentine; en outre, les contrées où il existe encore quelques traces d'anciennes fabriques de cette dentelle sont situées dans le sud et la partie occidentale de l'Italie; ce sont les Calabres, les environs de Milan et Gênes (Fig. 60) <sup>1</sup>.

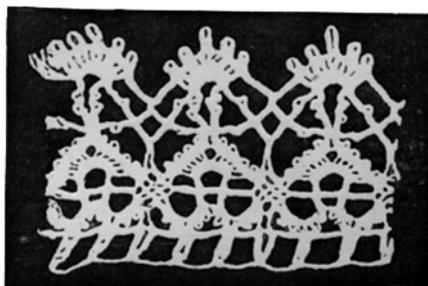


Fig. 60. — Passement aux fuseaux moderne.

Les ouvrages de point coupé qui se font encore dans les Calabres sont quelquefois bordés, ainsi qu'on l'a déjà dit à la page précédente, d'une petite guipure aux fuseaux du pays (Pl. XXXVIII. Fig. 1). Sur les bords du lac de Côme, il y a aussi quelques ouvrières

1. La Figure 60 est le fac-simile d'un échantillon italien de fabrication récente, et d'après un dessin de la Parosola.

qui font de la guipure, et à Gênes cette industrie a une certaine importance, on y compte près de deux mille ouvrières. Cette fabrique trouve l'écoulement de ses produits dans le pays, et en exporte une partie dans l'Amérique du sud, principalement dans la rivière de la Plata, où elle a conservé d'anciennes relations.

Quoique l'île de Malte soit une possession anglaise, elle appartient par sa situation à l'Italie. On y fabrique, depuis un temps immémorial, des guipures communes dont la majeure partie s'exporte au dehors.

## CHAPITRE IV

FRANCE.

LE PUY ET SES ENVIRONS. — L'auxiliaire le plus utile, le plus séduisant, celui qui sert le plus à déguiser les idées souvent pauvres, quelquefois extravagantes de la mode, qui contribue le plus à les faire admettre, c'est sans contredit la dentelle ; c'est elle aussi qui, ajoutant au charme attrayant des nouveautés qu'a créées le bon goût, leur donne richesse, magnificence et éclat.

Avec d'aussi brillants avantages, il est tout naturel qu'elle ait eu jadis, — à une époque où, par sa manière d'être, elle possédait des qualités décoratives supérieures à celles des ouvrages qui se font de nos jours, — une vogue si grande, qu'on l'accusa d'être un danger pour les fortunes qu'elle ébréçait ; et si puissante, qu'elle brava constamment les lois qui essayèrent de la bannir ou d'en limiter l'usage.

Les éléments qui pourraient jeter quelque lumière sur le nombre et l'état des premières manufactures de dentelles établies en France, nous font complètement défaut ; mais il n'y pas de doute que, dès les premiers temps du xvii<sup>e</sup> siècle, la production avait acquis une importance très-considérable. Les ordonnances qui tentèrent de réprimer ce qu'on appelait alors les abus et les excès du luxe en sont un témoignage certain.

Dans un mémoire manuscrit, relatif à des fils à dentelle, adressé à la Chambre de commerce de Paris en 1704, et conservé à la Bibliothèque nationale, on estime à plus d'un quart de la population ceux qu'elle fait subsister « de tous états, conditions et âges, depuis six ans jusqu'à soixante-dix. » A cette époque, l'industrie de la dentelle en France subissait une crise profonde, par suite d'un changement dans la mode qui avait fait rejeter les guipures style renaissance, à dessins courants, pour les dentelles à réseaux, plus légères qu'on s'était mis à fabriquer dans les Pays-Bas ; et l'appréciation de l'auteur du mémoire cité paraît exagérée, quoiqu'il comprenne, parmi les personnes qu'elle fait subsister, celles vivant des différents états qui s'y rattachent tels que : fournisseurs de fils, de soies, fabricants de métiers à dentelles, de cartes, parchemins et épingles, piqueurs, colporteurs ou marchands qui la débitaient. Quoi qu'il en soit, en faisant la part de l'exagération, c'est une preuve que la grande importance de la fabrication, même à ce moment de crise, était un fait des plus évidents.

De toutes les industries qui ont enrichi la France, il n'y en a pas qui lui ait été et lui soit encore plus profitable et plus bienfaisante que celle de la dentelle. L'on peut se procurer à peu de frais les accessoires indispensables au travail, et la matière première qu'on y emploie, ne représentant qu'une petite partie de la valeur du produit, — de cinq à vingt pour cent, suivant sa nature, — le bénéfice en revient presque tout à la main-d'œuvre, ce qui est un avantage doublement précieux; et parce qu'on a pu créer une valeur par le travail sans grande dépense préalable, et parce que, cette valeur créée, ce qu'elle produit reste, pour la plus grande part, dans les mains des ouvrières.

Outre ce bienfait capital, au point de vue économique, il en est encore d'autres qui ont une valeur morale tout aussi précieuse. Faire de la dentelle est une occupation qui n'est point fatigante, aussi les jeunes filles s'y adonnent-elles de bonne heure; l'ouvrage s'exécutant à domicile, elles font leur apprentissage en famille, sous les yeux mêmes de la mère, sans se voir exposées à l'influence démoralisatrice qui règne trop souvent dans les manufactures; d'un autre côté, l'ouvrière en travaillant à domicile y conserve sa liberté, n'est point soumise à la volonté d'un maître quelquefois exigeant et avide; de plus, en n'abandonnant pas son intérieur, elle ne néglige point les soins du ménage, qui ont aussi leur importance sous le rapport de la propreté et de l'hygiène.

L'importateur de l'industrie dentellière en France a acquis des droits incontestables à notre reconnaissance; mais, bien loin de lui avoir élevé une statue comme l'aurait mérité une œuvre aussi bienfaisante, l'histoire n'a seulement pas conservé son nom. Dans le monde des lettres de ce temps-là, on se préoccupait fort peu des faits industriels les plus marquants. Les chroniques anciennes sont remplies d'intrigues banales ou scandaleuses de cour et de sacristie, qui n'intéressent pas sérieusement l'humanité, tandis que les inventeurs des arts mécaniques, d'où les États tirent en grande partie leur bien-être et leur prospérité, sont restés dans l'oubli.

La ville du Puy passe pour avoir été la première en France qui ait pratiqué l'art de faire la dentelle; c'est peut-être à l'un de ses enfants qu'est due son importation. Jadis le commerce des merceries fines et des tissus légers se faisait par l'entremise de marchands colporteurs qui, pour la plupart, étaient originaires du Puy ou de ses environs. Le nombre de ces marchands qui voyageaient en France et dans le midi de l'Europe était considérable; il a beaucoup diminué quand les communications sont devenues faciles par l'ouverture de nouvelles routes, l'amélioration des anciennes, depuis que la France a été sillonnée par les messageries, depuis surtout l'établissement des chemins de fer; mais il y a moins d'un demi-siècle qu'il existait encore dans la ville du Puy plus de cinquante *maringotiers*, sans compter ceux des environs et les porte-balles, tous voyageant en France et jusqu'en Italie, avec des dentelles, des tulles et des mousselines. Beaucoup de ces porte-balles se faisaient accompagner de leurs enfants, dès que l'âge leur permettait de porter un fardeau, et de leur femme. Il n'est pas impossible que l'une d'elles ait appris, en Italie, à faire la dentelle et ait enseigné ensuite cet art dans son pays.

Quelle qu'ait été l'origine de son importation, on croit que cette industrie existait au

Puy, vers les derniers temps du xvi<sup>e</sup> siècle; le développement qu'elle avait acquis au commencement du xvii<sup>e</sup> le fait assez supposer. Un fait digne de remarque, c'est que les dentelles ont conservé dans le langage du pays une dénomination, *las Pointas*, — les pointes ou pointues, qui remonte incontestablement à une époque, le xvi<sup>e</sup> siècle, où les dentelles, aussi bien à l'aiguille qu'aux fuseaux, — étaient des bordures à dents très-aiguës. Le mot *Pointas*, en espagnol, signifie aussi dentelle<sup>1</sup>; tout porte à croire qu'il a la même origine. Depuis un temps immémorial des colporteurs du Velay voyagent en Espagne, et ce pays ayant été jadis un des plus grands débouchés pour les dentelles du Puy, il est probable qu'ils y auront importé et le mot et la chose.

Le Puy, par les relations de ses colporteurs au dehors, s'est trouvé dans une situation très-avantageuse pour le développement de son industrie; aussi est-il devenu le centre le plus important de la production dentellière en France. L'étendue de la fabrique rayonnait jadis jusqu'à près de vingt lieues à la ronde, dans tout le Velay, une bonne partie de l'Auvergne et du Forez. Encore aujourd'hui cette fabrique est la plus considérable de l'Europe. On estime à près de cent vingt mille le nombre de ses ouvrières dissimulées dans la Haute-Loire et quelques parties de la Loire et du Puy-de-Dôme qui touchent à ce département.

Les statisticiens ont plusieurs fois évalué le chiffre de sa production, mais comme on a toujours manqué d'éléments sérieux pour cette appréciation, ce qu'on en pourrait dire n'offrirait aucune garantie d'exactitude. C'est qu'en effet, si l'on peut établir approximativement une moyenne de gains journaliers, le nombre des ouvrières qui travaillent étant extrêmement variable, suivant les époques de l'année et les circonstances, on n'a pas de bases solides pour établir un calcul. Ces bases sont d'autant plus introuvables que les ouvrières qui ont pris de l'ouvrage à faire travaillent à leur fantaisie, pendant un nombre d'heures indéterminées, suivant que le leur permettent les nécessités du ménage ou les travaux urgents des champs.

De nos jours, la moyenne du gain journalier d'une ouvrière est de 1 fr. 50 c.; mais il y en a qui tirent jusqu'à 3 francs par jour de leur travail; ce sont celles qui s'adonnent plus particulièrement à la nouveauté.

Toutes les femmes des campagnes et la plupart de celles qui habitent les faubourgs des villes se trouvant dans le périmètre de la fabrique dite du Puy, savent faire la dentelle; mais il n'y a que celles dont le métier est le seul moyen d'existence qui travaillent toute l'année; parmi les autres, beaucoup ne prennent de l'ouvrage que dans les moments où les façons sont bien payées, ce qui arrive quand on a introduit dans la fabrique quelque nouveauté qui a réussi; et ce qui, par parenthèse, est un argument irrésistible et concluant en faveur de la protection assurée à l'esprit d'initiative par la garantie de la propriété des dessins et des inventions, propriétés que certains économistes à courte vue

1. *Punta*, pointe, le piquant de quelque chose.

*Puntas*, dentelles.

Oudin, *Trésor des deux langues française et espagnole*. Édition de 1660.

proposent d'abolir, croyant voir, dans cette abolition, l'extension de la liberté des affaires.

Dans les fabriques de dentelles où l'on s'applique à créer des nouveautés, les ouvrières ont des occasions fréquentes de voir leur salaire augmenter, et jouissent de cette bonne aubaine jusqu'à ce que les besoins les plus pressants de la consommation soient satisfaits. Dans les autres fabriques, au contraire, par suite du temps que l'on perd à se renseigner, quelquefois fort mal, de celui nécessaire à un nouvel apprentissage, on arrive forcément en retard, alors que le marché est pourvu, que la baisse des façons a eu lieu, et que l'habileté des mains déjà exercées ailleurs a créé une concurrence doublement redoutable; de telle sorte que les ouvrières n'y peuvent jamais jouir des avantages dont on a profité dans les fabriques d'où la nouveauté est originaire. Le commerce peut gagner en importance sans que le bien-être y soit accru dans les mêmes proportions.



Fig. 61. — Dentellière des environs du Puy.

Quoique l'instruction soit peu répandue dans la Haute-Loire, l'habitude qu'on y a de changer fréquemment les ouvrages a rendu les ouvrières très-intelligentes et leur a fait acquérir une aptitude merveilleuse pour exécuter ceux auxquels elles n'ont pas été exercées; elles sont en outre très-laborieuses, et l'expérience a démontré que, tout en gagnant davantage, elles peuvent produire à meilleur marché que partout ailleurs; soit qu'elles soient plus habiles, qu'elles aient dans les doigts plus d'agilité, soit qu'elles fassent des journées plus longues (Fig. 61). Les dentelles du Puy se distinguent par une fermeté toute exceptionnelle, qualité qui ne s'obtient que par un travail fait lestement.

On fabrique au Puy des blondes, des dentelles de soie, de fil, de toutes couleurs; les dentelles de laine et les guipures modernes sont des créations de cette fabrique. Les Planches XVII, XVIII, XIX, XX, sont toutes composées de ses produits; la Planche XL est la réduction aux deux tiers d'une dentelle faite pour l'Exposition de 1855. On y a, à plusieurs reprises, employé l'or et l'argent et fait des dentelles en crin

et en paille, ainsi que des passementeries aux fuseaux, notamment de celles appelées point d'Espagne (Pl. XXXIX). Quant aux dentelles de fil ou de coton blancs, aucune fabrique n'en a produit d'aussi variées ni en aussi grande quantité; les guipures blanches, qui en sortent, sont exclusivement en fil de lin. Si elles ont moins de finesse apparente par suite de l'emploi de cette matière, en revanche elles ont plus de solidité que celles en coton et, au porter, plus de relief dans le dessin, plus de fermeté et d'ampleur dans le pli.

Quand on a commencé à faire des dentelles au Puy, on a dû copier les guipures gothiques, italiennes, les seules dentelles connues au xvi<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvii<sup>e</sup>.

Plus tard la dentelle ayant subi des modifications et de nouveaux genres ayant été créés, le Puy a suivi le courant et s'est approprié les modèles à la mode; les guipures à dessins ramagés, les malines, les valenciennes de l'ancienne époque s'y fabriquaient en très-commun, pour une consommation alors très-importante. Les principaux débouchés étaient le midi de la France, l'Espagne et ses colonies, le Portugal et l'Italie elle-même. L'Angleterre et la Hollande s'en faisaient expédier des quantités à Cadix, où leurs armateurs les chargeaient avec des toiles de Hollande pour les colonies espagnoles.

Ce n'est qu'au xviii<sup>e</sup> siècle qu'on s'est mis à y faire de la dentelle noire, puis des blondes, en même temps que des dentelles à réseau fond clair, appelées Lille, ainsi que de celles à réseau de *Trenne*<sup>1</sup>, ou *fond double*, auxquelles on donne maintenant le nom de *Point de Paris*.

On donnait autrefois le nom de *bisette*, de *campane*, de *mignonnette* ou de *gueuse* aux dentelles étroites. Il s'en faisait un grand débit, et le Puy en fournissait beaucoup.

Les mots *bisette*, *campane*, sont des termes de passementiers, très-anciens et très-antérieurs à la dentelle; une petite crête d'or, d'argent ou de soie, s'appelait *bisette*, et l'on disait d'une passementerie qu'elle était campanée des deux côtés quand elle était bordée d'une dentelure.

En dentelle, une *bisette* était une petite bordure grossière, dentelée, (Pl. XXXVIII, Fig. 1); la *campane* était aussi à dents, mais fine (Pl. II, Fig. 3, Pl. IV, Fig. 2).

Le mot *mignonnette* s'appliquait aux dentelles étroites et légères d'Arras et de Lille du siècle dernier (Pl. XLI, Fig. 1 et 2). Quant à la *gueuse*, c'était une dentelle aussi grossière que celle qu'on appelle aujourd'hui dentelle torchon (Fig. 62)<sup>2</sup>.

Tout le monde connaît le *picot* et l'*engrelure* dont on fait usage pour border et rehausser les dentelles ou les raccommoder; il serait superflu de les définir, mais il y a une foule de mots qui s'appliquent à la dentelle pour désigner soit un genre, soit un point particulier, soit des dessins différents et dont la plupart varient suivant les pays. Ainsi, par exemple, la *neige* (Fig. 63) est une dentelle dont le bord se termine

1. Treille dans les fabriques du nord de la France, Trina en Italie. (Voir fig. 45, Page 73.)

2. Voir plus loin, au chapitre Espagne et Portugal, des modèles de la dentelle appelée *Gueuse*.

par un mat triangulaire produit à l'aide d'un fil plat disposé en éventail. Ce genre est désigné par le mot *coquille* au Puy, où l'on en a fait, à diverses époques, en fil, ou en soie, des quantités prodigieuses,

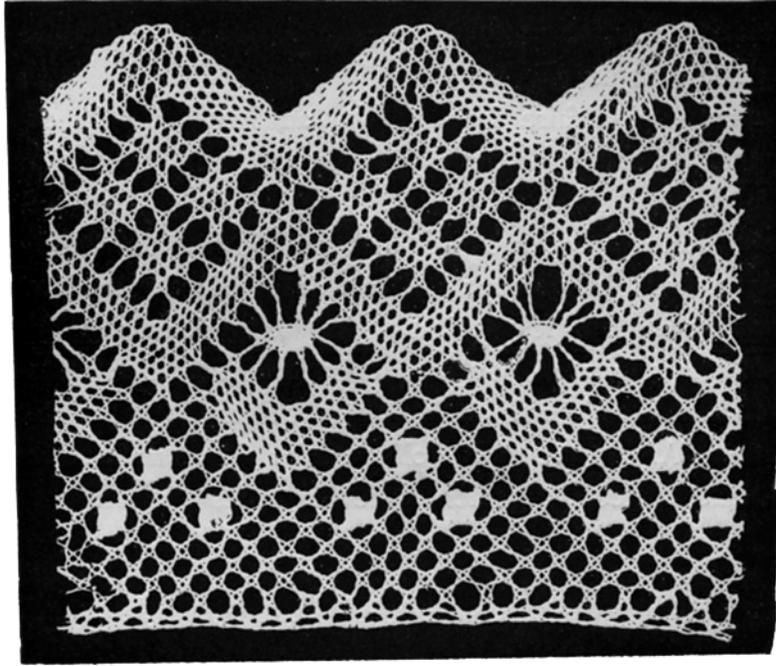


Fig. 62. — Dentelle torchon.

La *treille* (Fig. 64) s'y nomme *trenne* : le réseau *Lille* ou *Alençon*, *Filoché* (Fig. 65) : le réseau à cinq trous de Chantilly ou de Caen, *mariage*; la reproduction par le fuseau de

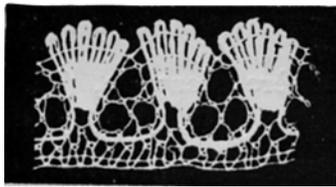


Fig. 63. — Neige ou coquille.

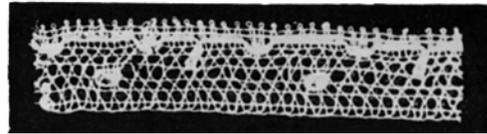


Fig. 64. — Dentelle à réseau dit *Trenne* ou point de Paris.

l'ancien point noué à l'aiguille *point malin*, ou *point du diable*, etc., etc. (Voir Fig. 41 à 46, Pages 72 et 73.)

Tous ces mots appliqués à la dentelle n'indiquent donc pas un genre à part, comme on a paru le croire pour la *bisette* ou la *campane*, mais seulement une manière d'être dans un genre quelconque, ou fine ou légère, ou à dents, ou bien un détail particulier du tout.

Autrefois, surtout au Puy, si l'on en excepte le temps de Louis XIV, où l'influence

du moment provoqua un mouvement industriel très-prononcé dans le sens artistique, on changeait très-rarement les dessins; aussi ne prenait-on pas la peine de les numéroter. On les baptisait tout simplement en les affublant de noms plus ou moins déterminatifs, pris un peu partout.

Il y avait : la *Mie*, le *Pater*, l'*Ave* (Fig. 64), les *Chapelets*, les *Serpents*, le *Bonnet*, les *Anglaises*, la *Scie*, l'*Échelle*, le *Pou* (Fig. 66), etc., etc. S'il fallait aujourd'hui continuer

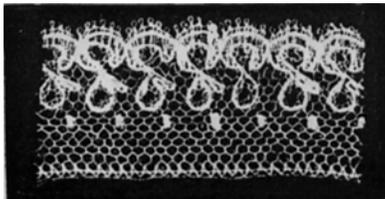


Fig. 65. — Dentelle à réseau dit Lille, ou Filoche.



Fig. 66. — Le Pou.

ce système aussi incommode que primitif, tout le vocabulaire y passerait; tant est grand le nombre actuel des dessins que chaque fabricant met en œuvre.

Le commerce du Puy, si important à toutes les époques, a eu à subir différentes crises causées par les ordonnances contre le luxe, les changements de la mode et aggravées par les lois fiscales.

L'ordonnance qui lui a été la plus funeste est celle que rendit le parlement de Toulouse en janvier 1640; cette ordonnance défendait, sous peine de grosses amendes, à toute personne de quelque sexe, qualité et condition qu'elle fût, de porter sur ses vêtements aucune dentelle.

On rapporte que le jésuite François Régis, touché de la misère d'un grand nombre d'ouvrières privées de leur moyen d'existence, s'occupa de trouver de nouveaux débouchés à la dentelle et qu'il réussit à établir des relations au Mexique et au Pérou, par lesquelles la fabrique fut rendue à son ancienne prospérité. C'est à ces démarches, suivies d'un résultat si favorable aux ouvrières, qu'il doit sans doute d'être devenu le patron des dentellières.

Les lois fiscales qui, autrefois, grevaient les marchandises à leur sortie de province à province, n'étaient pas faites pour faciliter leur circulation; d'autant qu'il y avait beaucoup d'arbitraire dans la fixation du tarif que les commis du fisc prétendaient leur appliquer; néanmoins, les premières dentelles n'eurent pas à souffrir de cet arbitraire, parce que les droits *ad valorem* de sortie et de circulation, qui pesaient sur toutes les marchandises et étaient livrées à l'appréciation des fermiers des cinq grosses fermes <sup>1</sup>, furent soumis à un règlement sous François I<sup>er</sup>, vers 1541 <sup>2</sup>, alors qu'on ne faisait pas

1. Les pays appelés les provinces des *cinq grosses fermes* étaient : Normandie, Picardie, Champagne, Bourgogne, Bresse, Poitou, Aunis, Berry, Bourbonnais, Anjou, Maine, duché de Thouars, châtellenie de Chantoceau.

2. Les passements d'or et d'argent figurent bien dans ce règlement, mais cela se rapporte aux galons et autres passe-

encore de dentelles; elles ne furent donc pas comprises dans le tarif, mais, plus tard, en 1581, lorsqu'elles y furent comprises, il était très-onéreux pour les marchands et colporteurs de se détourner de leur chemin et de passer par les villes désignées pour la sortie; d'être obligés, en outre, à une perte de temps pour le mesurage, le poinçonnage et les discussions que soulevait l'examen d'une marchandise d'une appréciation difficile.

Si le fisc avait besoin d'argent, on ne se faisait pas faute de modifier les bases du règlement qui servait à l'appréciation des marchandises. Il est vrai de dire que l'élévation prodigieuse du prix des marchandises, par suite de l'abondance des métaux précieux survenue en Europe après la découverte de l'Amérique, justifiaient un peu ces remaniements successifs des tarifs; seulement cela ne se faisait pas avec tous les ménagements dus aux intérêts.

La position du Puy en dehors des cinq grosses fermes lui créait une situation désavantageuse; il lui fallait payer pour ses marchandises : d'abord, un droit de circulation suivant les lieux où elles étaient dirigées et, ensuite, pour leur introduction dans toute l'étendue des cinq grosses fermes, d'où elle ne pouvaient sortir sans payer de nouveau un droit.

C'est à ces combinaisons fiscales fort gênantes qu'il faut attribuer, sans doute, l'habitude qu'avaient les Anglais et les Hollandais de se faire expédier à Marseille ou à Cadix, les dentelles du Puy qu'ils voulaient diriger vers leurs pays ou les colonies espagnoles.

Les dentelles manufacturées en France en dehors de l'étendue des cinq grosses fermes, avaient à acquitter les mêmes droits que celles étrangères; l'ordonnance des cinq grosses fermes du mois de février 1687, porte :

« Que ceux qui apporteront des points et dentelles de fil du comté de Bourgogne, seront tenus de passer par Auxonne et Saint-Jean-de-Laune (*sic*); d'Angleterre, par Calais, Dieppe et le Havre; de Lorraine, par Chaumont; de Sedan, par Torcy; d'Aurillac, par Gannat; et d'y payer les droits; et ceux qui en apporteront des Pays-Bas, par le bureau de Péronne, où on recevra leur déclaration, les droits devant être payés à Paris. »

Les droits d'entrée dans les pays des cinq grosses fermes avaient été portés, pour les dentelles de fil, à vingt-cinq livres la livre pesant<sup>1</sup>, par le tarif de 1664; il n'avait été fait d'exception qu'en faveur de celles de Liège, Lorraine et du Comté, fines, grosses de toute sorte, qui n'avaient à acquitter que dix livres par livre pesant.

En 1707 il fut représenté, dit Dufresne de Francheville, que les dentelles qui se fabriquaient dans le royaume hors de l'étendue des cinq grosses fermes, principalement dans le diocèse du Puy, dans le Velay et dans l'Auvergne, qui étaient des marchandises communes et grossières dont il se faisait un commerce très-considérable dans les pays étrangers, par les ports de Bordeaux, de la Rochelle et de Nantes, n'étant pas comprises

menteries; plus tard, quand il s'agit des dentelles, elles sont ainsi désignées : *passements aux fuseaux d'or d'argent et de fil*, et *passements de point coupé*.

1. Cela équivalait à peu près à 100 fr. la livre de notre monnaie actuelle.

expressément dans le tarif de 1664 à l'entrée, il arrivait souvent des contestations entre les négociants et les commis des cinq grosses fermes. Pour couper court à ces contestations des uns et des autres, il fut ordonné, par arrêt du 6 août 1707, qu'il ne serait payé à l'avenir pour tous droits d'entrée des dentelles du Puy, du Velay et d'Auvergne, dans l'étendue des cinq grosses fermes, que *cinq sols* par livre pesant.

Pour qu'une aussi large modération du tarif fût jugée nécessaire, il fallait que la fabrique se trouvât dans une situation bien critique; malgré qu'elle satisfît complètement les demandes des intéressés, elle était destinée à l'impuissance en ce qui concernait le retour à la prospérité passée, parce qu'il y avait d'autres causes plus sérieuses encore et plus capitales qui y mettaient obstacle.

La mode, en Europe, avait commencé d'abandonner les dentelles fortes et corsées pour celles plus légères qui aboutirent à la création des réseaux qui font la base de la plupart de nos dentelles actuelles; on s'engouait de tout ce qui avait l'apparence de la finesse; de là la mévente et la misère qui en fut la conséquence dans les fabriques où l'on hésitait à suivre le courant.

Quelques années plus tard, cet engouement avait pénétré dans les pays les plus éloignés, de telle sorte que tous les débouchés finirent par être fermés aux dentelles du Puy. Cet état déplorable amena une certaine agitation, dont le but était de secourir les fabricants et les ouvrières en provoquant des prêts et des subsides <sup>1</sup>. Tout cela ne pou-

1. Voici, à ce sujet, ce qu'écrivait M. Aymard, archiviste départemental du Puy, dans un album archéologique qui y fut publié en 1857 :

« ... Les années 1715 et 1716 signalèrent une de ces néfastes époques. La fabrique qui, auparavant livrait à la vente des dentelles très-variées et propres les unes pour l'Italie, d'autres à l'Espagne, d'autres pour les mers du sud, etc., languissait; les magasins étaient remplis de marchandises, et les négociants refusaient d'acheter les dentelles, « ce qui mettait le peuple dans la dernière misère et dans l'impossibilité de payer les impositions. » Pour remédier à cette fâcheuse situation « et soulager les peuples, » les trois commissaires du pays réunis à Montpellier, au mois de décembre 1715, décidèrent que le diocèse emprunterait une somme de soixante mille livres pour être employée en achat de dentelles. Dans une supplique imprimée qui traduisait un sentiment d'émotion générale, les syndics des marchands de la ville du Puy offrirent aux états du Velay « de supporter l'intérêt de cette somme, à la condition de fournir les fils de Hollande « bien assortis et nécessaires pour la consommation de cette somme en dentelles et dont leurs magasins étaient pleins<sup>1</sup>. »

« Cette demande n'eut pas de suite; la crise commerciale exigeait sans doute l'achat immédiat des dentelles, qui fut fait aux ouvrières par le sieur Jerphanion, syndic du diocèse\*.

« Du reste ce malaise de la fabrique se prolongea bien avant dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, car il motivait en 1755 un secours de mille livres payable pendant dix années, qui fut alloué par les états du Velay, pour suppléer à la détresse de la dentelle par l'introduction d'une manufacture nouvelle, celle des étoffes de coton. L'assemblée se préoccupait en même temps d'une demande souvent renouvelée pour nos commerçants et tendant à obtenir l'exemption des droits de sortie pour les dentelles qui passaient à l'étranger.

« Le commerce ne cessa depuis lors de réclamer contre ces droits de douane qui, disait-on, ne permettaient pas à nos dentelles de fil, les seules que la fabrique avait longtemps produites, de lutter au dehors, et surtout à Cadix, avec celles du Piémont, du Milanais et de la Flandre impériale, qui s'exportaient à moindres frais. C'était là une principale cause de la détresse de la fabrique que nous révèle un mémoire adressé, en 1761, par les syndics marchands de la ville du Puy au syndic du pays du Velay, qui alors s'était rendu aux états généraux du Languedoc.

« Le même document nous apprend que peu de temps auparavant, et en vue d'occuper les ouvrières à un travail

\*. *Supplique à nos seigneurs des états du diocèse de Puy et pays du Velay.* Document curieux trouvé dans les papiers de famille, chez M. C. de Lafayette, président de la Société académique du Puy, et *procès-verbaux des états du Velay*, session de 1716. Archives départementales

vait procurer qu'un soulagement momentané et n'aurait produit aucun changement dans la situation, si on n'avait enfin compris que pour en sortir il fallait tout simplement se mettre dans le courant, et fabriquer, pour les besoins de la consommation présente, des dentelles à réseau plus légères et semblables à celles qui se faisaient dans d'autres fabriques où elles étaient une cause de grande prospérité.

« Le plus grand débit des dentelles du Puy, » dit un auteur <sup>1</sup> venu quelques années après le retour à l'activité de cette fabrique, ne s'est jamais trouvé qu'à Cadix pour la destination du Mexique et du Pérou, où les femmes ornaient, de ces dentelles, leurs jupes et les autres parties de l'habillement avec une profusion qui en rendait la consommation prodigieuse. Le goût des dentelles plus fines ayant pénétré dans ce pays, le commerce du Puy en a beaucoup diminué. Les dentelles qui se fabriquent encore aujourd'hui sont plus fines et mieux proportionnées : mais ce commerce serait bien resserré s'il s'était borné aux dentelles de fil; il est soutenu par la fabrique des blondes et des dentelles noires, qui s'est introduit au Puy depuis environ trente ans. »

Ce commerce a beaucoup souffert pendant la première révolution, mais il s'est bientôt relevé et aujourd'hui, malgré la concurrence des dentelles à la mécanique, la fabrique du Puy, par les nouveautés qu'elle met au jour, procure aux ouvrières qu'elle occupe en très-grand nombre, un travail convenablement rémunérateur. Ce sont des guipures de fil, de soie et de laine qu'elle produit actuellement; de ces dernières surtout et en très-grandes quantités. Depuis deux ans les demandes ont été d'une si grande importance, que le nombre des ouvrières s'est accru, dit-on, de vingt mille, et que les façons ont plus que doublé; on assure même que nombre d'ouvrières ont pu gagner jusqu'à cinq francs par jour.

Le Puy possède un musée de tableaux et d'antiquités fort remarquable, et tel qu'on n'en rencontre pas dans les villes de son importance; il s'est enrichi, depuis quelques années, d'une collection de dentelles anciennes due à la générosité de l'un de ses fabricants. On ne pouvait faire, pour le progrès et l'avenir de la fabrique, une œuvre plus utile.

On fait de la dentelle aujourd'hui dans tout le département de la Haute-Loire, à l'exception de quelques communes à l'est de l'arrondissement d'Issingaux et de quelques autres de l'arrondissement de Brioude à l'ouest. La fabrique s'étend au nord dans le département de la Loire jusqu'à Saint-Bonnet-le-Château et Saint-Anthème et dans celui du Puy-de-Dôme au delà d'Ambert.

AURILLAC, MURAT ET TULLE. — La ville d'Aurillac a été, jadis, le centre d'une fabrication importante de dentelles, qui s'étendait au delà de Murat et jusque dans le Limousin. L'origine de cette manufacture est très-probablement contemporaine

plus lucratif, on avait créé dans le pays une fabrique de blondes ou dentelles de soie, mais que ces nouveaux produits étaient sujets également « à telle douane que les commis de fermes jugeaient à propos »

1. Roland de la Platière, Encyclopédie des Arts et manufactures.

de celle du Puy; des colporteurs, dont un grand nombre faisaient le même commerce que ceux du Velay ou de la partie de l'Auvergne comprise dans la Haute-Loire, et visitaient les mêmes pays dans leurs voyages, y auront sans doute introduit cette fabrication.

On ne sait rien de l'histoire de cette industrie à ses débuts. Vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, elle avait acquis un certain développement et comptait parmi celles qui fournissaient des produits recherchés par la mode. Les lignes suivantes, extraites de la *Révolte des Passements*, sont une preuve que, vers 1660, on en faisait usage à Paris pour le linge de corps, et qu'à ce moment ils venaient de subir une modification dans leur genre :

« Tous les points résolurent de s'en retourner en leur païs, excepté le point d'Aurillac, qui fit plus de difficultés que les autres, craignant qu'aussitôt que l'on le verrait de retour, on ne l'employât à passer des fromages d'Auvergne, dont la senteur lui était insupportable, après avoir goûté la civette, le musc et l'eau de fleurs d'oranger, dont il était arrosé tous les matins dans Paris; soit que ce fût pour corriger l'odeur de quelque gousset, ou quelque sueur trop aigre, ou pour attirer les amants comme on amorce les pigeons d'un colombier. »

C'était le moment où les guipures façon Valencienness (Pl. VI) ou Malines achevaient de rejeter dans le passé les anciennes guipures à rosaces très-ajourées et à bords découpés en pointes, de style gothique. Il y a lieu de supposer que cette transformation des dentelles d'Aurillac s'était accomplie dans le sens de ce qui se faisait dans les Flandres, et qu'on employait aux mêmes usages. Les quelques ouvrières qui travaillaient encore ces genres en très-commun, dans le Cantal, au commencement de ce siècle, induisent à penser que cette supposition est bien près de la réalité.

On peut ajouter à ce témoignage celui de Savary, qui cite Murat, Allanche (Cantal); Lachaisedieu (Haute-Loire); Vinerolles (?), probablement Vignerolles, dans le Puy-de-Dôme); pour leurs points façon de Malines et d'Angleterre.

Peuchet confirme ce témoignage et ajoute que les dentelles d'Aurillac et de Murat sont les plus estimées de toute l'Auvergne : « Cette industrie, dit-il, donne lieu à un commerce considérable, mais fort au-dessous de ce qu'il était anciennement. Les dentelles les plus communes sont envoyées en Espagne, et les plus fines se débitent en France et en Angleterre. »

Il paraît qu'on fabriquait aussi, autrefois, à Aurillac, des dentelles d'or et d'argent d'un très-grand prix. On remarque, dans le *Mercure galant* de 1679, le tableau de plusieurs toilettes de gens de qualité, rehaussées de voiles ou de garnitures en point d'Aurillac d'or et d'argent d'une riche valeur.

Louis XIV s'était imposé la tâche d'améliorer l'industrie dentellière et de l'élever au niveau qu'elle avait atteint dans les Flandres et à Venise; par sa déclaration du mois d'août 1665, il ordonna l'établissement dans plusieurs villes de France « de la manufacture de toute sorte d'ouvrages de fil, tant à l'aiguille qu'au coussin<sup>1</sup>, en la manière des points

1. Le travail des dentelles façon Angleterre se fait plus commodément sur un coussin. Il y a une paire de fuseaux

qui se font à Venise, Gênes, Raguse et autres pays étrangers, qui seraient appelés *Points de France*. » Aurillac fut désigné comme devant être l'une de ces villes, avantage qu'il dut sans doute à l'importance et à l'état avancé de son industrie.

Soit que les essais n'aient pas réussi partout, soit que l'ordonnance de 1665 n'ait pas été mise à exécution dans toutes les villes qu'elle désignait, pour plusieurs il ne reste pas de traces de ces établissements, ou des essais qui ont pu y être faits.

La compagnie qui avait reçu le privilège exclusif de les fonder tous s'était installée à Paris, d'où elle expédiait des sous-directeurs, des commis et des maîtresses ouvrières dans les localités désignées. Son intérêt lui commandait, évidemment, de commencer par celles qui se trouvaient le mieux en état de recevoir l'enseignement et de produire le plus avantageusement. Pour cette raison sans doute, l'ordonnance n'aura pas été exécutée complètement, et il n'est pas extraordinaire qu'il ait pu en être ainsi pour plusieurs villes comprises dans l'ordonnance, telles que Reims, Château-Thierry, Loudun, etc.; mais, en ce qui concerne Aurillac, une lettre de Colbert, du 17 janvier 1670<sup>1</sup>, et d'autres qui existent dans sa correspondance et lui furent adressées antérieurement, témoignent de l'existence dans cette ville, d'une succursale de la Manufacture royale, et l'on sait qu'on y a produit en grande quantité des dentelles très-appreciées.

Savary écrit, en 1723, que la fabrique d'Aurillac a moins de réputation de son temps, et que sa production est réduite de 700,000 livres à 150,000.

La lettre de Colbert, précitée, démontre la pratique clandestine de la religion réformée dans cette manufacture. Il est probable que les crises commerciales, conséquences funestes de nos guerres continuelles et de l'épuisement de nos finances par des prodiga-

courant constamment de droite à gauche et réciproquement, comme une trame; il s'agit d'avoir constamment en face de soi les fils de chaîne, ce qu'on réalise en tournant le coussin suivant les exigences du dessin. On monte quelquefois le coussin sur un pivot sur lequel il tourne.

1. A. M. Le Camus, intendant à Riom :

« Ayant fait savoir aux directeurs de la manufacture des points de France la plainte de M. l'évêque de Saint-Flour au sujet du presche que leurs commis à Aurillac ont établi dans le château du sieur Gion, ils ont fait réponse qu'ils n'en ont eu aucune connaissance, et qu'ils écriront incessamment aux dits commis que si à l'avenir ils entendent parler qu'ils aient aucun commerce avec le dit Gion, ils seront révoqués de leur employ. Cependant je suis obligé de vous dire que l'on m'a advertis que, depuis quelque temps, plusieurs particuliers d'Aurillac font travailler ouvertement à des points et qu'ils débauchent journellement des ouvrières de la manufacture, notamment le nommé Boyer, fermier du chateau de Bresons, où il en tient le nombre de vingt, qui y travaillent actuellement.

« Comme ces entreprises sont contraires aux intentions du roy, et qu'une pareille licence estant soufferte plus longtemps pourroit retarder et mesme empescher l'avancement et perfection de la dite manufacture, Sa Majesté m'a ordonné de vous faire savoir qu'elle veut que vous teniez soigneusement la main à l'exécution de ses ordonnances et qu'il soit procédé contre les contrevenans suivant la rigueur d'icelles, sans aucune considération, notamment contre les sieurs Contrastin et le dit Boyer. »

*Depping*, Correspondance administrative sous Louis XIV, t. III.

Une lettre de Catherine de Marq, du mois d'octobre 1665, informe Colbert des progrès déjà réalisés à la manufacture d'Aurillac.

M. de Fortia écrivait de son côté à Colbert, le 30 avril 1666 :

« La permission qu'on a laissée aux ouvrières d'Aurillac de travailler à leur ancien point a été de concert avec les intéressés à la manufacture nouvelle qui ont attiré à eux les meilleures ouvrières, en sorte que dans le dernier estat du mois passé, ils en ont eu dix-huit cents, etc. »

Lettres à Colbert, t. CXXXVII f<sup>o</sup> 482. Bibl. nat.

lités outrées, ajoutées à la révocation de l'édit de Nantes et aux persécutions exercées ultérieurement de la façon la plus cruelle ; suffirent à la diminution de cette fabrique et furent une des causes de la perte finale de cette précieuse industrie, que l'établissement de la Manufacture royale avait portée à un haut degré de perfection. Il serait au contraire extraordinaire qu'il en eût été autrement au milieu du désordre matériel produit par les émigrations continuelles et les prises d'armes périodiques et persistantes des camisards ou de leurs adversaires.

Les nouvelles dentelles qu'on avait projeté de naturaliser en France avaient reçu d'avance, dans l'ordonnance de 1665, le nom de *Point de France*, par opposition à celui de *Point d'Angleterre*, qui se faisait aux fuseaux, et de celui de *Point de Venise*, qui était à l'aiguille. On avait pour but de les copier et de les perfectionner encore.

Ce but fut atteint par l'habileté des directeurs et une meilleure entente du choix des modèles, dont l'invention était confiée, par la compagnie, à des artistes parisiens, dessinateurs de talent. Néanmoins, le *Point d'Angleterre* (Pl. XXXVI) conserva sa réputation acquise, qui ne fut surpassée que plus tard par les dentelles qu'on fit dans les Flandres, et notamment à Binche (Pl. XXXII et XXXIII), dans le Hainaut, lorsque ce genre y fut introduit, tandis que les points à l'aiguille, de France, acquirent une renommée supérieure aux points de Venise dans toute l'Europe : il en est résulté que, quand on a parlé des *Points de France* de la Manufacture royale, on les a pris tous pour des dentelles à l'aiguille, quoiqu'il s'en fit des uns et des autres à Paris et ses environs, et à Aurillac uniquement aux fuseaux.

Plus tard, le privilège de la Manufacture royale étant périmé, les fabriques abandonnées à elles-mêmes ont fait subir à leurs produits des modifications, et on a distingué les genres ou les spécialités de chacune d'elles par le nom de la ville qui en était le principal centre. De là, le *Point d'Aurillac*, le *Point d'Alençon* ; comme on disait le *Point de Malines*, le *Point de Dieppe*.

Il y a eu une confusion causée par la signification du mot *Point*, lequel pris seul, signifie dentelle à l'aiguille ; mais qui, accolé à un nom de ville, prend une autre signification, suivant qu'on y travaillait à l'aiguille ou aux fuseaux<sup>1</sup>.

On montre au Puy, au couvent de la Visitation, un bas d'Aube très-riche, façon *Angleterre*, à fond de brides picotées avec *brodes* en relief d'un travail très-délicat et d'un dessin fort élégant, que l'on dit avoir été fabriqué dans le pays. S'il en est ainsi, cette dentelle remonte à l'époque du *Point de France*, et doit provenir de la Manufacture royale d'Aurillac, ou avoir été fait par des ouvrières qui y auront appris ce genre de

1. Savary, dans sa définition du mot *point*, dit qu'il s'entend aussi quelquefois de celles qui sont faites aux fuseaux ; comme *point d'Angleterre*, *point de Malines*, *point du Havre*, *point d'Aurillac* ; mais pour ces derniers, ajoute-t-il, on les appelle plus ordinairement *dentelles*.

Il eût été plus exact de dire que le mot *dentelles* s'entend pour tous les genres. Dans un recueil de modèles de *point coupé*, imprimé à Montbéliard en 1598 par Foillet, ceux à bords dentelés portent le titre de petite et grande dentelle ; comme aussi dans les recueils de modèles imprimés après, ceux pour le fuseau sont appelés : les entre deux, *passements* ; et les bordures à dent, *dentelles*.

travail. La Planche VII représente le genre de travail de cette aube et un peu le style du dessin.

Il est probable qu'on a dû faire aussi, à la Manufacture royale d'Aurillac, des guipures de Valenciennes dans le genre des figures 2 et 3 de la Planche VI, les ouvrières y étant plus propres à ces ouvrages, qui se faisaient sans crochetage. Les dentelles représentées par ces figures 2 et 3, remontent à l'époque de Louis XIV; la finesse et la distinction du dessin autorisent à les attribuer à la Manufacture royale des dentelles aux fuseaux d'Aurillac.

L'industrie d'Aurillac et de Tulle n'a pas survécu à la révolution de 1789, pas plus que celle de quelques autres villes du centre et du midi de la France, telles que Loudun, Cahors, Perpignan et Aix<sup>1</sup>, où, du reste, la fabrication de la dentelle n'a jamais eu une grande importance.

L'industrie dentellière, dont le centre était à Aurillac, s'est étendue dans le Limousin jusqu'à Tulle, où l'on ne faisait que des dentelles communes. Cette ville avait la spécialité de la fabrication de bandes unies, d'un réseau semblable à celui qui fait le fond de la dentelle torchon. Ces bandes, qu'on appelait aussi entoilage, servaient à rehausser les fines dentelles.

Depuis la majorité de Louis XIII jusque vers la dernière moitié du règne de Louis XIV, les dentelles s'étaient portées à plat; on ne les fronçait pas, pas même sur les coiffures, qui n'étaient point disposées dans ce but. Mais, à partir de cette époque, on dresse des coiffures où on la plisse, ou on la chiffonne et où l'on met rang sur rang; dans les garnitures volantes, volant sur volant, et il devient nécessaire, pour rehausser les rangs inférieurs ou de dessous des belles dentelles, d'avoir des bandes de réseau uni, légères et sans dessin, afin de ménager l'effet des rangs supérieurs et d'étager les autres.

La ville de Tulle s'adonna à cette spécialité, et les entoilages de réseau uni prirent le nom de *tulle*, que les réseaux mécaniques de toute sorte se sont depuis appliqué; l'usage le leur a conservé. Partie de la figure 3 de la Planche VI est rehaussée de *tulle* ancien.

MIRECOURT, NEUFCHATEAU, SAINT-MIHIEL. — La fabrique de dentelles de Mirecourt passe pour une des plus anciennes de France; ce qui donne quelque certitude à cette opinion, c'est le mot de *pasement* qui s'y est perpétué et a dû être appliqué aux produits de la fabrique à une époque où l'on désignait ainsi la dentelle aux fuseaux, c'est-à-dire à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ou le commencement du xvii<sup>e</sup>.

On appelle encore, dans le patois du pays, *peussemotier* (par corruption de *passemontier*) le petit marchand ou entremetteur qui porte en ville l'ouvrage des ouvrières en dentelles.

On remarque au musée de Cluny un très-grand col, monté sur une armature en fils

1. On fabriquait à Perpignan, suivant Peuchet, des dentelles de trois à huit francs l'aune, à Cahors des dentelles fines.

de laiton, qu'on dit avoir été porté par Marie de Médicis; par sa forme, il appartient aux premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, et la bordure est une guipure gothique du même genre que les modèles du recueil de Foillet imprimé à Montbéliard en 1598.

Pour un expert capable de connaître au juger l'origine d'une dentelle, cette guipure, qui est dans son neuf et n'a point été blanchie, a un aspect tout à fait identique à celui qu'aurait la même dentelle fabriquée aujourd'hui à Mirecourt.

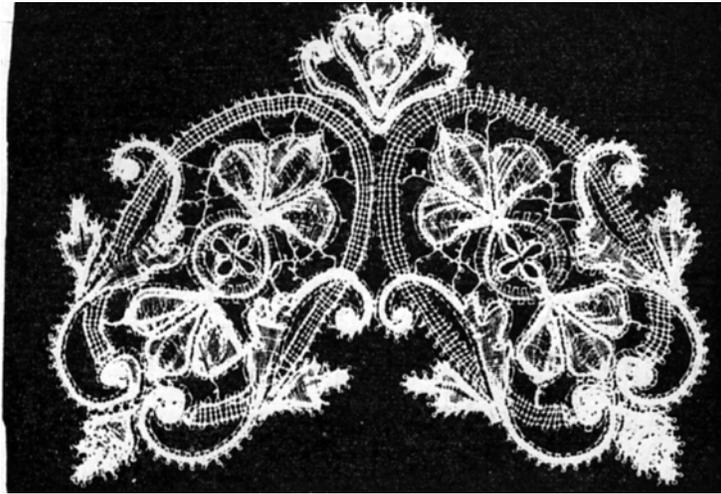


Fig. 67. — Fleur d'application de Mirecourt.

En étudiant la manière de faire la dentelle dans les différentes fabriques, on s'aperçoit que la méthode n'est pas complètement la même partout, et qu'il y a des différences dans la forme, la manière d'être des accessoires, tels que piqûres, fuseaux, métiers ou matières; de là, des différences d'aspect du produit, sensibles à l'œil de celui qui a une grande habitude de la dentelle.

D'après Savary, Mirecourt, Vezelise, Neufchâteau et quelques villages et dépendances de ces villes étaient les lieux où il se faisait le plus de dentelles de fil en Lorraine. « Ces dentelles, il est vrai, sont grossières, ajoute-t-il; mais étant bonnes pour l'Espagne, le débit en est assez grand, et on en fait tous les ans des envois de plusieurs milliers de pièces. »

Les dentelles grossières dont parle Savary n'étaient autres que les guipures corsées à dessins courants dont on garnissait, sous Louis XIV, les jupes et les vêtements (Pl. XXXI); lorsque la mode les a abandonnées, Mirecourt s'est réformée comme les autres fabriques, et s'est adonnée au genre Lille (Pl. XLI), dans lequel elle a eu le plus grand succès jusqu'à ces dernières années, où cette dentelle a été délaissée.

Actuellement on y fait quantité de guipures blanches dans tous les genres : gothiques à rosaces géométriques, ou façon *Angleterre* et *Bruges* (Pl. XXXIV, Fig. 1 et 2). On y fabrique aussi de l'application, principalement en étroit, qui se débite en France, à l'étranger et même en Belgique, où elles se vendent comme produits belges (Fig. 67).

L'application de Mirecourt a l'avantage d'être assez blanche, au sortir de la main de l'ouvrière, pour n'avoir pas besoin d'être saupoudrée de blanc de céruse comme celles de Bruxelles, ce qui rend ces dernières malsaines et d'une propreté équivoque. Il est même dangereux de s'essuyer avec un mouchoir qui en est garni. Mais, si les applications de Mirecourt ont l'avantage du blanc, de ce qu'elles sont faites sur des piqûres différentes de celles dont on se sert à Bruxelles, elles ont un aspect différent, et cela nuit à leur

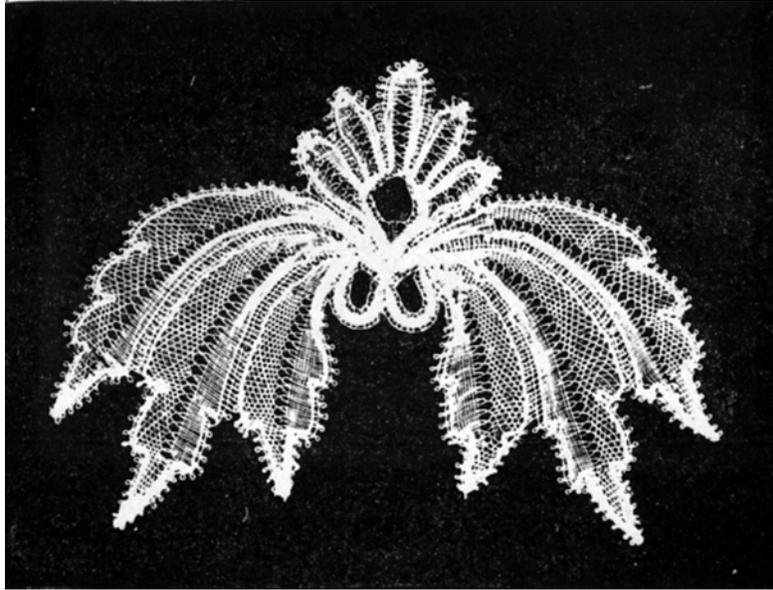


Fig. 68. — Fleur d'application de Mirecourt.

débit. Il serait facile d'y porter remède, et l'on comprend d'autant moins que les fabricants ne le fassent pas, que l'ouvrage deviendrait plus facile à faire, tout en gagnant d'obtenir un produit d'un aspect moins monotone et tel que la consommation le préférerait. Il faut croire qu'ils ne se sont pas encore rendu compte de la cause qui fait leur infériorité. (Fig. 68.)

La fabrique de Mirecourt n'a plus la même étendue qu'autrefois, mais elle compte encore plus de vingt mille ouvrières très-habiles, qui, bien dirigées, peuvent entreprendre les ouvrages les plus difficiles, les plus fins et les plus délicats.

Il se fabriquait aussi autrefois à Saint-Mihiel (Meuse) des dentelles. Cette industrie, qui y était florissante il y a à peine trente ans, s'est éteinte depuis quelques années.

Saint-Mihiel était à Mirecourt ce qu'était Arras par rapport à Lille; on y fabriquait les mêmes dentelles fond clair, mais en tout étroit. De 1820 à 1845, il s'en est fait un commerce considérable; on y suffisait à peine aux demandes; mais depuis que ces dentelles sont passées de mode, la fabrique a cessé d'exister.

Suivant Peuchet, les dentelles de Saint-Mihiel étaient lisses et communes; il s'en

fabriquait considérablement dans la ville et aux environs. Leur prix variait entre douze sous et sept ou huit francs la pièce de six aunes. Et il s'en serait fait des envois considérables dans toutes les provinces de France, en Angleterre, en Hollande, en Espagne et en Amérique.

La Planche XLII représente des guipures modernes de la fabrique de Mirecourt. Les figures 1, 2, sont une imitation de la dentelle russe, dont on trouvera plus loin un spécimen sur la Planche L.

DIJON, AUXERRE. — Au XVII<sup>e</sup> siècle, il a existé à l'hôpital de Dijon une manufacture de dentelles. Il ne paraît pas qu'en dehors de cet établissement il s'en soit fait. Elles étaient, d'après Savary, grosses, façon du Havre et d'Angleterre, et se débitaient en grande partie dans la Franche-Comté.

Cet établissement aurait été fondé pour donner une occupation aux enfants trouvés, qu'on recueille généralement dans les hôpitaux des villes, et n'étant pas conduit par des directeurs personnellement intéressés à sa prospérité, manquant de cette initiative qu'excite chez les hommes le désir de s'enrichir, il se sera trouvé ruiné par quelque changement de la mode, parce qu'on n'aura pas su apprendre aux ouvrières à travailler pour le goût du jour. Quoi qu'il en soit, il n'était plus question de cet établissement vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Colbert était propriétaire de la terre de Seignelay, à trois lieues d'Auxerre; cette circonstance fit qu'il s'intéressa particulièrement aux populations de ce pays et qu'il les favorisa de l'établissement de plusieurs manufactures, entre autres celle des *Points de France*, qu'il s'efforça d'y faire réussir.

On compte douze lettres dans la correspondance de Colbert relatives à cette manufacture. Ces lettres, écrites de 1667 à 1674, sont toutes très-curieuses à lire en ce qu'elles font connaître le sentiment qui inspirait et guidait ses actes, et l'intérêt qu'il attachait à la réussite de l'établissement fondé à Auxerre.

Soit qu'il ne fût pas du goût des habitants d'envoyer leurs enfants travailler à la manufacture, soit que les échevins missent de la négligence à exécuter les désirs et les ordres du ministre, la manufacture ne faisait pas de progrès, malgré les reproches qu'il adressait périodiquement à ces derniers, malgré qu'il leur fit sentir avec persistance combien ils avaient tort de ne pas profiter des avantages dont il voulait les gratifier et du bien-être qu'il désirait procurer aux habitants d'un pays où il possédait une terre. Les immunités qu'il accordait aux parents ayant plusieurs enfants à la manufacture, les gratifications qu'il faisait remettre aux apprenties pendant deux ans de leur apprentissage, rien n'y fit, et la manufacture n'y continua pas.

SENS, SEDAN, REIMS. — On ignorerait entièrement qu'il y a eu à Sens une succursale de la manufacture des *Points de France*, si cela n'était relaté dans l'une des nombreuses lettres adressées par Colbert aux échevins d'Auxerre. Comme toujours, dans cette lettre, qui est du 8 août 1670, il se plaint de leur indifférence, et il exprime en

outre sa surprise d'apprendre que la manufacture des *Points de France* ne se fortifie pas et que le nombre des ouvrières en diminue, pendant qu'à Sens, ville pour laquelle il n'avait pas la même inclination, on y est très-satisfait des avantages que cela leur procure, et qu'on y travaille continuellement à réformer les abus.

Ce témoignage est le seul que l'on possède de l'établissement de la manufacture des *Points de France* à Sens; il atteste sa bonne situation et laisse supposer que cette industrie y aura pris racine, mais on ignore quelle a pu être son étendue et sa durée.

La manufacture des dentelles à l'aiguille appelées *Point de Sedan* qui existait anciennement, dans la ville de ce nom, antérieurement au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, était, avec celle d'Alençon la plus considérable de France. Mézières, Charleville et les environs de ces villes, notamment Donchéry, formaient un groupe dont les produits s'élevaient à un très-gros chiffre et qui, suivant Savary, se débitaient en Hollande, en Pologne, en Allemagne et dans le royaume.

D'après le même auteur, on ne se servait guère dans cette fabrique que des fils préparés dans le pays, à Sedan même, qui en produisait environ quinze cents livres par an et qui s'employaient presque tous dans la manufacture des points.

Il n'y avait qu'à Donchéry, où l'on fabriquait des points plus communs, que l'on fit venir des fils de Hollande moins estimés, mais qui suffisaient à sa spécialité. Les fils de Sedan étant réputés très-fins et très-beaux, à en juger par les quantités employées aux manufactures dont cette ville était le centre, la production totale des points manufacturés peut être évaluée au plus bas à quatre millions de livres, ce qui au cours actuel de notre monnaie équivaut à quatre ou cinq fois cette somme, suivant l'époque du xvii<sup>e</sup> siècle où l'évaluation de la quantité de fils préparés à Sedan a pu être faite.

L'importance de l'industrie dentellière de Sedan l'indiquait naturellement au choix du monarque lorsqu'il résolut l'établissement de plusieurs manufactures royales; aussi Louis XIV prend-il la peine d'écrire lui-même à M. de la Bourlie, gouverneur de Sedan, pour lui faire toutes ses recommandations, estimant sans doute qu'une lettre de sa propre main leur donnera plus de poids.

Après avoir dans cette lettre, datée du 6 novembre 1666, exprimé le désir « que l'on tienne la main à ce que la dite manufacture s'établisse à Sedan et dans les villages circonvoisins; que les ouvrages de la manufacture ordinaire soient vendus exclusivement aux entrepreneurs de celle des *Points de France*, afin que, privés de tout autre commerce, ils ne soient point tentés de faire des contrefaçons<sup>1</sup>, » il ajoute : « Soyez persuadé que vous ne pouvez rien faire qui me soit plus agréable que de faire ponctuellement exécuter ce qui est en cela de mes intentions<sup>2</sup>. »

Les désirs du roi exprimés en ces termes excitèrent, sans doute, le zèle du gouver-

1. Le mot contrefaçon doit être pris dans le sens de : imitation incorrecte. Ce que l'on recherchait c'était le progrès par l'amélioration, la perfection du travail. On espérait l'obtenir en empêchant la vente des choses contrefaites, *mal faites*.

2. Bibliothèque nationale. MSS Colbert, volume 126, f<sup>o</sup> 219.

neur; il avait à opérer sur un terrain favorablement préparé, et réussit d'autant plus facilement dans l'œuvre qui devait donner satisfaction au chef de l'État; la réputation des *Points de Sedan* s'en accrut encore. Mais depuis, les plus beaux *Points de France* ont été délaissés pour des points plus légers, pour des contrefaçons moins compliquées de travail, fabriquées à Bruxelles et se rapprochant un peu du *Point de Gaze* qu'on y fait aujourd'hui. La manufacture de Sedan s'est vue peu à peu réduite à une clientèle beaucoup moins nombreuse, jusqu'à ce qu'enfin elle lui ait tout à fait manqué. La révolution qui eut lieu en 1789 occasionna la suspension du travail dans bien des manufactures. Celle de Sedan ne s'est pas relevée.

La Planche XLIII représente un vieux morceau de point du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. La valeur artistique du dessin et la beauté du travail autorisent à l'attribuer à l'ancienne manufacture de Sedan.

Les villes de Reims et de Château-Thierry sont désignées dans la déclaration du mois d'août 1665, qui ordonne l'établissement de manufactures de Points de France. L'histoire ne nous a rien laissé relativement à la mise à exécution de cette ordonnance à Château-Thierry; quant à ce qui a été entrepris à Reims, on ignore jusqu'à quel point cela a réussi.

Une lettre de Joquebert, lieutenant général à Reims, adressée le 30 septembre 1665 à Colbert, l'informe que les trois ouvrières flamandes qui se sont échappées de la manufacture ont été reprises, que les marchands de la ville ne sont pour rien dans cette affaire, qu'il n'y en a point qui fasse un commerce important en dentelles, etc. <sup>1</sup>

Les trois ouvrières flamandes indiquent qu'on s'y occupait de la dentelle aux fuseaux, et l'absence de commerçant important en dentelles qu'on n'en faisait pas avant l'établissement de la Manufacture royale.

Une autre lettre de Marie Colbert, adressée de Reims au ministre, au mois d'octobre 1665, renferme ce qui suit : « J'allai hier dans cette maison (la manufacture) où j'appris des dames maîtresses qu'elles se contentent des filles de Reims, d'autant qu'elles sont plus dociles que les autres et apprennent plus facilement; le nombre en est assez considérable, etc. <sup>2</sup> »

Pendant le même mois, Catherine de Marcq écrit aussi à Colbert qu'elle se dispose à partir pour Alençon avec « encore quatre Vénitiennes », et qu'elle envoie dix-huit filles flamandes, qui ont très-bonne main, à Reims.

A Montargis, dans l'Orléanais, un essai qui n'y réussit pas y fut aussi tenté.

On lit en effet, dans une lettre de Colbert à l'intendant d'Orléans, du 21 novembre 1670 :

« Si la manufacture des Points de France ne réussit point à Montargis, la faute ne procède pas des entrepreneurs, mais bien des maires et échevins, qui s'y sont mal conduits. »

1. Lettres à Colbert, volume 131 bis, f<sup>o</sup> 1208.

2. Lettres à Colbert, volume 132, f<sup>o</sup> 14 bis.

LYON, SAINT-ÉTIENNE. — Ce n'est pas seulement par ses riches étoffes de soie, ses broderies d'or et d'argent que Lyon se distinguait anciennement dans la carrière des arts industriels. Sa manufacture de dentelles d'or et d'argent était, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, la plus considérable de France. On y en fabriquait alors pour plus de quatre millions de francs<sup>1</sup>, qui trouvaient leur principal débit en Espagne, en Portugal et leurs colonies. L'or et l'argent faux de Nuremberg étaient les matières premières qui

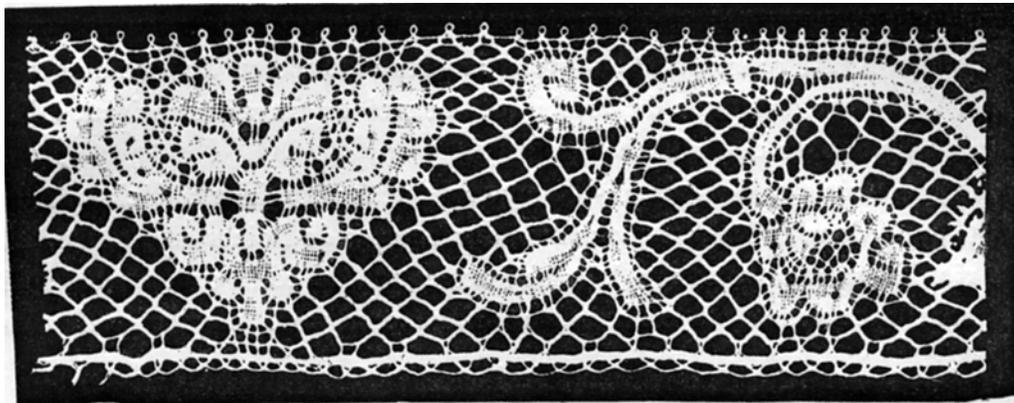


Fig. 69. — Valenciennes de Saint-Étienne, du xviii<sup>e</sup> siècle.

s'employaient principalement à cette dentelle dont le prix était peu élevé, ce qui explique son débit extraordinaire dans des pays où le brillant et l'éclat du faux clinquant suffisaient au goût peu éclairé des habitants.

La révocation de l'édit de Nantes fut cause de l'émigration de cette manufacture, qui était dans les mains des religionnaires; elle se transporta presque entièrement à Genève, où elle prospéra longtemps. Cette ville, sans qu'il lui en coûtât le plus petit sacrifice en vue d'une conquête aussi précieuse, se trouva, d'un coup, dotée au préjudice de la France, d'une industrie qui était une de ses richesses et faisait subsister bon nombre des habitants de la ville de Lyon.

Outre les dentelles d'or et d'argent, le Lyonnais produisait anciennement quantité de dentelles de fil qui se fabriquaient plus particulièrement du côté de la Loire.

Saint-Étienne, dit Peuchet, « fabrique des dentelles fort estimées, surtout pour leur solidité, qui approchent beaucoup de celles de Valenciennes. Les plus beaux ouvrages sont en manchettes d'hommes et en coiffures de femmes. »

Cette industrie y a cessé d'exister, mais il est probable qu'à l'époque où elle tenait, Saint-Étienne aura été le marché des dentelles de fil, fond *Trenne* ou *Point de Paris*, qui se fabriquent encore sur les montagnes élevées qui bordent la rive gauche de la Loire dans la partie de son cours qui traverse l'ancien Lyonnais (Fig. 69).

1. Voir à la Bibliothèque nationale la pièce déjà citée, MSS. F. R, 14294.

Saint-Bonnet-le-Château est à présent le centre de cette fabrication. Il s'y fait quelques valenciennes communes, mais en petite quantité : quant aux *Trennes* et *Points de Paris* (Fig. 64, page 158), le commerce n'en demandant plus guère, nombre d'ouvrières se sont mises à faire des guipures.

Il paraît qu'il existait anciennement, à Bourg-Argental, une fabrique de blondes. Vers 1778, on y eut besoin de quelques secours et il en fut adressé la demande au gouvernement. Cette pièce existe encore aux archives nationales; on y voit que la manufacture avait alors vingt ans d'existence<sup>1</sup>.

Les soies de Bourg-Argental conviennent spécialement à la blonde. Ce sont les plus belles du monde entier; il n'y en a point qui puissent lui être comparées pour le blanc et la qualité.

En 1772, une subvention fut également sollicitée pour une manufacture de blondes, établie à Sassenages dans le Dauphiné. Il est dit dans cette demande, dont l'original fait partie du même dossier que la précédente, que cette manufacture possède déjà quatre cents ouvrières tirées des hôpitaux.

Sans les pièces que l'on vient de citer on ignorerait l'existence passée des manufactures de Bourg-Argental et de Sassenages. Il y a peut-être bien d'autres lieux, en France, isolés des principaux centres où on a fabriqué de la dentelle, qui se sont adonnés à cette industrie et qui, oubliés, nous sont inconnus. On peut citer encore, Pont-de-Beauvoisin où il a existé une manufacture de blondes assez considérable; elle a cessé à la révolution de 1789.

ILE-DE-FRANCE. — C'est à Paris qu'on a imprimé les premiers modèles de dentelles à l'aiguille. Le recueil de *Points coupés* du Vénitien Vinciolo en était déjà à sa troisième édition en 1587. Il est à présumer que les nombreuses éditions qui ont paru de cet ouvrage, ne se seraient pas multipliées et succédé aussi rapidement que cela a eu lieu, si l'art de faire cette dentelle ne s'était répandu en même temps, et ne fût devenu une habitude parisienne.

Une fois le *Point coupé* mis à la mode par les dames qui s'étaient appliquées à cet ouvrage et en faisaient leur passe-temps, l'habitude d'en faire usage créa un besoin qui se développa de plus en plus, et l'art de le confectionner devint une industrie.

Cette industrie trouva facilement à s'étendre dans le faubourg Saint-Antoine qui était peuplé de brodeuses, et y grandit. Ce ne fut que plus tard qu'elle s'établit dans les villes d'Alençon et de Sedan, qui s'y firent une grande réputation, et où elle arriva à un développement considérable.

Dès les premiers temps du xvii<sup>e</sup> siècle, on estimait à plus de dix mille le nombre des familles de l'Ile-de-France dans lesquelles les enfants de l'un et l'autre sexe, dès l'âge de dix ans, n'étaient instruits qu'à la manufacture des ouvrages de *passements*, tant de point coupé que d'autres. « Il s'en trouvait d'aussi beaux et bien faits que ceux des

1. Collection Rondonneau.

étrangers, » dit un auteur du temps, « et les Espagnols qui le savaient ne s'en fournissaient ailleurs<sup>1</sup>. »

D'après Savary, on faisait à Paris et ses environs « toute espèce de dentelles, en tout or et tout argent, fin et faux, en soie noire et de couleur, en lin, à l'aiguille et aux fuseaux. »

Les villes et les bourgs des environs qui en produisaient le plus, étaient : Saint-Denis, Montmorency, Villiers-le-Bel, Sarcelles, Écouen, Saint-Brice, Groslait, Louvres. C'est particulièrement dans ce dernier bourg que se manufacturaient, suivant le même auteur, la plupart des hautes dentelles de soie noire destinées aux écharpes des femmes.

De Chantilly, il n'est question dans aucun des auteurs du xvii<sup>e</sup> ni du xviii<sup>e</sup> siècle. Cette petite ville se trouvait cependant, à peu près au centre de la région dentellière hors Paris, qui commençait : d'une part, à Saint-Denis et s'étendait presque en ligne droite jusqu'à Senlis, du côté de la rive gauche de l'Oise et de l'autre, sur la rive droite, jusqu'à Beauvais<sup>2</sup> et Gisors, et même jusqu'à Etrepagny, situé, comme Gisors, dans la Normandie, sur les confins de l'Île-de-France.

Depuis qu'on a adopté le réseau *fond clair* dit *Lille*, et le réseau *fond double* dit *Point de Paris*, pour la plupart des dentelles, celles de soie noire ou blanche se sont faites : tantôt sur *fond clair*, tantôt sur *fond double*. Il y a plus de cent ans qu'ils s'emploient alternativement, suivant la mode du jour ; actuellement, on est au *fond clair*<sup>3</sup>.

Les lieux les plus rapprochés de Paris où l'on faisait de la dentelle : Saint-Denis, Montmorency, Sarcelles, Écouen, s'étant peu à peu adonnés à d'autres ouvrages dans ces derniers temps, Chantilly s'est trouvé être tout à fait le centre des localités où on a continué d'en faire. Il aura suffi qu'on y ait pris l'initiative du remplacement du *fond clair* par le *fond double*, pour que cela ait donné lieu à un nouveau mot ; celui de *fond de Chantilly* et par abréviation ; *fond chant*, qui ne signifie pas autre chose que *fond double* ou *fond Point de Paris*. Et si, aujourd'hui ou demain, on adoptait de nouveau, pour la dentelle noire ou la blonde, le réseau double ou Point de Paris, on ne le désignerait pas autrement ; parce que l'appellation *fond chant*, de création récente, est restée dans les habitudes du commerce.

Ce mot n'a pas d'autre origine, les interprétations fantaisistes qu'on lui a trouvées ne sont pas même discutables<sup>4</sup>.

1. Marquis de la Gomberrière, *Nouveau Règlement général sur toutes sortes de marchandises et manufactures du royaume*, Paris, 1634.

2. « Dans des villages autour de Beauvais, les femmes s'occupent aux dentelles de soie noire et aux guipures, » a écrit Peuchet. En ce qui concerne la dentelle de soie noire, il ne fait que répéter ce qu'on a imprimé avant lui ; de son temps, on ne faisait plus de guipures ni à Beauvais, ni ailleurs en France, et cela depuis plus de soixante ans.

3. Voir page 72 à 73 les *fac simile* de réseau fond clair et celui de fond double.

4. Dans l'*Histoire de la dentelle*, de M<sup>me</sup> Bury-Palliser, déjà citée, on lit page 31 :

« *Point double*, aussi appelé *point de Paris* ou *point de champ* ; *point double*, parce qu'il exigeait un nombre double de fils ; *de champ*, parce qu'il se faisait principalement dans les campagnes. »

Pour un point dit *point de Paris*, c'est là un qualificatif assez..... *champêtre* ; mais ce n'est pas tout. Page 238, la figure 98 est présentée comme spécimen d'une dentelle de Chantilly du temps de Louis XVI : « Sa ressemblance, dit l'auteur, avec la dentelle de Lille est frappante, fond clair et fin. » Or, ce *spécimen* est le *fac simile* d'une dentelle à réseau

Les dentelles en fil de lin de l'Ile-de-France, fabriquées anciennement, ont été de toute nature et de tout genre, au fuseau et à l'aiguille. Ce furent d'abord le *Point Coupé* et les *Passements aux fuseaux* ou guipures gothiques; puis les guipures ramagées très en vogue sous Louis XIV, les *Points de France*, tant à l'aiguille qu'aux fuseaux; et, enfin, les points de Malines (Pl. VII, VIII et XIII, Fig. 1) et d'Angleterre. En un mot, la fabrique y a toujours suivi le courant de la mode.

A la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les dentelles aux fuseaux les plus en vogue étaient les points d'Angleterre et de Malines; et il est certain, qu'à cette époque, on s'adonnait à cette fabrication dans l'Ile-de-France. Les points de France aux fuseaux qu'on y fabriquait n'étaient autres que le point d'Angleterre introduit depuis peu en France. Quant à la Malines on s'en occupait aussi dans cette province. On peut voir aux Archives nationales une pièce convaincante à ce sujet. C'est un projet de lettres patentes, de 1691, à l'effet d'autoriser le sieur Pierre de Chars, Catherine et Élisabeth de Chars, ses sœurs, à établir à Villiers-le-Bel une manufacture de dentelles façon Malines. Il est dit, dans ce projet, que les requérants, depuis deux ans, ont dressé deux cents ouvrières à faire des dentelles de fil à l'imitation de celles de Malines, aussi belles et d'aussi bonne qualité.

Le même dossier contient une autre pièce curieuse de la même année, relative à la dentelle. C'est une demande d'un particulier qui propose, moyennant certains privilèges et immunités, d'être autorisé à faire venir cent maîtresses ouvrières de la Flandre espagnole et à établir, à Saint-Denis et autres lieux de l'Ile-de-France, une manufacture de dentelles d'Angleterre et d'y occuper le nombre d'ouvrières qu'il jugera à propos.

Au xviii<sup>e</sup> siècle le goût pour les dentelles noires et les blondes s'étant développé, les manufactures de l'Ile-de-France se sont en grande partie livrées à cette fabrication, et y ont constamment tenu le premier rang.

Il y a quelques années cette industrie était encore très-florissante à Chantilly et ses environs, à Luzarches, Seugy, Viarmes, Saint-Martin-du-Tertre, Asnières, Saint-Maximin, Survilliers, Louvres et quelques autres bourgs et villages voisins de ces localités. On comptait aussi bon nombre d'ouvrières de l'autre côté de l'Oise jusqu'à Talmontiers et Gisors; mais les dentelles dites de Chantilly ayant chômé pendant quelques années, d'autres industries ont pénétré dans la plupart de ces endroits, et le nombre des ouvrières y va toujours en diminuant.

La Planche XV représente une dentelle noire de la fabrique de Chantilly de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

LE HAVRE, DIEPPE, CAEN, BAYEUX. — Parmi les nombreuses manufactures de dentelles qui existaient ou existent encore dans la Normandie, celle du Havre paraît avoir été la plus ancienne. Il en est question dans *la Révolte des passements*, et

fond double *Point de Paris*, qu'il plaît à M<sup>rs</sup> Bury-Palliser de qualifier *Lille*. Son ouvrage, qui, d'ailleurs, renferme une quantité prodigieuse de compilations fort intéressantes pour l'histoire de la dentelle, fourmille de bévues de cette nature, contre lesquelles on fera bien de se mettre en garde.

trente ans plus tard, en 1692, M. de Saint-Aignan, gouverneur de cette ville, portait le nombre de ses ouvrières à vingt-deux mille. On y faisait alors des dentelles en blanc et en noir, depuis cinq sous jusqu'à trente francs l'aune <sup>1</sup>.

On doit supposer que le grand nombre d'ouvrières trouvé à la manufacture du Havre, par Saint-Aignan, étaient établies en grande partie dans ses environs. Tout le littoral de la Manche, jusqu'à Dieppe et Eu, en était peuplé. Sans vouloir prétendre que celles de ces deux dernières villes étaient comprises dans l'évaluation, il est permis de croire que toutes celles des villes plus rapprochées du Havre telles que : Saint-Valéry en-Caux, Fécamp, Bolbec, Harfleur et autres localités, en faisaient partie.

On manque de documents sur l'ancienneté de la manufacture de dentelles de Dieppe; les premières traces de son existence ne se révèlent que dans des écrits de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. On voit, dans Savary, qu'il s'y faisait ainsi que dans ses environs des dentelles de fil façon Malines et Valenciennes; la plus grande partie, de ce dernier genre. Les dentelles de fil du Havre étaient de même, mais moins fines que celles de Dieppe qui étaient très-estimées.

Peuchet évaluait à quatre cent mille francs la production annuelle de la manufacture de Dieppe à la première main. « Le commerce en est fait, dit-il, par des marchands du dehors, la plupart venant d'Auvergne ou de la Lorraine, à pied, et qui les distribuent dans leurs tournées avec les dentelles de leur propre fabrique. »

On ne fait plus de dentelles sur le littoral de la Manche, du Havre à Eu, excepté à Dieppe, où il reste encore quelques ouvrières qu'on y occupe à l'hôpital de cette ville; en revanche à Caen et Bayeux, où cette industrie est moins ancienne, elle s'est largement développée et étendue dans leurs environs.

La plus ancienne pièce authentique où l'on trouve qu'il soit fait mention de la fabrique de Caen est un arrêt du 21 mars 1705 <sup>2</sup>.

Cet arrêt autorise les marchands de la ville de Caen à faire rentrer en Normandie, les dentelles qu'ils auront portées aux foires de Bretagne et qui ne s'y seront pas vendues, moyennant un droit de cinq livres pour cent livres pesant, et les dispenses des droits de sortie en se conformant à certaines formalités.

On faisait anciennement à Caen des dentelles de fil, de soie noire, puis des blondes; et enfin, tous les genres de dentelles aux fuseaux autres que la valenciennes. Suivant que la mode était à ceci ou à cela, on apportait des modifications au travail, on renouvelait les modèles fréquemment; cette habitude de se plier aux exigences de la mode et de provoquer même ses fantaisies, concourait à augmenter la réputation de la fabrique et à la faire prospérer: aussi prit-elle un développement considérable et vit-on de grandes fortunes se créer dans cette industrie, indépendamment du bien-être qu'elle répandait

1. Dans une lettre du 29 juillet 1682, Colbert évalue à deux millions de livres les dentelles de Flandre entrant en France, et parle du Havre pour chercher à y abolir les manufactures de Flandre. S'il ne fût pas mort peu de temps après, il eût probablement réalisé son projet.

2. Dans la collection Rondonneau.

dans les campagnes; mais, ce sont la blonde et la dentelle de soie noire qui lui ont apporté le plus de profits : si elles étaient moins riches que celles de Chantilly, le débit n'en était que plus général et plus facile (Fig. 70).

On ne s'expliquerait pas que les manufactures de dentelles qui existaient anciennement entre l'embouchure de la Seine, et Dieppe, le long du littoral de la Manche, aient



Fig. 70. — Blonde de Caen, 1835.

fini par s'anéantir, tandis que celle de Caen n'a fait que grandir et s'étendre de Honfleur à Bayeux, si on ne découvrait, dans ce fait, la conséquence d'une situation particulière. Au moment où Caen et surtout Bayeux se mettaient à faire de la dentelle, ce produit était soumis à une modification, un changement de genre commandé par la mode. On conçoit que dans les pays nouveaux où s'introduisait l'industrie <sup>1</sup> on se soit adonné à ce que demandait le goût du jour; et c'est ce qui explique son développement rapide, au détriment des anciens lieux de fabrique où l'esprit d'initiative manquait, les ouvrières n'y étant guère dirigées et travaillant toutes, à peu près, pour leur compte, routinièrement, d'après de vieux modèles. On hésitait, d'ailleurs, à sortir des genres dans lesquels, jusqu'alors, on avait trouvé avantage et débit, espérant, sans doute, un retour de la

1. L'intendant général Chamillart rend plusieurs fois compte à Colbert de la situation des manufactures de Caen; il y est question de serges, de draps et de bas façon Angleterre, et jamais de dentelles. On peut en conclure que, du temps de Colbert, on n'y faisait pas encore de la dentelle.

mode; une fois le courant changé, les ouvrières déroutées ont abandonné un métier qu'elles ne connaissaient pas assez pour se réformer d'elles-mêmes et adopter d'autres méthodes de travail. C'est absolument ce qui se passe aujourd'hui à Lille et à Arras, où il y a plutôt des marchands de dentelles que des fabricants instruits de leur métier et capables d'apprendre aux ouvrières les points qui font la base des guipures, lesquelles ont remplacé, sur le marché, les genres qu'on fabriquait il y a quelques années dans ces deux villes.

Chaque fois que l'industrie de la dentelle est venue s'implanter dans un pays, cela a dû se faire par l'initiative d'un fabricant spéculateur, bien renseigné sur les besoins de la consommation et sachant le métier assez pour l'enseigner, ou bien ayant avec lui des maîtresses ouvrières empruntées aux fabriques qui fournissaient les produits les plus en vogue. Il n'aurait pas été possible de réussir sans ces conditions.

Il est cependant arrivé quelquefois que, dans le but d'améliorer par le travail la situation des pauvres, des âmes charitables, aidées du dévouement de personnes animées du même désir, ont doté leur pays d'une manufacture de dentelles par leurs libéralités. C'est ainsi qu'a été fondée la première manufacture de dentelles de Bayeux.

Cette industrie y fut créée en 1709, par les sœurs des Écoles et de la Providence, qui l'établirent dans un bâtiment qu'un chanoine, du nom de Raymond Baucher, laissa par testament à la ville de Bayeux, pour servir de retraite aux pauvres femmes et filles, et y loger des sœurs des Écoles et de la Providence<sup>1</sup>.

Cette manufacture, comme la plupart de celles à l'ouest de la Seine, s'étant établie dans un moment de transition, son succès a été facilité par l'inaction forcée des fabriques qui restaient en arrière. A ce moment, les dentelles à réseau, Lille ou Point de Paris, étaient préférées surtout des étrangers, qui depuis Louis XIV faisaient en France des achats considérables de toutes nos dentelles. Bayeux s'y étant adonné, son commerce a grandi et prospéré. Ses dentelles de fil étaient supérieures à celles de Caen; ses blondes et ses dentelles noires ont rivalisé avec les plus riches et les plus renommées de l'Île-de-France. On y faisait quantité de grandes pièces, telles que fichus, jupes, mantelets et mantilles, qui s'exportaient principalement en Angleterre et en Espagne : les mantilles surtout, tant celles en dentelle de soie noire qu'en blonde de soie blanche ou de soie noire, se sont exportées pour ce dernier pays et ses colonies dans des proportions considérables, et jusqu'à ces derniers temps.

Vers le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, le point de Marli, qui, antérieurement, avait fait l'objet d'un grand commerce, commençait à se passer de mode. Ce point était une broderie à l'aiguille, qui s'exécutait sur un tissu à mailles carrées, imitant un filet très-fin,

1. Voir *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, Caen, 1773, par Beziers.

D'après cet auteur, outre cette manufacture et une autre qui fut établie en 1747, grâce à la libéralité de l'abbé Suhard et de M<sup>lle</sup> Scelles de Letanville, sa tante, qui lui laissa une somme d'argent à cette intention, le commerce de la dentelle occupait dans la ville un grand nombre de personnes.

On lit dans un *Essai historique sur la ville de Bayeux*, par Frédéric Pluquet, Caen, 1829, que la fabrique de dentelles fut introduite à Bayeux par M. Clément en 1740; ce fait inexact a été répété par M. Aubry et d'autres.

et que l'on fabriquait sur des métiers à gazes (Fig. 10, page 13). Peuchet rapporte que cette industrie existait anciennement à Bayeux; il ne serait pas impossible qu'au moment de son déclin, quand elle menaçait de s'éteindre, on ait eu l'idée de la remplacer par celle de la dentelle.

La manufacture de Bayeux a eu un passé très-brillant; elle a conservé sa supériorité mais on n'y fait presque plus de blondes. Les dentelles de soie y sont seules l'objet d'une fabrication importante ainsi qu'à Caen.

Le nombre des ouvrières de ces deux villes, en y comprenant celles des autres villes de Normandie où il se fait de la dentelle et de leurs environs, s'élevait encore il y a quelques années à plus de cinquante-cinq mille; mais ce nombre décroît sensiblement<sup>1</sup>.

Il y a, en ce moment, comme une certaine hésitation dans la mode entre la dentelle noire et la guipure noire; si le goût se prononçait définitivement en faveur de cette dernière, les fabriques de la Normandie suivraient-elles le mouvement? Il faut l'espérer; dans le cas contraire, elles auraient tout à perdre. Il est certain qu'en usant de toutes les ressources qu'offre le travail de la guipure, on obtiendra des effets d'une richesse et d'un attrait incomparables. Par sa nature, qui n'exclue aucun point, elle offre au dessinateur des facilités infinies pour varier les contrastes et rehausser l'effet du dessin; mais elle demande un nouvel apprentissage de la part de l'ouvrière.

Cet apprentissage n'offre pas de grandes difficultés; mais il pourrait bien se faire que la demande de dentelles noires à réseau allant toujours en diminuant, le nombre des ouvrières suivît cette décroissance, et que l'on se trouvât un jour sans base, c'est-à-dire sans ouvrières pour reconstituer la fabrique. Ce serait la répétition exacte de ce qui arriva anciennement aux fabriques où l'on faisait de la guipure, et où l'on négligea de se mettre en mesure pour l'exécution du travail, nouveau alors, que nécessitaient les dentelles à réseau au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il y a quelques années, un fabricant émérite de Bayeux, M. A. Lefebure, y a introduit le travail à l'aiguille d'Alençon. Ses fils, qui lui ont succédé, viennent d'entreprendre le véritable point de Venise, tel qu'il fut importé en France par Colbert. Il est à désirer que cette entreprise, qui a parfaitement réussi au point de vue de l'exécution de cette incomparable dentelle, soit soutenue par le goût public et jouisse de toute la faveur qu'elle mérite.

Les points de Venise, dont les fac-simile couvrent la Planche XLIV, ont été exposés par M. Lefebure en 1867.

1. M. Aubry, dans son *Rapport sur l'Exposition universelle de 1851*, répartit ainsi le nombre des dentellières de la Normandie :

Arrondissement de Caen.....	25,000
— de Bayeux.....	15,000
— de Pont-l'Évêque, de Falaise et de Lisieux...	10,000
Départements de la Manche et de la Seine-Inférieure.....	10,000
	<hr/>
	60,000

ALÉNÇON ET ARGENTAN. — Si l'on s'en rapportait à ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur l'origine de la fabrique de point d'Alençon, c'est à une dame Gilbert, originaire de cette ville, qu'en serait dû le premier établissement. Elle aurait reçu, dit-on, de Colbert une avance de 50,000 écus, avec la mission d'apprendre à un grand nombre de femmes la manière de faire le point de Venise, et, après des essais fructueux, dont les échantillons furent soumis au roi, qui s'en trouva satisfait, aurait obtenu un privilège exclusif de dix ans par lettres patentes du 5 août 1675.

Odolan Desnos<sup>1</sup>, qui le premier a fait imprimer ces particularités, donne la mesure de son respect pour l'histoire en citant une ordonnance qui n'a jamais existé; il y ajoute des détails, qu'il dit avoir empruntés à Savary, relatifs à la compagnie qui aurait été formée pour l'exploitation du privilège en question.

Le récit de Savary, conforme de tout point aux ordonnances dont on a cité des extraits précédemment (pages 115 et suivantes), ne l'est point avec ce que lui fait dire l'auteur des *Mémoires historiques* sur la ville d'Alençon.

C'est le 5 août 1665 que, par déclaration royale, est accordée à une compagnie dont le siège s'établit à Paris, à l'hôtel de Beaufort, le privilège exclusif pendant dix ans de la manufacture de points tels qu'on les fait à « Venise, Gênes et Raguse, qui seront appelés points de France. »

Par une ordonnance de même année et d'autres postérieures, les privilèges des entrepreneurs, parmi lesquels on ne voit point figurer la dame Gilbert, sont confirmés; et quand il y est question d'Alençon, c'est au même titre que Reims, Le Quesnoy, Sedan, Aurillac et autres villes, où, comme cela est constaté par les considérants de l'une de ces ordonnances, les entrepreneurs de la manufacture ont distribué les ouvrières qu'ils ont fait venir de Venise et d'ailleurs à leurs frais.

Bien loin que ce soit une dame Gilbert qui ait créé la première manufacture de points à Alençon, on ne trouve même pas son nom dans la correspondance qui s'est établie entre Colbert et les entrepreneurs des points de France : Pluymers, Paul et Catherine de Marcq. Une lettre de cette dernière à Colbert, du 26 août 1665, a pour but d'obtenir la permission de lui présenter « la personne qu'elle désire envoyer à Alençon pour l'établissement de la Manufacture de point de France, » et cette personne, qui signait Marie Fillesac, dès le 29 octobre 1665, écrivait à Colbert :

« Selon que vous avez agréé que je me rendisse en cette ville avec M<sup>me</sup> Raffy, je m'applique de tout mon cœur à seconder ses desseins et à faire réussir le travail de la Manufacture royale, dont je m'assure que dans peu de jours il en sortira des échantillons qui ne le céderont en rien au véritable Venise, etc., etc.<sup>2</sup> » Signé, Marie Fillesac.

Le nom de M<sup>me</sup> Raffy revient plusieurs fois dans cette correspondance, entre autres, dans une lettre adressée d'Argentan à Colbert, le 23 novembre 1665. Cette dame paraît avoir dirigé les travaux de la Manufacture royale d'Alençon, dont Argentan était une

1. *Mémoires historiques de la ville d'Alençon*, par Odolan Desnos, Alençon 1787, 2 vol. in-8°.

2. *Lettres à Colbert*, tome 132 bis f° 831. Bibliothèque nationale.

dépendance et où les entrepreneurs avaient établi un bureau pour distribuer et recevoir les ouvrages.

La fabrique de dentelles en points à l'aiguille d'Alençon remontant à une date plus reculée que celle de l'établissement de la manufacture royale, les entrepreneurs y ont trouvé des éléments tout préparés à l'enseignement du nouveau point de France.

Cette opinion n'est point partagée par les écrivains du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle qui se sont occupés de cette question, mais on trouve la preuve de son exactitude dans la correspondance même de Colbert et ailleurs.

Le monopole établi en faveur de la compagnie privilégiée n'était pas fait pour plaire aux ouvrières, auxquelles il enlevait leur liberté; aussi il arriva à Alençon et à Argentan, comme à Sedan et à Aurillac, des petites émeutes quand on voulut les contraindre à cesser de faire leur ancien point, et les obliger à ne travailler que pour la Manufacture royale.

Dans une lettre du mois d'octobre 1665<sup>1</sup>, Catherine de Marcq, en rendant compte des progrès déjà réalisés à la manufacture royale d'Aurillac, se plaint que les vingt maîtresses ouvrières vénitiennes qu'elle a envoyées à Alençon ont été insultées et frappées par des garçons qui obéissaient aux excitations des commissionnaires des marchands de Paris. Le monopole mettait fin à leur commerce, et ils essayaient de résister. Il fallut des ordonnances très-sévères pour faire cesser leurs agissements<sup>2</sup>.

Par les citations qui précèdent, on voit clairement que l'établissement des premières manufactures de dentelles à Alençon est antérieure à 1665, et qu'il s'y faisait alors un commerce de points que le monopole menaçait de faire disparaître. Mais on a d'autres preuves, qu'avant cette date encore, cette fabrique avait une belle réputation.

On trouve, en effet, dans la *Révolte des Passements*, pièce curieuse et comique, que suggéra en 1661 l'édit de l'année précédente, qui interdisait ou réglait l'usage des *points*, *passements*, *dentelles*, etc., et qui a déjà été citée, des renseignements précieux sur les dentelles les plus renommées du temps.

Il y est question des points de Gênes, de Raguse, d'Aurillac, de Venise, puis du point d'Alençon, qui :

« Ayant bien appris sa leçon,  
Point qui savait plus d'une langue,  
Fit une fort belle harangue  
Remplie de tant de douceurs,  
Qu'elle ravit, dit-on, les cœurs, etc. »

Pour qui sait lire à travers les images de ce langage, on voit clairement, qu'en 1660, cette industrie n'en était pas à ses débuts, et qu'on y savait faire les points connus dans

1. *Lettres à Colbert*, tome 132, f<sup>o</sup> 75. Bibliothèque nationale.

2. Une lettre du lieutenant-général d'Alençon, De la Rue, portant la date du 19 novembre 1665, informe Colbert qu'il a été décidé dans un conseil de ville que toute ouvrière qui ne travaillera pas pour la Manufacture royale sera punie d'une amende de 6000 fr. ou d'une punition corporelle. T. 133 f<sup>o</sup> 434.

plus d'un pays; ce qui indiquerait une situation alors très-avancée, à laquelle on n'avait pu arriver qu'après une période de temps assez prolongée.

C'est donc à tort que les écrivains qui se sont occupés de rechercher la date de l'établissement de la première fabrique de dentelles à Alençon l'ont fixée à 1675, voire même à 1665; cette fabrique était ancienne alors, et peut-être remonte-t-elle aux premiers temps du point coupé. Toujours est-il que, sous Louis XIV, les ouvrages de points de Venise qu'on y fit atteignirent une telle perfection, que leur renommée a fait oublier les autres fabriques du royaume, et que, depuis, le point à l'aiguille de France a porté le nom de *Point d'Alençon*. Si bien que l'on ne paraît plus se douter qu'il a existé ailleurs, à Sedan par exemple, des fabriques de points, dont la vogue a été aussi très-grande autrefois.

L'industrie de la dentelle, à Alençon, très-importante avant la révocation de l'édit de Nantes, eut beaucoup à souffrir de la retraite des religionnaires. Plus du tiers de la population, parmi lesquels les plus riches manufacturiers, émigra en Hollande et en Angleterre<sup>1</sup>; depuis ce temps, malgré la supériorité de leurs produits, les fabricants d'Alençon n'ont plus trouvé l'occasion de rendre à leur commerce la prospérité d'autrefois. On a établi à l'étranger, dans la Belgique principalement, des manufactures de points à l'aiguille, bien inférieurs assurément aux points français, mais ces imitations, dont le travail est incomplet, étant naturellement d'un prix moins élevé, le commerce les a recherchés.

Après la mort de Colbert, l'esprit qui avait animé le gouvernement dans l'impulsion qu'on s'était appliqué à donner à l'industrie et au commerce s'éteignit. Le roi, n'ayant plus auprès de lui ce ministre économe pour le retenir, se livrait à ses goûts immodérés pour le faste et la magnificence; c'est à ce moment qu'il édifia Marly, où il engloutit des sommes immenses. Plus tard, les événements politiques suscitèrent de si grands embarras financiers, qu'on cessa d'encourager les arts et les manufactures en les subventionnant; il fallut aussi, par nécessité, s'abstenir de ces prodigalités en objets de grand luxe, qui entretenaient l'activité dans les ateliers.

Toutes ces causes, la mort de Colbert, la révocation de l'édit de Nantes, le mauvais état des finances, produisirent des effets funestes à nos industries. Néanmoins, Louis XIV aimait la dentelle, et par goût, il s'intéressa particulièrement au succès du point de France à l'aiguille et à la supériorité qu'il désirait lui maintenir. Les ordonnances de février 1667 et d'août 1669, dont on a cité des extraits (pages 117 et suivantes), attestent l'importance qu'il attachait au maintien de cette industrie dans la bonne voie; il en résulte que si les événements avaient, de son temps, atteint sa prospérité, du moins

1. On lit dans un mémoire concernant la généralité d'Alençon, écrit par M. de Pommerai en 1698, p. 67 :

« Il pouvait y avoir environ 4000 huguenots avant la guerre dont plus de 3000 demeuraient en la ville d'Alençon et y faisaient le plus gros commerce... La plus grande partie de ceux de la ville d'Alençon ont passé en Hollande et en Angleterre avec leurs effets, qui consistaient uniquement en argent et marchandises qu'ils ont vendus. » Et ailleurs, p. 85. — « La population est de 8 à 9000 âmes et l'on dit que le nombre en est diminué de plus d'un tiers depuis la révocation de l'édit de Nantes par la retraite des religionnaires. » Bibliothèque nationale.

il sut lui conserver sa valeur artistique. Après lui, sous le Régent, la haute influence qui jusqu'alors l'avait empêché de dérailler lui a manqué; s'il y avait encore des artistes, il n'y avait plus rien de grand dans les idées; du reste, l'art commençait alors à dédaigner l'industrie, il croyait déroger en lui prêtant son concours. La décadence fut rapide, en peu de temps on finit par tomber dans des banalités de mauvais goût. Vers la fin du règne de Louis XV, le point de Venise, dont l'industrie avait été importée en France pendant l'administration de Colbert sous la dénomination de point de France (Pl. XXV, Fig. 1.), avait cessé d'exister, et le point d'Alençon n'avait plus aucun des caractères de cette belle dentelle qui lui avait valu un si grand renom (Pl. XLV, Fig. 1.). L'engouement qu'on a encore de nos jours pour le réseau est la cause principale qui la maintient dans cette situation inférieure.

Les figures 1 et 2 de la Planche XLVII représentent toutes les deux des dentelles d'un grand prix; leur comparaison fera sentir mieux que tout ce qu'on en pourrait dire, ce que l'engouement du réseau a fait perdre à la dentelle.

On a écrit, et cela a été répété, que, au début de l'établissement de la manufacture de points de France à Alençon, vers 1665, Colbert aurait établi, sur la recommandation d'un sieur Ruel, une dame Gilbert, native d'Alençon, avec trente dentellières de Venise, à son château de Lonray, situé près de cette ville.

D'après ce qui précède, cette assertion ne paraît pas vraisemblable, pas plus que celle qui faisait de cette dame le créateur de l'industrie dentellière à Alençon et qui a été réfutée dans ce chapitre. Pour quiconque a parcouru la correspondance de Colbert, il n'est pas même vraisemblable que le château de Lonray lui ait appartenu, parce qu'on n'y trouve pas une seule lettre qui y ait le moindre rapport.

Colbert possédait la terre de Seignelay, près d'Auxerre, et l'on trouve dans sa correspondance de nombreuses lettres de celui qui la gérait. Lui-même écrivait très-souvent pour avoir des nouvelles de la fabrique de Serges, qu'il y avait établie. S'il eût possédé le château de Lonray, et qu'il y eût installé des dentellières, comme il portait un grand intérêt à la réussite de la manufacture de *point*, il n'y a pas de doute que le directeur de l'établissement lui aurait écrit fréquemment pour lui rendre compte de ce qui s'y passait, comme cela a lieu pour tous les autres établissements, où il n'avait cependant pas un intérêt direct.

Sous le premier empire, la fabrique de *points* d'Alençon a reçu quelques encouragements qui se sont renouvelés sous les Bourbons; mais depuis 1830 cette industrie n'a fait que diminuer d'importance. Argentan, où se faisaient les ouvrages les plus beaux et les plus compliqués, ne travaille plus depuis la fin du siècle dernier (Pl. XLV, Fig. 2.).

Pour obtenir les résultats les plus corrects et approcher le plus possible de la perfection, on avait pris l'habitude, qui se pratique encore aujourd'hui dans la fabrique d'Alençon, de diviser l'ouvrage; chaque ouvrière s'adonnant toujours au même travail, acquérait ainsi une grande habileté dans sa partie. On s'occupait plus particulièrement à Alençon du gros de l'ouvrage, on l'envoyait ensuite à Argentan, où on le complétait en y ajoutant les brides et les jours appelés *modes*, qui en étaient les parties les plus fines

et les plus délicates. Comme cela aurait demandé un temps infini pour obtenir un certain aunage d'une seule main, chaque ouvrière n'avait à confectionner qu'une petite partie. Tous ces morceaux étaient ensuite retournés à Alençon, où des ouvrières avaient la spécialité de les raccorder et de les réunir par un point noué.

Lorsque vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, le réseau dit *réseau Alençon* eut remplacé les fonds de bride, on adopta aussi à Argentan le réseau, mais pour la forme seulement, car on le fit en point de bride (point de boutonnière), ce qui le distingua et fit donner au produit de cette fabrique le nom de point d'Argentan (Pl. XLV, fig. 2 et pl. XLVII, fig. 2).

Le réseau de bride était d'une très-grande solidité, mais il nuisait à l'effet du dessin dont les reliefs ne s'enlevaient pas sur un fond serré, épais de sa nature. Il était d'ailleurs d'un prix excessif; on y a renoncé. D'un autre côté, le réseau actuel d'Argentan n'a point de solidité, il est trop léger pour une dentelle qui a du poids; aussi les personnes qui possèdent de ce point n'osent pas en faire usage sans s'exposer à des réparations fort coûteuses; de là son peu de vogue (Pl. XLVI, fig. 1 et 2).

On ne compte pas moins de cinquante lettres relatives à la dentelle dans la correspondance de Colbert. Elles sont presque toutes adressées aux maires et échevins des villes où les directeurs de la Manufacture royale avaient établi des succursales. Quelques-unes proviennent de ces succursales. Il est question d'Argentan dans l'une d'elles, en date du 23 novembre 1665; elle est relative à la publication à son de trompe d'un arrêt qui ordonne aux ouvrières de travailler uniquement pour le bureau (la Manufacture royale), et à une visite de M<sup>me</sup> Raffi, déjà citée, qui a paru contente de cette mesure. C'est une preuve que la manufacture d'Argentan est aussi ancienne que celle d'Alençon.

FLANDRE FRANÇAISE, LILLE, ARRAS. — La manufacture de dentelles à Lille remonte aux premières années du xvii<sup>e</sup> siècle; elle est contemporaine de l'établissement de cette fabrication dans les Pays-Bas, mais elle n'a acquis quelque célébrité qu'à partir du moment où on a adopté le réseau fond clair que l'on désigne quelquefois par le nom de réseau *Lille*. Antérieurement, bien que le nombre des ouvrières y fût considérable comme les produits n'avaient pas un caractère d'originalité spéciale au pays, qu'au contraire on y travaillait façon Malines ou façon Valenciennes<sup>1</sup>, on a eu fort peu occasion de parler de cette manufacture, et c'est pour cela qu'on n'a point de renseignements sur ses agissements. On sait seulement, qu'au moment de la réunion de cette ville à la France, sous Louis XIV, on y faisait des dentelles noires et blanches, parce que cela est enregistré dans un mémoire sur l'intendance de Flandre, du temps.

La dentelle connue aujourd'hui sous le nom de *Lille* a beaucoup d'analogie avec la malines, elle n'en diffère que par le réseau, dont le travail est plus simple. Son existence

1. L'hôpital de Lille renfermait sept cents ouvrières, qui ne travaillaient que le point de Valenciennes (Savary, édition de 1723). — On fait à Lille des dentelles dans le genre de Malines et de Valenciennes; beaucoup de fausses valenciennes (Peuchet).

ne remonte pas au delà de l'invention du réseau fond clair, qui fut imaginé au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après la dentelle *Torchon* c'est la plus facile à faire et la meilleur marché. Son bas prix, sa légèreté qui lui donne une apparence de finesse, lui ont valu un succès considérable, dont la durée a été de plus d'un siècle.

Pendant toute cette période, plus des deux tiers des ouvrières de toutes les fabriques de l'Europe, où l'on ne faisait ni valenciennes, ni malines, ni application d'Angleterre ou de Bruxelles, y ont été occupées. Elles étaient connues sous le nom de Lille, de blondes de fil ou de mignonnettes. Outre la fabrique de Lille, qui s'y adonnait spécialement, Arras, Bayeux, Mirecourt, Saint-Mihiel, le Puy en faisaient un grand commerce pour tous les pays. L'Espagne, les deux Amériques, l'Angleterre et tout le nord de l'Europe en ont tiré des quantités si prodigieuses qu'on a vu, pendant quelques années, l'industrie de la dentelle aussi prospère qu'elle le fut pendant les meilleures époques des temps anciens; mais depuis vingt ans le commerce n'en réclame plus, et manifeste ses préférences pour la valenciennes et les guipures.

Arras, comme Lille, a fabriqué anciennement des dentelles façon malines ou valenciennes, puis des fonds clairs. Dans cette fabrication, elle a eu les mêmes succès. Moins fines et généralement plus étroites que celles de Lille, elle n'en trouvaient qu'un débit plus large et plus assuré; on les appelait *mignonnettes* quand elles étaient tout étroites.

Le nombre des ouvrières des fabriques d'Arras et de Lille, qui était au siècle dernier de plus de trente mille, est réduit aujourd'hui à quelques centaines. Ce résultat est dû, partie au manque d'initiative des fabricants de dentelles, partie au grand nombre de fabriques d'autres tissus répandues dans le Pas-de-Calais et le Nord. Les ouvrières se sont choisi d'autres occupations, l'industrie de la dentelle ne leur en fournissant plus.

La Planche XLI, sauf la figure 3, est toute composée de fonds clairs (réseau Lille); la figure 1 représente la fabrication de Lille, 2, celle d'Arras, 4 et 5, Mirecourt et le Puy, et 6, un genre qui s'est fait au Puy vers 1830; 3 est un réseau dit point de Dieppe.

Depuis le commencement de ce siècle, on ne fait plus à Valenciennes cette précieuse dentelle à laquelle cette ville a donné son nom. C'est une industrie qui a passé à la Belgique<sup>1</sup>.

1. Voir pages 74 à 80 l'historique de cette dentelle.

# CHAPITRE V

## ESPAGNE ET PORTUGAL.

On n'a aucune donnée sur l'origine et l'ancienneté de l'industrie des dentelles en Espagne, malgré que certains écrivains la fassent remonter jusqu'au temps des Maures sans donner aucun motif sérieux de leur opinion, et que d'autres aient affirmé qu'elle existait déjà à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xvii<sup>e</sup>.

M<sup>rs</sup> Bury Palliser n'a rien trouvé de mieux que de citer le livre de lingerie de *Dominique de Sera*, imprimé à Paris en 1584, comme preuve de son existence à cette date<sup>1</sup>.

Il est bien vrai que l'auteur de ce livre déclare au lecteur que ce qu'il a imprimé à son intention est le résumé de ce qu'il a vu en Italie, en *Espagne*, en Roumanie, en Allemagne et autres lieux ; mais on lit aussi sur le titre de l'ouvrage : qu'il a été *nouvellement augmenté et enrichi de plusieurs excellents et divers patrons, tant du point coupé, raiseau, que passement, de l'invention de Jean Cousin, peintre à Paris*. M<sup>rs</sup> Bury Palliser n'y avait pas pris garde ; et cela est d'autant plus fâcheux que le livre de Dominique de Sera ne contient pas d'autres modèles de point coupé et passements que ceux qui y sont attribués à Jean Cousin<sup>2</sup>.

M. Aubry, de son côté, a cru trouver une preuve de l'existence de l'industrie de la dentelle en Espagne au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, dans Cervantes.

« Don Quichotte, » dit-il, « fait écrire par Thérésa Pança à son mari une lettre où elle dit que sa fille fait du point de réseau (dentelle) » *sic*<sup>3</sup>.

Il y a, dans le texte espagnol, *randas*, qui signifie réseau et ne s'applique point à la

1. Mrs Bury Palliser a reproduit dans son ouvrage, à la place où elle s'occupe de l'Espagne, une gravure de Stradan où l'on voit une femme occupée à filer, une autre faisant de la dentelle sur un métier rond à pivot, une troisième travaillant de l'aiguille sur un tissu, et une quatrième brodant du filet. On se demande pourquoi cette reproduction à cette place. — Stradan était un peintre flamand ; il est mort en 1605, après avoir passé la plus grande partie de sa vie en Italie. Du temps de Stradan, les Pays-Bas appartenaient, il est vrai, à l'Espagne, mais on n'a jamais confondu pour cela ces deux pays.

2. Dans le livre de Dominique de Sera, les points coupés ou passements, attribués à Jean Cousin, sont tous des modèles pour le travail à l'aiguille ; il n'y a rien pour le fuseau.

3. *Rapport sur l'Exposition universelle de 1851.*

dentelle, laquelle porte le nom de *puntas* en espagnol<sup>1</sup>, et se prononce à peu près comme le pointas de l'Auvergne et du Velay, dont le patois a beaucoup d'analogie avec le catalan<sup>2</sup>.

Il résulte de l'application du mot *puntas* à la dentelle qu'elle pourrait bien avoir été introduite en Espagne par des colporteurs auvergnats, qui de temps immémorial commercent avec ce pays.

Quoi qu'il en soit, avec toutes ces données, on n'arrive pas à un éclaircissement satisfaisant relativement à l'époque où on a commencé d'y en fabriquer ; mais on acquiert une preuve de plus que l'ancien réseuil, de quelque façon qu'on l'ait exprimé, dans toutes les langues, a toujours été la cause de la confusion qu'on a faite de la dentelle avec le lacs, ou le filet, soit uni, soit brodé.

Suivant de la Gomberdière, de son temps, les Espagnols ne se seraient pas fournis « ailleurs de passemens, tant de point coupé que d'autre, qu'à Paris ou l'Isle-de-France<sup>3</sup>. » Il s'ensuivrait que : au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, les Espagnols n'en faisaient pas, ou fort peu.

Nous possédons une sorte de passementerie aux fuseaux, qui porte, chez nous, le nom de point d'Espagne, dont on a déjà parlé précédemment dans cet ouvrage<sup>4</sup> et qui se fabriquait souvent avec des guipures d'or ou d'argent. Était-elle connue au xvii<sup>e</sup> siècle ? Il est impossible de l'affirmer, car on ne la rencontre guère dans les peintures anciennes que sur des costumes du xviii<sup>e</sup> siècle. Antérieurement, cependant, il était quelquefois question du *point d'Espagne* ; mais il est probable que cela s'appliquait à des dentelles de fil, soit aux fuseaux, soit à l'aiguille, comme cela a eu lieu pour les points de Gênes, de Raguse, d'Aurillac, etc. Il n'est pas impossible qu'il se soit agi de dentelles aux fuseaux fabriquées avec des fils d'or et d'argent, puisque cette dentelle a été très à la mode à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, et non d'une passementerie quelconque. Toujours est-il qu'au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, l'industrie des dentelles en Espagne devait avoir une certaine importance, à en juger par les citations suivantes empruntées à la *Révolte des passemens*.

Il s'agit du défilé de l'armée des dentelles. On remarque dans le cinquième corps :

« Huit cent ballots de gueuse, commandés par le colonel Parcimonia, et portant une enseigne sale où on lisait quelques mots espagnols :

« *No siempre relumba el coraçon.* »

Dans le sixième :

« Quatre cents caisses de point de Gênes, point d'Aurillac, point d'Alençon, point de Raguse, et quelques autres qui marchaient sous la conduite d'un étranger, nommé point

1. *Randa*, un rets, bord, ouvrage de lacs ou réseuil.

*Puntas*, dentelles.

*Punta*, pointe, le piquant de quelque chose. Oudin, *Trésor des deux langues française et espagnole*, 1660.

2. Voir, à la page 155, ce qu'on a dit de l'origine probable du mot pointas, ou pouintas.

3. Marquis de la Gomberdière, *Nouveau Règlement général sur toutes sortes de marchandises et manufactures*, etc. Paris, 1634.

4. Voir page 157.

d'Espagne. Leur enseigne toile de Hollande, toute parsemée d'aiguilles et d'épées sans nombre. »

La traduction est facile à faire ; cela signifie évidemment que l'on fabriquait beaucoup en Espagne de ces dentelles communes appelées *gueuses* (fig. 71) et l'enseigne toile de Hollande parsemée d'aiguilles, que le *point* y était aussi une industrie importante et renommée.

On ne fabrique plus du tout de point à l'aiguille en Espagne, mais la manufacture de dentelles aux fuseaux qui s'y est continuée est bonne ; seulement, les dessins en sont du

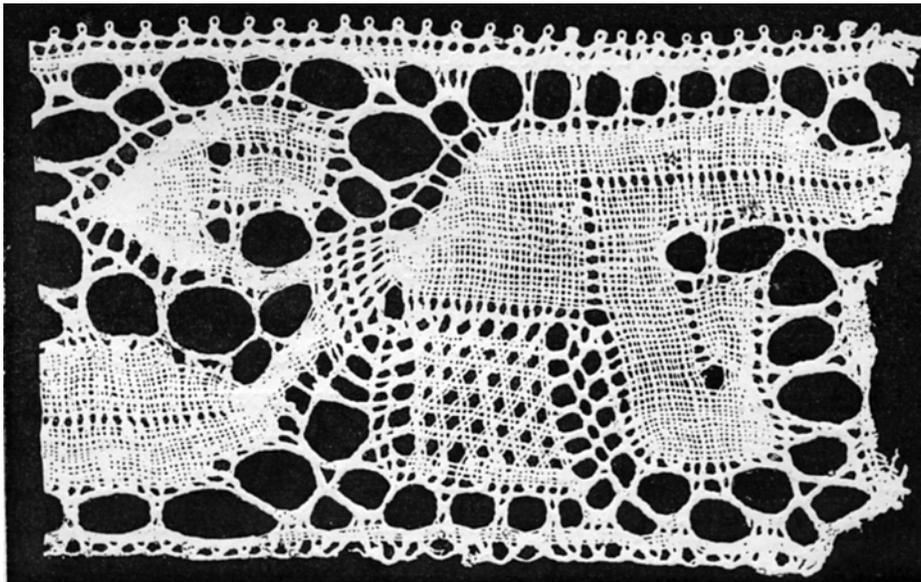


Fig. 71. — Gueuse. — xvii<sup>e</sup> siècle.

goût le plus détestable, quoique depuis plus d'un siècle on y cherche à imiter les dentelles de fil, de soie noire et les blondes qui se fabriquent en France.

Dans le rapport sur l'Exposition universelle de 1851, on porte à trente mille le nombre des ouvrières en dentelle de l'Espagne ; il y a certainement beaucoup d'exagération dans ce chiffre.

A la fin du siècle dernier, Peuchet estimait à deux mille celui des ouvrières de la Catalogne. On y fait, disait-il, des dentelles façon de Flandres, mais plus communes, pour l'intérieur et les colonies (Pl. XLVIII). Les dentelles de soie noire et les blondes y occupaient aussi bon nombre d'ouvrières ; mais, pour ces dernières, c'est dans la Manche qu'il s'en faisait le plus, surtout de celles destinées à la confection des mantelets de soie noire ou de soie blanche.

La production espagnole était anciennement, comme de nos jours, bien insuffisante pour la consommation du pays et de ses colonies. La France et les Pays-Bas y ont pourvu pour la plus grande part ; au xvii<sup>e</sup> siècle, on y envoyait des dentelles noires pour

les mantes des femmes et des guipures grossières en fil, sans fond; puis, au XVIII<sup>e</sup> siècle, tous les genres qui ont été à la mode. Mirecourt en fournissait annuellement des milliers de pièces<sup>1</sup>, le Havre et Dieppe fort peu, et, d'après l'appréciation de Peuchet, les envois du Puy s'élevaient à 200,000 francs pour l'Espagne directement, et 500,000 pour ses colonies, non compris ce que des colporteurs auvergnats et d'autres entremetteurs y importaient, régulièrement ou en contrebande.

Les dentelles du Portugal n'ont rien qui appelle une attention particulière; elles sont généralement d'aussi mauvais goût que celles d'Espagne, et d'une fabrication moins belle.

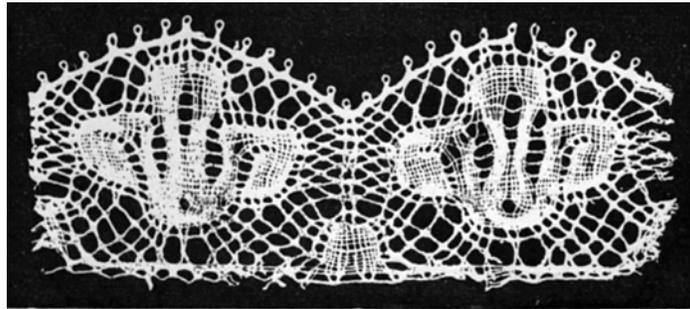


Fig. 72. — Dentelle du Portugal.

La production n'en est pas importante; c'est à Peniche, dans l'Estramadure, qu'on en fait le plus (Fig. 72).

Il y a aussi dans l'île de Madère, à ce qu'il paraît, quelques ouvrières en dentelle.

On trouve également au Brésil, et dans les anciennes colonies espagnoles du grand océan Pacifique, quelques ouvrières en dentelle dont les produits se consomment dans ces pays. Ces ouvrages sont très-communs et donnent une image de la dentelle appelée anciennement *gueuse*. Ils démontrent que l'industrie y est restée stationnaire depuis le jour où elle a dû y être introduite par des colons portugais ou espagnols, probablement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

A Cusco (province de Lima), écrivait Peuchet à la fin du siècle dernier, il se fait quelques dentelles qui ont assez d'éclat. « Cette industrie est communément entre les mains des religieuses qui occupent les jeunes Péruviennes, les jeunes métisses des villes qui, avant de se marier passent, la plupart, quelques années dans le cloître. »

1. Voir Savary.

Le marquis de Villars, ambassadeur en Espagne, écrivait à Colbert, le 17 avril 1669 : « En cette sorte de marchandises, comme sont dentelles de toutes façons, la France est la plus abondante et en fait grandissime commerce en Espagne et aux Indes occidentales. »

# CHAPITRE VI

ALLEMAGNE, AUTRICHE ET SUISSE.

DENTELLES DE SAXE, DE BERLIN, DE LA BOHÈME ET DE LA SUISSE. — Il existe en Saxe un vieux conte populaire qui a été recueilli, dit-on, dans un vieil almanach de Gotha<sup>1</sup>; en voici la substance :

Une jeune fille de Nuremberg, Barbara Esterlein, née en 1514, épousa un riche maître mineur d'Annaberg, appelé Uttman.

Dans ce temps-là les jeunes filles de la montagne s'occupaient à une sorte de résille dont se servaient les mineurs pour maintenir leurs cheveux. Barbara Uttman s'intéressa à ces ouvrages, et, mettant à profit son expérience, — ayant appris, dit-on, d'une ouvrière brabançonne chassée de son pays par les cruautés du duc d'Albe, l'art de faire la dentelle, — elle leur enseigna d'abord un tricot fin, puis après, le réseau de la dentelle.

En 1561, avec le concours d'ouvrières qu'elle avait fait venir des Flandres, elle fonda une manufacture de dentelle; c'est alors qu'elle entreprit de fabriquer des dessins variés.

Barbara Uttman mourut en 1575, laissant soixante-cinq enfants et petits-enfants, réalisant ainsi une prophétie d'avant son mariage, qui lui avait promis autant de descendants que de mailles aux réseaux qu'elle ferait.

Et voilà comment aurait commencé l'industrie de la dentelle en Saxe<sup>2</sup>.

Ainsi que toutes les traditions, celle-ci a son contingent d'in vraisemblance, ce qui ne l'a pas empêchée d'être acceptée comme l'expression de la vérité.

Ce ne sont pas les soixante-cinq enfants et petits-enfants qui étonnent, cela n'a rien de surnaturel et paraît être dans les conditions assez communes de la fécondité allemande; mais, on se demande comment d'un tricot très-fin on a pu arriver à la dentelle, quand on sait qu'il n'y a aucune analogie entre l'un et l'autre travail.

1. Voir le rapport de M. Aubry sur l'Exposition universelle de 1851.

2. Voir M. Aubry et Mrs. Bury Palliser.

Barbara Uttman introduisit, très-probablement, l'industrie du laci ou du filet à Annaberg; et, comme de son temps, le commerce en était considérable, elle a pu, à juste titre, être regardée comme le bienfaiteur du pays et mériter la reconnaissance qu'on lui a conservée <sup>1</sup>.

Les soixante-cinq descendants ne sont qu'une image de la bande de réseau la plus large qu'elle ait faite.

Les bandes de réseau les plus larges de ce temps-là ne dépassant guère ce nombre de mailles, ainsi s'expliquerait ce qu'il peut y avoir de vrai dans la légende. Mais, du filet à la dentelle il y a fort loin : l'un est un simple fil noué au moyen d'une navette, et disposé, à l'aide d'un moule, pour figurer des mailles égales; l'autre, un tissu dont le travail se complique d'un grand nombre de fils, de fuseaux et d'épingles.

Il faut ajouter que la dentelle, au xvi<sup>e</sup> siècle, ne comportait de réseau d'aucun genre; d'ailleurs, le prétendu apprentissage de Barbara Uttman sous une dentellière brabançonne fuyant la tyrannie du duc d'Albe est d'autant plus invraisemblable, qu'il ne concorde pas du tout avec l'histoire, puisque l'établissement affirmé par la tradition aurait été fondé en 1661, tandis que le duc d'Albe ne fut envoyé dans les Pays-Bas, par Philippe II, que quelques années plus tard.

Il n'y avait même pas de fabrique de dentelles dans les Pays-Bas du temps du duc d'Albe; cela a été démontré surabondamment; il n'est pas nécessaire d'y revenir. La légende de Barbara Uttman n'est donc qu'une de ces puérités si communes dans la vie des peuples, destinées à satisfaire la vanité. Elles ont pour effet d'obscurcir l'histoire quand les énigmes qu'elles contiennent ne sont point assez transparentes. Ce sont comme des rébus dont on ne possède plus la clef.

Maintenant, si on cherche ailleurs des éclaircissements sur l'époque des premiers établissements de manufactures de dentelle, en Saxe ou ailleurs en Allemagne, on ne trouve rien; on acquiert seulement cette présomption qu'il n'y en existait pas dès les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'on va le voir.

L'Allemagne, si riche en publications artistiques au xvi<sup>e</sup> et au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, n'a produit qu'un seul ouvrage où l'on trouve des modèles pour la dentelle; encore ces modèles ne sont-ils que pour la dentelle à l'aiguille, le *point coupé*. Il n'y en a point pour la dentelle aux fuseaux <sup>2</sup>.

1. On a élevé un petit monument à Barbara Uttman dans le cimetière d'Annaberg, avec une inscription dont voici la traduction :

BARBARA UTTMAN, DÉCÉDÉE LE 14 JANVIER 1575,  
CRÉA L'INDUSTRIE DENTELLIÈRE DANS LES MONTAGNES DU HARTZ,  
DONT ELLE DEVINT AINSI LA BIENFAITRICE.

2. Tous les recueils de modèles de broderie ou autres ouvrages de dames, imprimés antérieurement à Nuremberg, Augsbourg, Cologne, ou ailleurs en Allemagne, n'ont pas de modèles de dentelles, malgré ce qu'en ont dit tous les bibliographes qui ont parlé de ces recueils.

Il en est malheureusement de la bibliographie comme de la statistique : on y fait de l'enregistrement le plus souvent sans contrôle. On ne peut pas être universel, c'est vrai; mais les écrivains qui se bornent à répéter ce qu'ils entendent

Cet ouvrage est du graveur J. Siebmacher ; il se compose de trois parties :

La première porte la date de 1601 et ne contient que des modèles sur lacis ou sur *quintin*<sup>1</sup>. C'est seulement dans la deuxième, parue un an ou deux après, qu'on rencontre quelques planches destinées à servir de modèles de point coupé. Dans la troisième, au contraire, qui fut imprimée en 1604; il y a quatre-vingt six modèles pour cet usage.

La publication de l'œuvre de Siebmacher fut faite par le libraire ou imprimeur Michel Kuisner, de Nuremberg; c'est une édition de luxe. Tous les modèles ont été gravés sur cuivre avec beaucoup de soin et de finesse, et le recueil entier devait être d'un prix si élevé, qu'il n'a pas pu être imprimé à l'intention des ouvrières en dentelles. C'était une œuvre destinée aux dames, qui y puisaient des modèles pour leurs ouvrages d'agrément; et il semblerait résulter de la nature de ces modèles que, jusqu'à l'an 1602, elles ne s'étaient pas encore adonnées aux ouvrages de point coupé. D'où on peut conclure que, si cette dentelle a existé en Allemagne à l'état d'industrie, cela n'a dû avoir lieu que quelques années plus tard. Mais on ne sait rien à ce sujet pour toute la durée du xvii<sup>e</sup> siècle.

Une particularité à noter c'est que, lorsqu'on rencontre l'œuvre entière de Siebmacher, rarement elle est intacte. S'il y manque des feuillets, ou s'il y en a de salis et d'usés, ce sont toujours ceux des modèles de lacis, tandis que les modèles de point coupé sont bien conservés. On doit en tirer cette conséquence qu'on a fait peu usage de ces derniers.

Il a été question quelquefois de points à l'aiguille de Berlin après la révocation de l'édit de Nantes, et on a supposé que cette industrie y a été importée par les religieux émigrés. Cette entreprise s'est peu développée et n'a pas laissé beaucoup de traces.

Il y a en Bohême quelques ouvrières qui font du *point de gaze*, façon Bruxelles; cette fabrication a peu d'importance, et on n'a pas de renseignements sur son passé.

Quant à la dentelle aux fuseaux, on croit généralement que c'est en Saxe qu'en ont été établies les premières manufactures en Allemagne. Elles auront succédé, sans doute, à celles de lacis quand le commerce de cette marchandise est devenu moins lucratif, par suite de l'abandon qu'en a fait la mode vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle.

Nulle part, dans les relations sur le commerce, on ne trouve mentionnées les dentelles de Saxe avant le xviii<sup>e</sup> siècle. Ce ne serait pas une raison pour qu'elles n'aient pas existé avant; mais cela prouve qu'anciennement, comme à présent, elles n'ont pas eu une originalité particulière. On s'est borné à copier ce qui se faisait, soit en Belgique, soit en France.

Les fabriques de Saxe ont acquis, depuis plus d'un siècle, une grande importance; on estime à trente mille le nombre de leurs ouvrières.

dire, quand on possède des moyens sûrs de contrôle, ne sont que des machines à aligner des phrases. On ne saurait être trop sévère à leur égard, à cause des erreurs qu'ils propagent ou qu'ils contribuent à perpétuer.

1. Quintin, espèce de tissu au métier en forme de canevas ou de filet, qu'on a appelé plus tard *marli*, destiné à être brodé avec du fil, de la laine, de la soie ou des perles. (Voir page 13, fig. 10.)

Les ouvrages qu'on y fait sont presque tous de qualité inférieure, quoique le travail en soit généralement régulier et bon. Les fabricants y ont la fâcheuse habitude d'employer des matières mal préparées, d'où un produit mal conditionné; ils font usage, pour la dentelle noire notamment, de soies plates de qualité médiocre, ce qui donne un bon marché apparent dans les dentelles étroites; mais dans les larges, la différence du prix de revient, au point de vue de la richesse de la matière, diminuant en raison de la largeur, le bon marché n'est plus apparent; parce que, si la matière dans une dentelle étroite représente cinquante pour cent de sa valeur, dans une plus large elle ne sera que de quinze, de dix pour cent, et même moins, suivant la largeur; le prix du travail augmentant, dans ce cas, dans des proportions considérables. De telle sorte que, après avoir fait une économie insignifiante, on a un produit manquant de la fermeté nécessaire à l'usage auquel il est destiné et qui ne convient point à toutes les consommations. La France n'en achète point du tout, tandis que l'Allemagne ne peut point se passer de ce qui se fabrique chez nous.

C'est aux États-Unis, dans l'Amérique du Nord, que se font les plus forts envois de dentelles de Saxe; cela tient sans doute à ce que, aux États-Unis, une grande partie de la population est originaire du nord de l'Allemagne et qu'elle a l'habitude de ses produits. Il n'y a pas d'autre raison d'expliquer une préférence qui n'est pas justifiée. Toutefois, ce sont principalement les campagnes qui les consomment; dans les villes, celles surtout où le luxe est le plus éclairé, les dentelles de France sont bien mieux appréciées.

Indépendamment des manufactures de point fondées à Berlin et aussi à Hambourg, assure-t-on, par les réfugiés protestants, il y avait anciennement des fabriques de dentelles aux fuseaux à Anspach et Elberfeld, dont l'établissement était dû à la même émigration. Toutes ces manufactures obtinrent d'abord un grand succès; elles enrichirent leurs fondateurs, mais ne résistèrent pas aux changements de la mode. Le goût de dentelles d'un nouveau genre ayant prévalu, et leurs successeurs ayant sans doute négligé de suivre le mouvement, ils ont été forcés de cesser leur fabrication.

En Autriche, à Laybach (Illyrie), il y avait anciennement une fabrique de dentelles aux fuseaux dont les produits étaient estimés; elle n'existe plus.

Outre le point de gaze, on fait aussi en Bohême des dentelles aux fuseaux dans le genre de celles de la Saxe. Cette fabrication y a encore une certaine importance; le nombre des ouvrières qu'elle occupe est d'environ huit mille, mais à la fin du siècle dernier il était, dit-on, de soixante mille, hommes, femmes ou enfants.

Les ouvrages faits par les hommes sont de qualité supérieure; la main étant plus lourde, la dentelle en est plus ferme.

SUISSE. — Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'industrie de la dentelle aux fuseaux était répandue dans tout le canton de Neuchâtel.

« Les dentelles communes se travaillent en grande quantité dans les montagnes, » dit Peuchet, « et il s'en fait beaucoup de débit au dehors. On a poussé, dans la ville, la

perfection de ces ouvrages à un degré qui peut aller de pair avec celles de Flandre, pour la bonté, et peut-être aussi pour la qualité. »

Les fabriques de dentelles de la Suisse ont, pour ainsi dire, donné leur dernier signe de vie à l'Exposition universelle de 1851. On y a vu quelques échantillons de blondes et

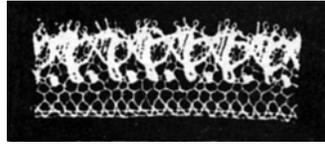


Fig. 73. — Dentelle réseau Lille.

dentelles de Locle, Couvet et Chaux-de-Fonds ; ils n'avaient rien de remarquable, c'étaient des copies des genres français de Lille ou de Mirecourt (Fig. 73).

A Genève, les émigrés huguenots de Lyon établirent des manufactures de dentelles d'or et d'argent qui atteignirent une grande prospérité. Elles se sont maintenues jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, mais il n'en est plus question depuis.

## CHAPITRE VII

DANEMARK, SUÈDE ET RUSSIE.

DANEMARK. — Il y a très-peu de choses à dire des dentelles du nord de l'Europe, à l'exception du Danemark, où l'on a fait anciennement de fort beaux ouvrages de guipure et d'autres, façon Malines, qui ressemblaient aux dentelles de Belgique.

Le Danemark serait un pays de grand soleil et son atmosphère ne serait plus, pendant de longs mois de l'année, noyée, comme l'Allemagne du Nord, dans un océan de brumes, s'il n'avait aussi sa petite légende.

Il s'agit, dans celle-ci, de moines tricoteurs venus de Belgique; fort heureusement elle n'est pas compliquée d'une fourmilière d'enfants et de petits-enfants comme celle relative à la Saxe; et rendons-en grâce à Dieu qui, s'il a voulu que les familles nombreuses fussent bénies, par une contradiction inexplicable, envoie aussi sa bénédiction à des êtres inutiles auxquels il interdit de travailler à l'accroissement et la multiplication de la famille; mais, tout en faisant remarquer ce manque de logique, il convient de laisser aux porte-parole de la divinité sur la terre le soin de mettre d'accord ces fantaisies surnaturelles; elles dominent évidemment, de toute la hauteur du ciel, la faible raison humaine; et pour en revenir à la tradition dont il s'agit, puisqu'elle n'est compliquée d'aucun entourage embarrassant, il va être facile de la sonder jusqu'au fond.

A en croire M. Aubry, qui, sans doute, le tient de quelque vieux chroniqueur du pays, dont il ne cite pas le nom, l'industrie des dentelles aurait été importée de Belgique à Tondern par des moines, au xvi<sup>e</sup> siècle. Ils auraient d'abord fait une espèce de tricot fin, mélangé d'ornements, puis, plus tard, l'ouvrage aurait été perfectionné.

Si jamais dentelle a eu peu d'analogie ou de ressemblance avec le tricot, soit par l'aspect, soit par la nature du travail, c'est assurément celle qu'on a faite au xvi<sup>e</sup> siècle.

La légende du tricot qui a donné naissance à la dentelle est donc une légende apocryphe; toutefois, on ne saurait mettre en doute que ce soit la Belgique qui ait enseigné au Danemark l'art de faire la dentelle; on en a pour témoignage certains ouvrages qu'on y faisait il n'y a pas longtemps encore, où l'on retrouve tout à fait le style et, dans le

travail, la manière des vieilles guipures flamandes du xvii<sup>e</sup> siècle (Pl. XLIX, Fig. 1). La nature de ces ouvrages dénote une ancienneté qui ferait remonter l'établissement des fabriques, dans le Schleswig, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle au moins, sinon plus haut.

Les dentelles du Danemark étaient recherchées anciennement en Allemagne, à cause de leur bonne fabrication et de leur solidité. Le nombre des ouvrières qui s'y occupent est insignifiant aujourd'hui; tandis qu'on parle de plus de vingt mille qu'il y en avait au siècle dernier. Les jeunes garçons, comme les jeunes filles et les femmes, les hommes même s'adonnaient à ce travail.

Le commerce s'en faisait principalement par des colporteurs, qui les vendaient en Allemagne, en Suède, en Norvège et jusqu'en Russie.

L'assortiment se composait de dentelles communes et des plus fines dans toutes les largeurs, mais toujours en bonne qualité.

La fabrique s'était appropriée les genres Malines, Lille et Mirecourt à réseau clair; depuis qu'ils ont cessé d'être à la mode, elle tend à disparaître. Bréda et Tondern étaient les deux centres principaux de la fabrication.

La figure 2 de la Planche XLIX est le fac-simile d'une dentelle de Danemark du siècle dernier; c'est une valenciennes, sauf le réseau, qui n'y ressemble pas, et que pour cette raison on appelait fausse valenciennes.

SUÈDE. — Il y a aussi une tradition populaire en Suède, relative à l'origine de l'industrie dentellière. Sainte Brigitte l'aurait apportée, dit-on, d'Italie au monastère Wadstena, d'où elle s'étendit dans le pays, ce qui reporterait son premier établissement à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xiv<sup>e</sup>, suivant que sainte Brigitte serait venue en Suède dans l'âge mûr ou bien à la fin de ses jours<sup>1</sup>.

Comme on le voit, cette tradition ferait remonter l'existence de la dentelle en Suède à plus de deux siècles avant sa création en Italie; mais, pour qu'elle ait pu acquérir l'autorité qu'on lui accorde, il faut que l'époque où l'on a commencé à faire de la dentelle en Suède soit déjà bien éloignée de nous. Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, les hauts personnages de ce pays faisaient grand usage de la dentelle, si l'on s'en rapporte à des portraits de cette époque; ce ne serait pas une preuve que cette industrie y existait alors, mais il est permis de supposer que, le goût y étant, elle a pu être importée vers ce temps-là. Toutefois, ce n'aura pas été par l'entremise d'une religieuse catholique, la Suède étant un pays protestant depuis le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, et ayant été gouvernée depuis par des princes de la religion réformée<sup>2</sup>.

Les dentelles de Suède se consomment dans le pays; elles sont communes et dans le genre des dentelles *torchon* (Fig. 74); on en fait aussi quelque peu façon Lille. Elles se fabriquent dans la Dalécarlie, où les ouvrières sont disséminées dans les campagnes, mais

1. Sainte Brigitte mourut en 1335.

2. La religion réformée s'introduisit en Suède sous le règne de Gustave Wasa; à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, presque tout le pays était protestant.

en petit nombre. La production n'y étant pas dirigée, cette industrie, qui s'exerce sur des modèles antiques et démodés, tend à disparaître.

La figure 3 de la Planche XLIX représente une dentelle de provenance suédoise, déjà ancienne.

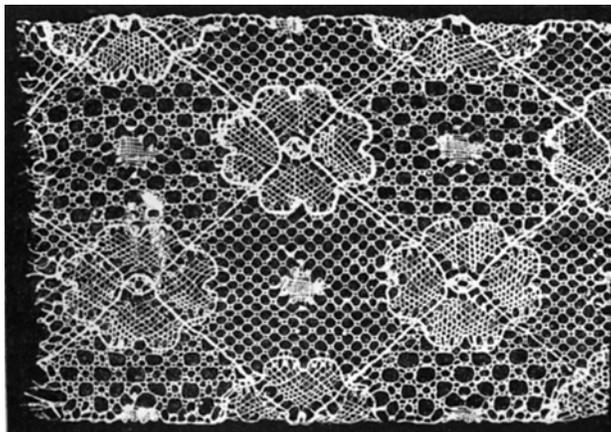


Fig. 74. — Entoilage.

RUSSIE. — La dentelle russe a une originalité bien accentuée, qui lui est propre et ne laisse pas que d'intriguer l'amateur, à cause de sa manière d'être, n'ayant aucune ressemblance avec toutes les autres dentelles. De prime abord, on serait tenté de croire que son origine ne se rattache à aucune de celles ayant déjà existé, mais on retrouve dans les moyens employés à sa confection le principe mis en pratique à la fabrication de la guipure de Bruges.

Son style a un cachet tout à fait oriental, qui, malgré l'absence de variété et d'élégance dans le dessin, ne manque pas d'un certain attrait. Cela fait regretter que l'art de faire la dentelle ne se soit pas développé en Russie jusqu'à devenir une industrie sérieuse, où le génie particulier aux habitants de ce pays n'eût pas manqué d'appliquer les principes de l'art décoratif dans ce qu'il a d'étranger à nos habitudes, à notre goût. Sans aucun doute, à en juger par ce qu'ils ont déjà produit, il en fût sorti des types d'un caractère inconnu, plus variés et plus élégants, et la dentelle se fût enrichie, de genres nouveaux. Le commerce s'en étant fort peu occupé, il n'y a pas eu d'industrie, mais seulement une occupation de ménage, ayant pour but principal l'ornement d'objets ou du linge destinés à l'usage de l'intérieur. Il a manqué cette excitation naturelle que crée la concurrence dans le négoce, d'où sortent les idées de progrès et de perfectionnement.

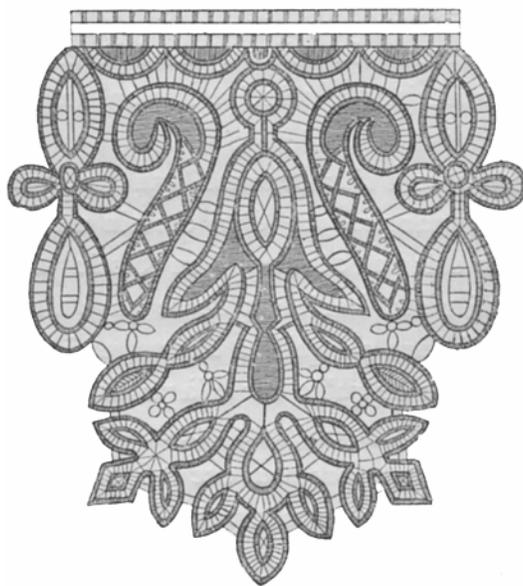
Il est vrai de dire aussi, qu'en Russie comme ailleurs, depuis près de trois siècles, les modes françaises exercent un empire absolu; le commerce dédaigne tous les objets de luxe qui ne viennent pas de Paris, ou ne sont pas faits à l'imitation de ce qui en sort. Il n'en a pas fallu davantage pour que la dentelle russe fût reléguée à l'intérieur, et ne se montrât pas dans le monde sur les lingerie et le vêtement.

C'est dans les campagnes de la Russie orientale, du côté de Kasan principalement, que l'on fait ces solides dentelles dont les fac-simile de la Planche L représentent le genre. On en garnit le linge de table, de toilette, les draps de lit, les housses des meubles et dans quelques maisons le linge de cuisine lui-même. Les habitants des villes l'achètent directement aux gens des campagnes, qui l'apportent au marché.

Ces dentelles sont grossières, mais leur effet est très-agréable. Le travail en est fait avec un petit nombre de fuseaux, quelle qu'en soit la largeur. La confection de la dentelle reproduite en fac-simile (Pl. L, fig. 1.) n'a pas exigé plus de fuseaux que ceux nécessaires pour produire la ligne qui serpente et forme le dessin. Cette ligne, dans ses mouvements, se rattache aux points de rencontre au fur et à mesure que l'ouvrage avance, par un crochetage qui demande une certaine habileté de main. Le fond se travaille par bandes de un ou de deux réseaux, se rattachant à l'ensemble au moyen de la même opération de crochetage, ainsi que les points qui forment jours à l'intérieur.

Tout ce travail est identiquement pareil à celui de la guipure de Bruges. Il serait facile d'habituer les ouvrières à des ouvrages plus fins, il en sortirait des produits d'un effet fort séduisant.

Il y a deux ans, la mode à Paris a pris goût aux dentelles russes, et l'on en a fait venir une certaine quantité. Mirecourt s'est mis à en faire et s'est approprié ce genre, qu'il a perfectionné.



# TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION. . . . .	VII
-----------------------	-----

## PREMIÈRE PARTIE

### ORIGINE DE LA DENTELLE

Chapitres.	Pages.
I <sup>er</sup> . Origine de la dentelle. . . . .	3
II. De l'origine des dentelles à l'aiguille. . . . .	14
III. De l'origine des dentelles aux fuseaux. . . . .	17

## DEUXIÈME PARTIE

### DENTELLES AUX FUSEAUX

I <sup>er</sup> . Les dentelles aux fuseaux des xvi <sup>e</sup> et xvii <sup>e</sup> siècles. . . . .	25
II. Bibliographie. . . . .	43
III. Les édits somptuaires. . . . .	54
IV. Les dentelles aux fuseaux des xvii <sup>e</sup> et xviii <sup>e</sup> siècles. . . . .	65
V. La Valenciennes. . . . .	74
VI. La Malines. . . . .	81
VII. Dentelles de soie noire aux fuseaux. . . . .	83
VIII. Dentelles d'or et d'argent, de soie mélangées d'or et d'argent, Blondes, Fantaisies . . . . .	89
IX. Guipures modernes, de soie. . . . .	95
Guipures de fil, Cluny. . . . .	98
Guipures et dentelles de laine. . . . .	100

## TROISIÈME PARTIE

### DENTELLES A L'AIGUILLE

I <sup>er</sup> . Point coupé et Point de Venise. . . . .	107
II. Point de Venise et Point de France. . . . .	113

## QUATRIÈME PARTIE

## LIEUX DE PRODUCTION

Chapitres.	Pages
I <sup>er</sup> . Belgique. . . . .	129
Point à l'aiguille de Bruxelles. . . . .	132
Angleterre et Application. . . . .	133
Dentelles noires de Grammont. . . . .	135
II. Angleterre. — Ses dentelles aux xvii <sup>e</sup> et xviii <sup>e</sup> siècles. . . . .	137
Point d'Honiton. . . . .	145
Dentelles diverses des manufactures établies dans les comtés de Bedford, Buckingham, Northampton et Oxford. . . . .	146
III. Italie. — Gênes, Venise, Milan, etc. . . . .	148
IV. France. — Le Puy et ses environs. . . . .	153
Aurillac, Murat et Tulle. . . . .	162
Mirecourt, Neufchâteau, Saint-Mihiel. . . . .	166
Dijon, Auxerre. . . . .	169
Sens, Sedan, Reims. . . . .	169
Lyon, Saint-Étienne. . . . .	172
Ile de France. . . . .	173
Le Havre, Dieppe, Caen, Bayeux. . . . .	175
Alençon, Argentan. . . . .	180
Flandre française, Lille, Arras. . . . .	184
V. Espagne et Portugal. . . . .	186
VI. Allemagne, Autriche et Suisse. — Dentelles de Saxe, de Berlin et de la Bohême. . . . .	190
Suisse. . . . .	193
VII. Danemark, Suède et Russie. . . . .	195
Danemark. . . . .	195
Suède. . . . .	196
Russie. . . . .	197

# TABLE DES GRAVURES

N <sup>o</sup> des Figures.	Pages.
1. Colletterte florentine ornée de Point coupé. — Portrait d'Élisabeth d'Autriche, reine de France (en face du titre).	
2. En-tête de l'introduction, ornement d'après Siebmacher. . . . .	vii
3. Lettre ornée d'après Siebmacher. . . . .	vii
4. Cul-de-lampe d'après Siebmacher. . . . .	xix
5. En-tête de la première partie, ornement d'après Vinciolo. . . . .	3
6. Lettre ornée d'après Vinciolo. . . . .	3
7. Passement de Point coupé d'après Vinciolo (Paris, 1587). . . . .	5
8. Filet brodé, xvi <sup>e</sup> siècle. . . . .	7
9. Passement aux fuseaux. Le Pompe (Venise 1557). . . . .	11
10. Quintin brodé, xvi <sup>e</sup> siècle . . . . .	13
11. Passement aux fuseaux. La Parasole (Venise, 1600). . . . .	19
12. — — — — — . . . . .	19
13. Passement aux fuseaux. Foillet (Montbéliard, 1598). . . . .	19
14. Cul-de-lampe d'après la Parasole (Venise, 1600). . . . .	22
15. En-tête de la deuxième partie d'après Foillet (Montbéliard, 1598). . . . .	25
16. Lettre ornée d'après Foillet — — — — — . . . . .	25
17. Métier à dentelle de Normandie . . . . .	28
18. Fac-simile d'une piqure. . . . .	29
19. Fuseau à dentelle. . . . .	29
20. — . . . . .	29
21. — . . . . .	29
22. Métier à dentelle du Puy. . . . .	30
23. Fragment de lingerie avec passements, xvi <sup>e</sup> siècle. . . . .	36
24. Passement aux fuseaux. Vinciolo (Paris, 1623). . . . .	38
25. Passement aux fuseaux. Le Pompe (Venise, 1557). . . . .	43
26. Passement de Point coupé. Siebmacher (Nuremberg, 1604). . . . .	44
27. — — — — — . . . . .	44
28. — — — — — . . . . .	44
29. — — — — — . . . . .	44
30. — — — — — . . . . .	44
31. — — — — — . . . . .	44
32. Passement de Point coupé. La Parasole (Venise, 1600). . . . .	45
33. Passement de Point coupé. Siebmacher (Nuremberg, 1604). . . . .	46
34. — — — — — . . . . .	46
35. — — — — — . . . . .	46

Nos des Figures.	Pages.
36. Passement de Point coupé. Vecellio (Venise, 1592).	49
37. Passement aux fuseaux. La Parasole (Venise, 1600).	50
38. — — — — . . . . .	50
39. Point coupé. — — . . . . .	50
40. Guipure commune, fin du xvii <sup>e</sup> siècle. . . . .	71
41. Réseau de la dentelle torchon. . . . .	72
42. Réseau de Dieppe orné de points d'esprit. . . . .	72
43. Réseau Lille ou Alençon. . . . .	72
44. Réseau Malines. . . . .	73
45. Réseau Point de Paris ou fond Chaut. . . . .	73
46. Mariage ou cinq trous. . . . .	73
47. Passement aux fuseaux. Vinciolo (Paris, 1623) . . . . .	76
48. Passement aux fuseaux. Foillet (Montbéliard, 1598) . . . . .	77
49. Dentelle noire du Puy (1780 à 1840). . . . .	87
50. Bruges moderne. . . . .	99
51. Cul-de-lampe d'après Le Pompe (Venise, 1557). . . . .	103
52. En-tête de la troisième partie d'après Siebmacher (Nuremberg, 1604) . . . . .	107
53. Lettre ornée — — — — . . . . .	107
54. Cul-de-lampe d'après un passement à l'aiguille ancien. . . . .	126
55. En-tête de la quatrième partie d'après Vecellio (Venise, 1592) . . . . .	129
56. Lettre ornée — — — — . . . . .	129
57. Col en point de Gênes (prince d'Orange, d'après un portrait du temps). . . . .	131
58. Dentellière d'Anvers du xvii <sup>e</sup> siècle d'après Miéris. . . . .	134
59. Passement aux fuseaux. Le Pompe, 1557. . . . .	151
60. Passement aux fuseaux modernes d'après la Parasole. . . . .	151
61. Dentellière des environs du Puy. . . . .	156
62. Dentelle torchon. . . . .	158
63. Neige ou coquille. . . . .	158
64. Dentelle à réseau dit Trenne ou Point de Paris. . . . .	158
65. Dentelle à réseau dit Lille ou Filoche. . . . .	159
66. Le Pou. . . . .	159
67. Fleur d'application de Mirecourt. . . . .	167
68. — — — — . . . . .	168
69. Valenciennes de Saint-Étienne, xviii <sup>e</sup> siècle. . . . .	172
70. Blonde de Caen, 1835. . . . .	177
71. Geuse, xvii <sup>e</sup> siècle. . . . .	188
72. Dentelle de Portugal. . . . .	189
73. Dentelle réseau Lille. . . . .	194
74. Entoilage. . . . .	197
75. Cul-de-lampe d'après Vinciolo. . . . .	198

# TABLE DES PLANCHES

Planches.	Pages.
1. Passements aux fuseaux italiens (1550 à 1600) . . . . .	6, 32, 34
2. Passements aux fuseaux italiens (1580 à 1615) . . . . .	6, 32, 34, 157
3. Passement aux fuseaux italiens (1580 à 1610); de Foillet (1598 à 1630); flamand (1620 à 1670). . . . .	6, 32
4. Points de Gênes (1620 à 1660). . . . .	{ 6, 37, 83, 132 149, 157
5. Passements aux fuseaux flamands (1600 à 1670); de Brabant (1640 à 1700); façon Angleterre (1660 à 1700). . . . .	{ 6, 37, 39, 66 84, 132
6. Valenciennes (1640 à 1710); petite campane (1680 à 1750). . . . .	{ 6, 29, 38, 41, 66 72, 78, 86, 132 157, 163, 166
7. Point de France façon Angleterre (1670 à 1700). . . . .	{ 6, 40, 67, 166 175
8. Point de France façon Angleterre (1665 à 1730). . . . .	6, 67, 175
9. Dentelle de Brabant ou de Bruges (1710 à 1780). . . . .	69, 79
10. Dentelles de Brabant, réseau Point de Paris et réseau Maline (1750 à 1800). . . . .	71
11. Valenciennes (1700 à 1815); moderne de Brabant. . . . .	70, 79, 80
12. Valenciennes modernes de Brabant, de Belgique et du Puy. . . . .	73, 75, 79, 80
13. Guipure de Maline (1700 à 1750); Maline (1740 à 1800). . . . .	81, 82, 175
14. Malines époque Louis XV; de 1825. . . . .	70, 82
15. Chantilly, fin du XVIII <sup>e</sup> siècle. . . . .	5, 86, 175
16. Blonde (1830). . . . .	92
17. Guipures de soie noire modernes. . . . .	97, 156
18. Guipure de soie noire moderne. . . . .	97, 156
19. Cluny moderne du Puy. . . . .	98, 156
20. Entoilage moderne du Puy. . . . .	66, 100, 156
21. Passements de Point coupé italiens (1550 à 1600). . . . .	6, 110
22. Passements de Point coupé italiens (1560 à 1630). . . . .	6, 111
23. Passements de Point coupé (1580 à 1660). . . . .	6, 111, 148
24. Point coupé moderne d'après un modèle du XVI <sup>e</sup> siècle. . . . .	6, 111, 148
25. Point de Venise (1660 à 1700); de France (1670 à 1730). . . . .	{ 6, 34, 67, 111 113, 117, 148 183
26. Imitations du Point de Venise ou de France (1670). . . . .	6, 116
27. Point de France à l'aiguille (1670 à 1700). . . . .	6, 117
28. Point de France à l'aiguille (1680 à 1730). . . . .	6, 117

Planches.	Pages.
29. Point de Bruxelles à l'aiguille (1750 à 1800). . . . .	133
30. Point de Bruxelles à brides et de gaze à l'aiguille modernes. . . . .	72, 133
31. Guipure de Flandre; de Brabant (1680). . . . .	133, 167
32. Guipure de Belgique, façon Angleterre (1690 à 1750). . . . .	70, 133, 134, 165
33. Binche façon Angleterre (1700 à 1785). . . . .	133, 165
34. Bruges moderne, fleur d'application, Point de Bruxelles aux fuseaux et à l'aiguille. . . . .	71, 133, 134, 135, 167
35. Application sur vrai réseau, dite Angleterre. . . . .	72, 133, 135
36. Angleterre ou façon Angleterre (1660, 1710). . . . .	141, 146, 165
37. Honiton moderne. . . . .	142, 145, 146
38. Cluny et Point coupé modernes, italiens. . . . .	150, 151, 157
39. Passementeries en Point d'Espagne. . . . .	33, 90, 157
40. Chantilly du Puy (1855). . . . .	156
41. Lille, Arras, Dieppe, Mirecourt, Le Puy (1825 à 1848). . . . .	157, 167, 185
42. Guipures genre russe, Cluny, maltaise, modernes de Mirecourt. . . . .	169
43. Point de Sedan (1700). . . . .	171
44. Points de Venise modernes de Bayeux. . . . .	179
45. Points d'Alençon et d'Argentan (1750 à 1800). . . . .	183, 184
46. Points d'Alençon modernes. . . . .	72, 184
47. Points d'Argentan (1690 à 1800). . . . .	148, 183, 184
48. Guipure Espagnole, Geuse, Torchon (1680 à 1850). . . . .	83, 188
49. Guipures de Danemark, fausses Valenciennes de Danemark et de Suède (1650 à 1800). . . . .	80, 196, 197
50. Guipures russes. . . . .	198

FIN DE LA TABLE DES PLANCHES.

### ERRATA :

Page 12, ligne 12, <i>au lieu de</i> : Quintyu,	<i>lisez</i> : Quinty.
— 21, — 36, — la dentelle à l'aiguille, comme	— la dentelle aux fuseaux, comme celle à l'aiguille.
— 48, — 23, — celle aux fuseaux,	
— 48, — 27, — Migneraels,	— Mignerak.
— 86, — 35, — s'il a été aux proportions,	— s'il a été en proportion.
— 138 et ailleurs, — tant il y a,	— si peu il y a.
— 93, ligne 30, — Mrs Palliser,	— Miss Palliser.
— sous le,	— sous un.

## TABLE ANALYTIQUE

- AIX. — On y faisait de la dentelle autrefois, page 166.
- ALENÇON. — On y fabrique le Point coupé, page 112; déclaration d'août 1665, ordonnant qu'il y sera établi une manufacture royale de Point de Venise qui sera appelé Point de France, page 115; sa manufacture de Point remonte aux premiers temps du xvii<sup>e</sup> siècle; il en est question dans la *Révolte des passements*, page 181; correspondance de Colbert relative à sa manufacture de Points, pages 180, 184. — Pl. XXIII, XXV, XXVIII, XLV, XLVI.
- ALLANCHE (Cantal). — A été renommé pour ses Points de Maline et d'Angleterre, page 163. — Pl. VIII, XIII.
- Alost (Belgique). — Ses Valenciennes sont fines, page 80. — Pl. XII.
- ANGLETERRE. — Dentelles dites Points d'Angleterre vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle et après, pages 40, 41, 42, 70, 133; guipures noires anciennes, page 84; modernes, page 96; dentelles noires, page 88; l'époque où on a commencé d'y faire la dentelle, page 127 et suivantes; la dentelle aux fuseaux appelée Point d'Angleterre est d'origine anglaise, pages 41, 42, 141, 142, 143; prohibition des dentelles de France et de Belgique, pages 144, 145; importance de la fabrication des dentelles au xviii<sup>e</sup> siècle, page 145; au xix<sup>e</sup>, pages 146 et 147. — Pl. VIII, XXXVI, XXXVII.
- ANSPACH (Bavière). — Les réfugiés français au xvii<sup>e</sup> siècle y établissent une manufacture de dentelles, page 193.
- ANVERS (Belgique). — On y fabrique de la Malines, page 82. — Pl. XIV.
- APPLICATION de Bruxelles. — Se pose sur un réseau mécanique, page 71; prend le nom d'Angleterre appliquée sur vrai réseau, page 133; on en fait à Mirecourt, pages 76, 168. — Pl. XXXV.
- ARGENTAN. — La manufacture de Point y est aussi ancienne que celle d'Alençon; le Point y est supérieur, page 184. — Pl. XLV, XLVII.
- ARRAS. — Déclaration d'août 1665, ordonnant qu'il y sera établi une manufacture royale, page 115; la fabrique cesse en 1848 et ne se relève pas, page 101; on y fait les mêmes dentelles qu'à Lille, page 185. — Pl. XLI.
- AUBRY (Félix). — Suppose à la dentelle une origine antique; cite un traité de 1390 et prétend prouver l'existence de la dentelle à cette époque; il n'est pas question de dentelles dans ce traité; réfutation de ses assertions et d'autres opinions erronées, pages 9, 21.
- AURILLAC. — Établissement de la manufacture royale de Point de France en 1665, page 40; le Point d'Aurillac avant l'établissement de la manufacture royale, page 144; la fabrique diminue d'importance à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle; on y fait le Point d'Angleterre, pages 70, 165; origine de la fabrique, pages 162, 163; dentelles d'or et d'argent au xviii<sup>e</sup> siècle, page 163; la révocation de l'édit de Nantes et les guerres civiles occasionnent la diminution de la fabrique, pages 164, 165. — Pl. VI, VII, VIII.

- AUXERRE. — La manufacture de Point de France au xvii<sup>e</sup> siècle n'y réussit pas malgré les efforts de Colbert, page 169. — Pl. XXV, XXVIII.
- AXMINSTER (Angleterre). — Est le marché du Point d'Honiton, page 146.
- BAILLEUL (Nord). — Fabrique importante de Valenciennes communes, page 80.
- BAYEUX. — Dentelles noires, page 87; dentelles d'or et d'argent, page 91; blondes, mantilles pour l'Espagne, page 92; la manufacture de dentelles s'y établit au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle; elle y remplace le Point de Marly, page 178; on y introduit le travail à l'aiguille d'Alençon et le Point de Venise, page 179. — Pl. XVI, XLIV.
- BEDFORT (comté de). — On y fait de la dentelle noire et de la blanche de différents genres; ancienneté de la fabrique, pages 146, 147.
- BELGIQUE. — On lui attribue l'invention des dentelles aux fuseaux; elle n'y a aucun titre, pages 17 à 22; ses fines guipures de 1625 à 1660, pages 37 à 40 et 66; l'industrie de la Valenciennes lui est maintenant spéciale, page 80; développement de son industrie dentellière, guipures de style gothique, Points de Gênes, Valenciennes, Malines, Point de Bruxelles, d'Angleterre, dentelle de soie noire, pages 131 et suivantes. — Pl. III, IV, V, IX, X, XI, XII, XIV, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV; Fig. 50, 57, 58.
- BERLIN. — Les réfugiés français y ont établi une manufacture de Points à l'aiguille; elle n'existe plus, page 192.
- BIBLIOGRAPHES. — Sont d'accord pour voir des dessins de dentelles dans certains recueils qui ne la concernent pas, pages 12, 19, 20, 47, 48; leurs méprises sur la signification des mots moresque, arabesque, lorsqu'ils les ont rencontrés dans ces recueils, pages 14 et 33.
- BINCHE (Belgique). — Le plus beau Point d'Angleterre s'y fabrique, pages 134, 142. — Pl. XXXIII.
- BISSETTES. — Vieux mot qu'on a appliqué à la dentelle, page 157.
- BLONDES. — Les soies qu'on y emploie; l'époque où l'on a commencé d'en faire; les variations qu'elle subit; l'époque de sa plus grande vogue; les pays où on la fabrique, pages 88, 91, 92, 188; les imitations, pages 92, 93, 94. — Pl. XVI; Fig. 70.
- BONNARD. — Modes et costumes du siècle de Louis XIV; gravures montrant des dames en train de faire du Point; intérieurs, toilettes où la dentelle se montre à profusion, pages 118, 119, 143, 147.
- BOHÈME. — On y fait des Points de gaze à l'aiguille et des dentelles aux fuseaux, pages 192 et 193.
- BOSSE (Abraham). — A gravé plusieurs planches de sa composition à propos des édits somptuaires contre la dentelle, pages 59 et 60.
- BOURG-ARGENTAL (Ardèche). — Ses soies sont les plus belles du monde, page 91; elles conviennent spécialement à la blonde; il y avait une manufacture de blondes au xviii<sup>e</sup> siècle, page 173.
- BRODERIE. — Son antiquité démontrée par les fables de la mythologie; elle est connue des Lydiens, des Phrygiens et remonte jusqu'aux époques de l'Inde antéhistorique, pages 108, 109.
- BRUGES. — Guipures de Bruges, pages 41, 98; on y fabrique des Valenciennes communes, page 80; guipure duchesse, pages 134, 135. — Pl. IX, XXXII, XXXIV; Fig. 50.
- BRUIN (Abraham). — Il n'y a pas de dentelles dans son recueil de costumes publié à Anvers en 1681; son fils, N. Bruin, la montre dans ses compositions après 1600, page 20.
- BRUXELLES. — Point à l'aiguille, pages 132, 133; Angleterre, Application, Guipures et Valenciennes de Brabant, pages 79, 80, 133, 134. — Pl. XI, XII, XXIX, XXX, XXXI, XXXIV, XXXV.
- BUCKINGHAM (comté de). — Dentelles noires et autres; ancienneté de la fabrique, pages 146 et 147.

- CACHEMIRE DES INDES. — Importé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, donne l'occasion de faire des châles en dentelle, pages 85, 86; causes physiques de sa supériorité sur les châles faits au métier Jacquard, page 93.
- CAEN. — Fabrique la dentelle noire, page 87; les dentelles d'or et d'argent, les blondes, pages 91 et 92; la fabrique s'y établit au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle; ses dentelles de soie et de fil, page 176. — Pl. XV, XVI; Fig. 70.
- CAHORS. — On y fabriquait autrefois de la dentelle, page 166.
- CALABRE (LES). — Quelques ouvrières y font encore du point coupé et de la guipure, pages 149, 150, 151. — Pl. XXXVIII; Fig. 60.
- CAMPANE. — Vieux mot qu'on a appliqué à la dentelle, page 157. — Pl. VI.
- CARTISANNE. — Sert à faire les grands cols à forme d'éventails, de mode vers 1600; est confondue à tort avec la guipure, pages 32 et 33.
- CATALOGNE. — Dentelles noires, blondes, page 88. — Pl. XLVIII; Fig. 71.
- CHALE. — On le fait en dentelle après l'importation du cachemire de l'Inde à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pages 85, 86 et 87; le châle en dentelle de laine, pages 101 et 102.
- CHANTILLY. — On y fait de la dentelle noire, page 87; des blondes, page 92; fond chaut, page 174. — Pl. XV.
- CHARLEVILLE. — Dépendait de la manufacture de Points de Sedan, page 170.
- CHATEAU-THIERRY. — Déclaration d'août 1665, ordonnant qu'il y sera établi une manufacture de Point de France, page 115; il n'y a pas de traces de la mise à exécution de cette ordonnance relativement à cette ville, pages 164, 171.
- CINQ-TROUS. — Réseau de ce nom, pages 73, 158. — Fig. 46.
- CIOTTI (Giovani-Batista). — Ses modèles de Point coupé, pages 48, 49.
- CLOUET (dit Janet). — Ses peintures attestent l'usage du Point coupé en France avant la publication de l'œuvre de Vinciolo, page 22. — Fig. 1.
- CLUNY. — Est le nom qu'on donne aux dentelles imitées de celles du XVI<sup>e</sup> siècle, pages 27, 35; c'est la fabrique du Puy qui les reproduit la première, page 98.  
Pl. XVII, XIX, XX.
- COLBERT. — Les édits somptuaires rendus sous son ministère ne sont pas mis à exécution, page 62; importe le Point de Venise, page 114; ses efforts pour empêcher les ouvriers français de passer à l'étranger, pages 121, 122; propose d'introduire à Alençon les passements aux fuseaux de Flandre et d'Angleterre, page 143; sa correspondance relative à la manufacture des Points de France, pages 169, 171, 180, 184.
- COLLERETTES GODRONNÉES. — On les garnit de passements aux fuseaux et de passements de Point coupé, pages 33, 34, 37; Henri III soigne lui-même ses collerettes, page 35.
- COURTRAI (Belgique). — On y fabrique de la fine Valenciennes, page 80. — Pl. XII.
- COUSIN (Jean). — Compose des dessins de dentelles, pages 31, 45, 49 et 50.
- CROCHETAGE. — Opération minutieuse dans le travail de la dentelle aux fuseaux, pages 39, 77.
- CUSCO (province de Lima). — On y fait quelques dentelles, page 189.
- DANEMARK. — Légende apocryphe relative à l'établissement des premières manufactures de dentelles, page 195; ses dentelles d'autrefois sont renommées, page 196. — Pl. XLIX.

- DENTELLES.** — A quelle époque on a commencé d'en faire, pages 14 à 16; celles à l'aiguille nous viennent d'Italie, pages 14, 15, 16, 111 et 112; celles aux fuseaux nous viennent également d'Italie, qui fut leur berceau, pages 18 à 22; pourquoi les Flamands n'ont aucun titre à l'invention de cette dernière, pages 17 à 22; son importation dans le Velay, l'Auvergne et la Lorraine, page 22; les premières dentelles sont appelées Passements aux fuseaux et Passements de Point coupé, page 25; on donne maintenant le nom de guipures aux premières dentelles ou à celles qui leur ressemblent et n'ont pas de réseau, page 26; le mot dentelle, déjà en usage dès 1549, imprimé pour la première fois en 1598, page 26; n'existe pas dans les dictionnaires du *xvi<sup>e</sup>* siècle, ni dans ceux du commencement du *xvii<sup>e</sup>*, page 27; les dentelles sont d'abord une occupation intime ou un art d'agrément, pages 30, 31, 45, 111; après Henri IV, outre qu'elles servent à orner les lingeries, on les emploie à profusion pour l'ornement des habits, des vêtements sacerdotaux, et la décoration des meubles et des autels, pages 30 et 36; édits qui en interdisent ou en règlent l'emploi, pages 36, 37, 55, 57 à 64; dentelles de soie noires au *xvii<sup>e</sup>* siècle; leur emploi, pages 83 et 84; du *xviii<sup>e</sup>* siècle à nos jours; les pays où elles se fabriquent, pages 85 à 88; d'or, d'argent, etc., pages 89, 90, 91, 163; de laine, pages 101, 102, 103; dentelles à l'aiguille; Point coupé, Point de Venise et de Raguse, de France, pages 110 et suivantes.
- DESSIN.** — Des premières dentelles, pages 43 à 50; il se transforme, pages 37 à 41, 66, 87; propriétés des dessins, pages 51, 52, 53, 87; dessin des guipures modernes, page 97; l'enseignement du dessin, son utilité, introduction et pages 124, 125, 126.
- DEVONSHIRE** (comté de). — Est le pays où se fait le Point d'Angleterre, l'Honiton, etc.; le nombre de ses ouvrières, page 146. — Pl. XXXVI, XXXVII.
- DEVOS** (Martin). — D'après M. Aubry, aurait peint une jeune fille faisant de la dentelle sur un carreau à tiroir; ce qu'il faut penser de cette assertion, page 21.
- DIEPPE.** — Réseau de Dieppe, page 72; on y fait de la Valenciennes, page 80; au *xviii<sup>e</sup>* siècle ses dentelles étaient fines et estimées, page 176. — Pl. XLI; Fig. 44.
- DIJON.** — Il y avait une manufacture de dentelles au *xviii<sup>e</sup>* siècle, page 169.
- DONCHÉRY.** — Dépendait de la manufacture de Sedan, page 170.
- ÉCHARPE** (L'). — Apparaît au *xviii<sup>e</sup>* siècle; elle est en taffetas, garnie de dentelles de soie noire; on la fait toute en dentelle, cesse d'être à la mode, page 85.
- ÉDITS**, déclarations et ordonnances relatifs à la dentelle. — Édits somptuaires et réflexions qu'ils ont motivés, pages 37, 54 et suivantes; prohibition des dentelles étrangères, page 115; déclaration ordonnant l'établissement de manufactures royales de dentelles et autres rendues pour leur protection, pages 115 et suivantes; révocation de l'édit de Nantes; ses conséquences désastreuses pour la dentelle, pages 119, 120, 121; ordonnances de 1541, 1581, 1664, 1687, 1707, fixant les droits d'entrée de toute sorte de marchandises, y compris les dentelles, dans toute l'étendue des cinq grosses fermes, pages 159, 160, 161.
- ELBERFELD.** — Les réfugiés français, après la révocation de l'édit de Nantes, y établissent des manufactures de dentelles, page 193.
- ESPAGNE.** — On y fait des dentelles noires et des blondes, pages 88, 91, 92; Point d'Espagne, passementerie, pages 89, 90, 187; il est question de ses dentelles dans la *Révolte des passements*, page 187; blondes, page 188. — Pl. LXVIII; Fig. 71.
- FILET.** — Le *reticulum* des Latins; est confondu avec la dentelle; on le brode à partir du *xvi<sup>e</sup>* siècle, pages 6 et 7; filet brodé chez les Chinois, page 15. — Fig. 8.
- FILOCHE.** — Réseau dit Lille ou Alençon, page 159.
- FLORINI** (Matteo). — Modèles de Point coupé, page 48.

- FOILLET** (de Montbéliard). — Éditeur de plusieurs recueils de dessins de dentelles à l'aiguille et aux fuseaux, page 19; ses dessins pour la dentelle aux fuseaux sont combinés pour se passer du crochetage, page 77. — Pl. III; Fig. 13, 48.
- FOND CHANT** ou **FOND DOUBLE**. — Est le même que le Point de Paris, trenne ou treille, pages 73, 157. — Fig. 45.
- FRAISES**. — Voir Collettertes godronnées.
- FRANÇOIS RÉGIS** (St.). — Patron des dentellières, crée des relations au Mexique et au Pérou pour la fabrique du Puy, page 159.
- FUSEAUX**. — Page 29. — Fig. 19, 20, 21.
- GAND** (Belgique). — Il s'y fait des valenciennes communes, page 80.
- GÈNES**. — Point de Gênes, pages 37, 66, 112, 131, 132, 149. — Pl. IV.
- GENÈVE** (Suisse). — L'industrie de la dentelle d'or et d'argent de Lyon y émigre après la révocation de l'édit de Nantes, pages 90 et 120.
- GUEUSE**. — Dentelle très-commune du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle, page 157. — Pl. XLVIII; Fig. 71.
- GLIEN**. — A publié à Liège un recueil de dessins de dentelles à l'aiguille en 1597, pages 19, 48.
- GRAMMONT** (Belgique). — On y fait des dentelles noires; causes de leur infériorité comparativement à celles de France, pages 87, 88, 135, 136.
- GUIPURE**. — Terme de passementier, antérieur à la dentelle; lui est appliqué au xvii<sup>e</sup> siècle; méprises qu'il a occasionnées chez tous les écrivains qui ont parlé de la dentelle, pages 26, 32, 33, 34, 48, 89; guipures de soie noire au xvii<sup>e</sup> siècle, 83, 84; les modernes sont importées d'Italie en France, où elles sont perfectionnées, pages 95, 96, 97; guipures modernes en fil, Cluny, Honiton, Bruges, pages 98, 99, 100; de laine, page 103. — Pl. XVII, XVIII, XIX, XX, XXVI, XXXI, XXXII, XXXIV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XLVIII, XLIX, L; Fig. 40.
- HAVRE** (le). — Ses manufactures de dentelles sont les plus anciennes de la Normandie, page 175; leur importance et le nombre de leurs ouvrières, page 176; causes qui ont amené leur anéantissement, page 177.
- HENRI III**. — S'occupe lui-même des soins que réclament ses collettertes à godrons, page 35.
- HONITON** (Dentelle de). — Pages 42, 98, 142, 145; son existence remonte au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, page 146. — Pl. XXXVI, XXXVII.
- ILE-DE-FRANCE**. — Les fabriques de dentelles y ont de l'importance dès le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, pages 173, 174; on y fait toutes sortes de dentelles, page 175. — Pl. VII, XV, XVI, XXIII, XXV.
- IMITATIONS**. — Causes physiques de leur infériorité, pages 93, 94; imitations de dentelles de laine appelées Lama, page 102.
- ITALIE**. — Les dentelles à l'aiguille et celles aux fuseaux y ont leur berceau, pages 14 à 16, 18 à 22; on imprime à Venise le plus ancien recueil de dessins pour la dentelle aux fuseaux, page 11, ainsi que la plupart des autres recueils de dessins de dentelles du xvi<sup>e</sup> siècle, pages 19, 45, 48, 49, 50; le style italien propagé en France par le Vénitien Vinciolo, pages 65 et 66; production italienne aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, page 148; l'industrie des dentelles aux fuseaux aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles et de nos jours, page 148 à 151. — Pl. I, II, III, IV, XXI, XXII, XXIII, XXV, XXXVIII; Fig. 60.
- LACHAISEDIEU** (Haute-Loire). — A été renommée pour ses points de Malines et d'Angleterre, page 163. — Pl. VIII, XIII.

- LACE. — Application de ce mot à la dentelle en Angleterre; les confusions auxquelles il a donné lieu, pages 8, 137, 138; bobbinelace, pillow-lace, bone-lace, pages 137 à 139.
- LACINIA. — Des Latins; est traduit arbitrairement par filet ou réseau; est confondu avec la dentelle, pages 6 et 7.
- LACIS. — Est confondu avec la dentelle; on le brode, pages 12, 13, 109, 110.
- LAINÉ (dentelle de). — Est mise à la mode après 1848; se fait au Puy en très-grande quantité en noir et en toutes couleurs; sa vogue n'est pas de longue durée; châles, pages 101 et 102; guipure de laine, 103.
- LAYBAC (Illyrie). — On y faisait autrefois des dentelles estimées, page 193.
- LE POMPE. — Le plus ancien recueil de dessins pour la dentelle aux fuseaux, pages 11, 18, 21, 28; raisons qui font supposer que l'auteur de ce recueil n'est pas l'inventeur de la dentelle aux fuseaux, page 30; dessins de Le Pompe, pages 43, 46, 150. — Pl. I; Fig. 9, 25, 59.
- LES GRANDES USINES DE FRANCE. — La dentelle, d'après cette publication, remonterait à une haute antiquité; elle aurait été apportée en Europe par les croisés; réfutation de ces assertions, page 10.
- LILLE. — Réseau Lille, pages 69, 72; on y fait de la valenciennes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, page 80; la manufacture remonte au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, page 184; sa prospérité au XVIII<sup>e</sup> siècle; elle s'éteint en 1848 et ne se relève pas, page 101. — Pl. XLI.
- LINGERIE. — Fragment orné de Point coupé et de passement aux fuseaux, page 36. — Fig. 23.
- LOUDUN. — Déclaration d'août 1665, ordonnant qu'il y sera établie une manufacture royale de dentelles, page 115.
- LOUIS XIII. — Règle l'usage de la dentelle par les édits de 1629, 1634, 1636, 1639, pages 57, 58, 59.
- LOUIS XIV. — Ordonne l'établissement de manufactures royales de dentelles en même temps qu'il en restreint l'usage par des édits contre le luxe, pages 40, 61, 62, 63, 66, 67; les protège de toute son influence, pages 66, 67, 122, 123; privilèges qu'il accorde aux ouvriers et aux manufactures; s'intéresse particulièrement à la dentelle; lettre à M. de la Bourlie, intendant à Sedan, pages 122, 123; s'attache par goût à la dentelle et à maintenir sa supériorité, page 182.
- LOUVAIN (Belgique). — On y fait de la malines, page 82. — Pl. XIV.
- LYON. — Ses dentelles d'or et d'argent; cette industrie, qui y était établie, émigre à Genève lors de la révocation de l'édit de Nantes, pages 90, 120, 172.
- MAC-CULLOCH. — Prétend que le mot lace vient du latin *lacinia*; que la dentelle remonte à la plus haute antiquité; qu'elle était connue en Angleterre au XIII<sup>e</sup> siècle, etc.; le peu de solidité de ses assertions, pages 7 et 8.
- MADÉLAINE. — Dessinateur de Chantilly, créateur du dessin des dentelles modernes, page 87.
- MADÈRE (Ile de). — On y fait quelques dentelles, page 189.
- MADRID (Château de, dans le bois de Boulogne). — On y établit une manufacture royale de dentelles en 1665, pages 40, 66; elle a cessé d'exister au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, page 68. — Pl. VII.
- MALINES. — Réseau malines, page 73; la malines au XVII<sup>e</sup> siècle; malines à brides, page 81; malines à réseaux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles; où on les fabrique, pages 82, 132. — Pl. XIII, XIV.
- MALTE (Ile de). — On y fabrique des guipures d'après d'anciens modèles, page 152.
- MANTELET. — Apparaît à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; garni de dentelles noires; est remplacé par l'écharpe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; revient à la mode après 1830, pages 84 et 85.
- MARIAGE OU CINQ TROUS. — Sorte de réseau, page 73.

- MARLI. — Espèce de toile claire que l'on fabriquait sur des métiers à gaze, page 13; on en fait à Bayeux, page 178.  
— Fig. 10.
- MARSAN (Comte de). — Établit une manufacture de dentelles au faubourg Saint-Antoine, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, page 41.
- MÉDICIS (Catherine de). — Favorise l'importation de la dentelle dans la personne du Vénitien Vinciola, page 65.
- MÉTIER A DENTELLE. — De Normandie, du Puy; description, pages 28, 29, 30. — Fig. 17, 22.
- METSIS (Quentin). — Aurait peint une jeune fille faisant de la dentelle; réfutation de cette assertion, page 21.
- MÉZIÈRES. — Dépendait de la manufacture de Points de Sedan, page 170. — Pl. XLIII.
- MIGNERAK. — Fait imprimer à Paris, en 1606, un recueil de dessins de dentelles à l'aiguille et aux fuseaux, pages 19, 48.
- MIGNONNETTE. — Terme appliqué à la dentelle, page 157. — Pl. XLI.
- MILAN. — Ses Points sont renommés au xvii<sup>e</sup> siècle, page 149.
- MIRECOURT. — Supposé être une des plus anciennes fabriques de dentelles de France, pages 32, 166; pourquoi l'application fabriquée à Mirecourt ne ressemble pas à celle de Bruxelles, pages 76, 168; les différentes dentelles qu'on y a fabriquées et qu'on y fabrique encore, pages 167, 168. — Pl. XLI, XLII; Fig. 67, 68.
- MONTARGIS. — Lettre de Colbert, relative à l'établissement d'une manufacture de Points qui n'y réussit pas, page 171.
- MONS (Belgique). — On y faisait autrefois de la valenciennes, page 80.
- MURANO. — Petite île près de Venise, où se faisaient autrefois les plus beaux Points, page 149. — Pl. XXV.
- MURAT (Cantal). — A été renommé pour ses Points de Malines et d'Angleterre, page 163.
- NEIGE OU COQUILLE. — Dentelle de ce nom, page 158. — Fig. 63.
- NEUFCHATEAU. — On y faisait des dentelles autrefois, page 167.
- NEUFCHATEL (Suisse). — Ses dentelles d'autrefois, pages 193, 194.
- NORTHAMPTON (comté de). — On y fabrique des dentelles noires, page 88; et autres; ancienneté de la fabrique, pages 146, 147.
- ORDONNANCES. — Voir Édits.
- OSTANS. — Son recueil ne contient pas de modèles pour la dentelle, page 47.
- OXFORD (Comté de). — On y fabrique des dentelles noires, page 87; et d'autres; ancienneté de la fabrique, pages 146, 147.
- PARASOLA CATANEA (La Parasole). — Recueil de dessins de dentelles aux fuseaux et à l'aiguille ainsi intitulé, pages 18, 19, 45, 48 à 50; les dédicaces de la première et dernière édition, page 50; bonne entente du dessin pour la facilité du travail des dentelles aux fuseaux, page 77. — Fig. 11, 12, 32, 37, 39, 60.
- PARIS. — On y fait des dentelles d'or et d'argent, page 90; on y imprime les plus anciens modèles de Point coupé; la fabrique s'étend dans le faubourg Saint-Antoine, pages 41, 173.
- PASSEMENTIERS BOUTONNIERS. — Fabriquent, d'après leurs statuts, toutes sortes de dentelles, page 27.
- PASSEMENTS AUX FUSEAUX, passements de Point coupé. — Sont les noms qu'on donna aux premières dentelles, page 25; d'or, d'argent, page 89; Point coupé, pages 110, 111. — Pl. I, II, III, IV, XXI, XXII, XXIII.

**PERPIGNAN.** — On y fabriquait autrefois de la dentelle, page 166.

**PIQUIRE.** — Fac-simile, page 29; des différents procédés de piqûre, page 76. — Fig. 18.

**POINT.** — Se dit de la dentelle à l'aiguille, se dit aussi pour exprimer différents modes de travail des dentelles à l'aiguille et aux Fuseaux, page 25; Point de Gênes, pages 37, 131; Point d'Espagne, pages 87, 187; Point de France, pages 66, 114 et suivantes; Point coupé; est inventé par les Italiens qui les premiers en font le commerce, pages 110, 111; Point de Venise; est importé en France en 1665, où il se fabrique sous le nom de Point de France, à Alençon, à Sedan, etc., pages 115 et suivantes; il est interdit de faire des contrefaçons du Point de France, page 116; les grandes dames font du Point de France, pages 117, 118; Point de Paris, pages 73, 157; Point de Bruxelles, page 132; Point d'Angleterre, copié et perfectionné sous le nom de Point de France, page 165; explication du mot Point dans ses applications diverses, page 165. — Pl. IV, VII, XXI, XXII, XXIII, XXV, XXIX, XXX, XLV, XLVI.

**POINTAS.** — Est le nom qu'on donne au Puy aux dentelles, page 155.

**POMPE.** — Voir Le Pompe.

**PONT DE BEAUVOISIN.** — Possédait une manufacture de blondes au xviii<sup>e</sup> siècle, page 173.

**PORTUGAL.** — Ses dentelles n'ont rien de remarquable, page 189. — Fig. 72.

**PUNTAS.** — Signifie dentelle en espagnol; paraît avoir la même origine que le mot pointas du Puy, page 155.

**PUY (Le).** — Passe pour être la plus ancienne fabrique de dentelles de France, pages 31, 32, 154; on y fait des dentelles noires, des blondes, des dentelles de fil de coton, en crin, en laine, en paille, des passementeries appelées Points d'Espagne, etc.; pages 87, 92, 156, 157; l'étendue, de la fabrique, le nombre des ouvrières, leur gain journalier, pages 155, 156; les lieux où s'exportent ses produits, page 157; les différents noms que l'on donne à ses dentelles, pages 158, 159; les diverses phases de prospérité et de chômage de la fabrique et leurs causes, pages 101, 159 à 162. — Pl. XII, XVII, XVIII, XIX, XX, XXXIX, XL, XLI; Fig. 61, 62, 63, 64, 65, 66.

**QUESNOY (Le).** — Une déclaration du mois d'août 1665 porte qu'il y sera établi une manufacture royale de dentelles; il est fait mention d'ouvrières venues de l'étranger, qui y ont été envoyées, dans une ordonnance du 15 octobre 1667, page 115.

**QUINTIN.** — Toile claire de Bretagne, du nom de la petite ville où on la fabriquait, appelée aussi Marly; on la brode comme le filet, page 13. — Fig. 10.

**QUINTY (P.).** — Certains bibliographes le citent à tort comme le premier qui ait imprimé des dessins pour la dentelle, page 12.

**RAGUSE.** — Point de Raguse, pages 112, 149.

**REIMS.** — Déclaration d'août 1665, portant qu'il y sera établi une manufacture royale de dentelles, page 115; correspondance de Colbert, relative à cette manufacture, page 171.

**RÉSEAU.** — A quatre fils, page 69; Alençon, Lille ou fond clair, pages 69, 72; son influence sur la dentelle, pages 69, 70; réseau Torchon, Dieppe, page 72; Trenne, Point de Paris ou fond Chant, Mariage ou Cinq-trous, Malines, Valenciennes, page 73; signifie filet aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles; réseau dit Tulle, dit fond Chant, page 86; faire du réseau; ce que cela signifiait anciennement, pages 139, 140. — Fig. 41, 42, 43, 44, 45, 46.

**RÉVOLTE DES PASSEMENTS (La).** — Pièce comique et burlesque provoquée par l'édit de prohibition de 1660, page 62; il y est question des dentelles d'or et d'argent, page 89; de la dentelle d'Angleterre, page 143; de celle d'Aurillac et d'Espagne, de la Gueuse, pages 144, 163, 181, 187.

- ROLAND DE LA PLATIÈRE. — Croit que la dentelle remonte à une haute antiquité ; n'en donne pas la preuve ; le cas qu'il fait du recueil de Vinciolo, des vieilles dentelles des *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles, pages 4, 5, 123, 124.
- ROSSI, GIOVANNI. — Modèles de Point coupé, page 48.
- RUSSIE. — Ses dentelles ont une originalité particulière, pages 197, 198. — Pl. L.
- SADLER. — Dans l'œuvre des trois Sadler on ne trouve pas de dentelles avant 1600, page 20.
- SAINT-BONNET LE CHATEAU (Loire). — Centre actuel de la fabrication des dentelles dites Trennes ou Point de Paris, page 173. — Fig. 64, 66.
- SAINT-ÉTIENNE. — Ses dentelles façon Valenciennes étaient estimées au *xviii<sup>e</sup>* siècle, page 172. — Fig. 69.
- SAINT-MIHIEL (Meurthe). — La manufacture de dentelles y avait de l'importance au *xviii<sup>e</sup>* siècle ; elle a cessé depuis quelques années, page 168.
- SASSENAGES (Isère). — Possédait une manufacture de blondes au *xviii<sup>e</sup>* siècle.
- SAXE. — On y fabrique des dentelles de soie façon Chantilly, page 88 ; des Guipures noires et des blanches, page 96 ; légende apocryphe de Barbara Utman, pages 190 et 191.
- SEDAN. — Déclaration du mois d'août 1665, portant qu'il y sera établi une manufacture royale de Points qui seront appelés Points de France, page 115 ; Points de Sedan avant l'établissement de la manufacture royale de Points de France ; lettre de Louis XIV relative à l'établissement de la manufacture, pages 123, 170 ; cessation de la manufacture de Points en 1789, page 171. — Pl. XLIII.
- SENS. — Il y avait une manufacture de Points de France au *xvii<sup>e</sup>* siècle, page 170.
- SERA (Dominique de). — Son recueil de dessins contient des modèles pour la dentelle, par Jean Cousin, pages 49 et 50.
- SIEBMACHER. — Son œuvre de 1600 à 1604 ; bordures et entoilage de Point coupé, pages 39, 44, 46. — Fig. 26 à 31, 33 à 46.
- SUÈDE. — Légende apocryphe qui attribue l'établissement de la première manufacture de dentelles à sainte Brigitte, page 196 ; ses dentelles sont communes, page 197. — Pl. XLIX ; Fig. 74.
- SUISSE. — Ses dentelles, page 193. — Fig. 73.
- TAGLIENTA. — Cité à tort comme ayant fait des dessins destinés à servir de modèles pour la dentelle, page 12.
- TAPISSERIES DES GOBELINS. — Causes physiques de leur supériorité sur les tapisseries fabriquées au métier Jacquard, pages 93, 94.
- TORCHON. — Réseau et dentelle de ce nom, pages 72, 157.
- TRENNE OU TREILLE. — Voir Fond chant.
- TOZZI. — Dessins de Point coupé, page 48.
- TULLE. — On y faisait autrefois du réseau pour rehausser les dentelles, page 166.
- VALENCIENNES. — Les dentelles qu'on y fait au *xvii<sup>e</sup>* siècle, pages 38, 41 ; au *xviii<sup>e</sup>* siècle, page 70 ; solidité des dentelles appelées valenciennes, pages 74, 79, 132 ; légende invraisemblable sur le travail de la valenciennes, pages 74, 75, 76 ; causes du prix élevé de cette dentelle, page 78 ; valenciennes de Brabant, pages 79 et 80 ; les fausses valenciennes d'autrefois, page 80 ; l'industrie de cette dentelle est passée à la Belgique, page 185.
- VAVASSOR. — Cité à tort par les bibliographes comme ayant gravé des modèles pour la dentelle, page 12.

- VECELLIO (César). — Ses modèles pour les dentelles sont très-beaux, pages 31, 48 et 49. — Fig. 36.
- VENISE (Point de). — Est d'invention italienne, pages 111 et suivantes; est importé en France par Colbert, pages 114 et suivantes; commerce et industrie du Point coupé et du Point de Venise, pages 148 et 149. — Pl. XXIII, XXIV, XXV.
- VENISE (Ville de). — On y imprime le plus ancien recueil de modèles de dentelles aux fuseaux, et presque tous les autres recueils de modèles pour la dentelle au XVI<sup>e</sup> siècle, pages 11, 19, 21, 45 à 50 et 148.
- VIGNEROLLES (Puy-de-Dôme). — A été renommé pour ses Points de Malines et d'Angleterre, page 163.
- VINCILOLO. — Page 5; ses passements aux fuseaux, pages 19, 38; son œuvre, pages 45, 46, 47, 51, 66, 67, 148; ses passements aux fuseaux ne peuvent se faire sans l'opération du crochetage : il en résulte deux modes de travail, pages 77, 78. — Fig. 7, 24, 38, 47.
- VOSTERMANN. — N'a pas gravé de dessins de dentelles, malgré l'opinion contraire de certains bibliographes, pages 12, 19, 20.
- YPRES (Belgique). — On y fait des valenciennes fines, page 80. — Pl. XII.

